DERNIÈRE ÉDITION

Le Monde

QUARANTE-QUATRIÈME ANNÉE – Nº 13258 – 6 F — Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Fontaine — DIMANCHE 13-LUNDI 14 SEPTEMBRE 1987

L'obstination du général Pinochet

Obstination et fermeté. Ces deux mots résument le programme politique du général Augusto Pinochet au moment où il fête le quatorzième anniversaire de son accession au pouvoir, le 11 septembre 1973. Le chef de l'Etat chilien avait indiqué récemment que la rébellion « faisait réapparaître des conditions analogues à celles qui ont amené au pronunciamiento ». Le vendredi 11 septembre, dans un discours prononcé devant les membres de la junte militaire, le gouvernement et plus de trois mille invités, il a tracé les grandes lignes de ce « retour à la case départ ».

Confirmant son refus d'en appeler à des élections ouvertes aux candidats de tous les partis, le général Pinochet a réaffirmé son intention d'organiser un plébiscite sur l'action de la junte, qui aurait pour principal effet de le maintenir au pouvoir. La date de cette consultation n'a pas encore été précisée officiellement, mais M. Claudio Lopez, gouverneur de la province de Magallanes, au sud du pays, a indiqué que le plébiscite pourrait avoir lieu le 11 septembre 1988, un an avant la date initialement prévue.

Le général a affirmé qu'il ferait preuve, d'ici là, d'une totale fermeté à l'égard de ceux qui, selon lui, entretiennent la « subversion ». On est loin des mesures de « libéralisation » promises peu avant le voyage du pape au Chili, en avril dernier. En fait, le général Pinochet est, depuis plusieurs mois, ouvertement en « campagne électorale ». Multipliant les tournées en province, il entend se maintenir à la tête de l'Etat lors du prochain plébiscite, alors que trois des quatre membres de la junte ont publiquement souhaité qu'un civil soit autorisé à se présenter.

Il en faudrait plus pour entamer la détermination d'un homme qui contrôle totalement l'appareil d'Etat. D'autant plus que l'opposition a toujours le plus grand mal à présenter un front uni contre la dictature. A gauche, le Parti communiste connaît sa plus grave crise depuis de nombreuses années, en raison du développement de l'« aile militaire » du parti – le Front patriotique Manuel Rodriguez, – dont il ne soutient pas les actions, mais qui est fortement implanté dans les bidonvilles de la capitale. Les socialistes souffrent de multiples divisions, qu'ils ne parviennent pas à réduire. La Démocratie chrétienne vient, quant à elle, d'amorcer un virage à droite, avec l'élection, au mois de juillet dernier, de son nouveau président.

Il n'est pas étonnant, alors, que le débat sur la « légalisation des partis politiques » ne soit toujours pas tranché. Faut-il ou non souscrire à cette loi, qui exige trente-cinq mille signatures pour la reconnaissance légale d'un parti d'opposition ? Les organisations politiques sont divisées ; certaines condamnent cette législation « inique » ; d'autres souhaitent profiter des moindres espaces de « liberté ».

A un an, deux au plus, d'une échéance capitale pour le pays, le général Pinochet peut donc tranquillement afficher sa détermination, bien que l'opposition à sa personne même fasse la quasi-unanimité. Mais les moyens de la traduire politiquement font toujours défaut.

(Lire nos informations page 4.)

Jean-Paul II en Amérique du Nord

Le pape a voulu rassurer les juifs américains

La troisième journée du voyage de Jean-Paul II en Amérique du Nord devait être consacrée, le samedi 12 septembre, à La Nouvelle-Orléans. Vendredi, le pape avait rencontré à Miami, en Floride, et à Columbia, en Caroline du Sud, pour tenter de les rassurer, les représentants des juifs et des protestants américains, deux communautés avec lesquelles le Vatican a des relations difficiles.

LA NOUVELLE-ORLÉANS
de notre envoyé spécial

Vendredi a été dédié pour l'essentiel à des rencontres avec des religions non catholiques : la communauté juive des Etats-Unis, dont près de deux cents représentants s'étaient rassemblés au début de la matinée pour un dialogue avec le pape ; et l'après-midi, les principales dénominations protestantes de la Caroline du Sud : baptistes, méthodistes, luthériens, anglicans, presbytériens, pentecôtistes, et une douzaine d'autres quantitativement moins importantes.

La rencontre de Miami avec les juifs avait fait l'objet d'une véritable partie de bras de fer entre le Vatican et les organisations juives des Etats-Unis. Pour le pape, une telle rencontre (envisagée depuis des mois) était très importante. Jean-Paul II a décidé de consacrer beaucoup d'énergie, durant son pontificat, à une amélioration du dialogue avec ceux qu'il avait appelés « *nos frères aînés et aimés* » lors de sa visite, le 13 avril 1986, à la synagogue de Rome. Ce geste, sans précédent, avait marqué un temps fort de cette démarche.

JEAN-PIERRE CLERC.

(Lire la suite page 4.)

Les incertitudes monétaires et le déficit américain

Paris cherche à atténuer la prépondérance du mark

Le déficit commercial américain pour juillet a atteint un montant record (16,5 milliards de dollars) entraînant, le vendredi 11 septembre, une brève baisse du dollar. Réunis samedi au Danemark, les ministres des finances des Douze cherchent à s'entendre sur des réformes techniques du Système monétaire européen. Paris voudrait atténuer la prépondérance du mark pour soulager la Banque de France.

La nouvelle « détérioration » du solde des échanges des Etats-Unis pour les produits manufacturés risque d'être prise pour une preuve que la « compétitivité » américaine est encore insuffisante au cours actuel du dollar, en gros stabilisé depuis l'accord du Louvre du 22 février dernier, après une dévalorisation de plus de 40 % en moins de deux ans. Le débat reste ouvert. La véritable question est de savoir si les incertitudes qui continuent à peser sur la valeur du dollar ne sont pas une des causes fondamentales de la persistance des déséquilibres.

C'est pour essayer d'arriver à un accord sur les changements à apporter à certaines règles du SME que les ministres des finances de la Communauté européenne sont réunis au Danemark. M. Gerhard Stoltenberg, ministre des finances allemand, et M. Edouard Balladur parviendront-ils à s'entendre pour permettre, en cas de spéculation à la baisse sur une monnaie du SME, à la banque centrale du pays concerné de bénéficier du concours des pays à monnaie forte avant que le cours n'ait atteint son plancher ? La Bundesbank toujours très sensible aux risques d'inflation, reste réservée.

(Lire pages 13 et 15.)

Le référendum de dimanche

Attente nonchalante en Nouvelle-Calédonie

NOUMÉA
de notre envoyé spécial

Osera-t-on l'avouer à la métropole inquiète ? La Nouvelle-Calédonie est calme. Et attend l'après-référendum sans angoisse apparente, comme engourdie d'insouciance. Après le « boum » du nickel des années 70, le territoire s'abandonne, grisé, au « boum » de l'immobilier et du tourisme. Partout à Nouméa, des grues construisent des centres commerciaux et des hôtels, des Japonais photographient les flamboyants de la place des Cocotiers, où l'on ne matraque plus. Sur un îlot de rêve du lagon, on va même construire sur mesure un paradis pour jeunes mariés nippons qui, de plus en plus nombreux, profitent du forfait choucroute-beaujolais-accordéon pour venir convoler sur ce petit morceau de France du Pacifique.

Ces jeunes couples partagent les piscines des grands hôtels avec quelques dizaines de magistrats, qui exhibent leur blancheur de « z'oreilles » en goûtant leur dernier instant de tranquillité avant de s'envoler vers « l'intérieur » ou les « îles » pour y présider les bureaux de vote

Comme ils paraissent loin, les « événements » de 1984 ! « *Paradoxalement, ils ont contribué à assainir notre économie* », explique M. Didier Leroux, jeune président de la fédération patronale. Une gestion plus rigoureuse, des stocks apurés devraient permettre aux entreprises locales d'attendre sans anxiété la concurrence des nouvelles implantations, que le « Caillou » espère attirer par une fiscalité alléchante. Quinze patrons français sont venus l'année dernière faire l'inventaire des avantages de l'île. Autant sont invités cette année.

Gageons qu'ils ne seront pas perturbés par ces « stagiaires » d'un autre genre que l'on attend d'un jour à l'autre, retour de Libye, par le vol régulier. Nul doute que ces dix-neuf farouches indépendantistes pésenteront docilement leur passeport aux « douaniers colonialistes », après quoi ils rentreront dans leur tribu.

Demain peut-être, comme leurs prédécesseurs, ils y accueilleront courtoisement le haut commissaire ou le général, venus signer une convention ou passer la revue des troupes. Mais où est donc passé « Kanaky » ? « Ville martyre », ville symbole, Thio somnole, entre la belote et le volley.

DANIEL SCHNEIDERMANN.

(Lire la suite page 7.)

Cessez-le-feu instable au Tchad

Vers une rencontre Kadhafi-Habré ?



Après avoir accepté, le vendredi 11 septembre, le cessez-le-feu demandé par l'Organisation de l'unité africaine, le président tchadien Hissène Habré et le colonel Kadhafi pourraient se rencontrer avant la fin de ce mois à Lusaka, capitale de la Zambie.

(Lire page 3.)

De la base corse d'Aspretto au fort breton de Quelern

Des nageurs de combat en eaux troubles

En accord avec M. Jacques Chirac, le ministre de la défense, M. André Giraud, a ordonné une enquête – qui pourrait être suivie de sanctions – sur les conditions dans lesquelles est apparu, le jeudi 10 septembre à la télévision, un homme volontairement non identifié mais ayant reconnu avoir fait partie des nageurs de combat français qui ont coulé le *Rainbow-Warrior* en 1985 à Auckland, en Nouvelle-Zélande.

« *On a cherché à nous briser, à nous affaiblir, à nous démotiver et à nous éliminer. On a voulu définitivement nous régler notre compte.* » Ces accusations émanent de l'homme qui s'est présenté, jeudi 10 septembre, sur Antenne 2 comme un nageur de combat des services secrets français (*le Monde* du 12 septembre). « *En fermant la base d'Aspretto, en Corse, et en la déménageant à Quelern, en Bretagne, on a tué le centre d'instruction des nageurs de combat* », a-t-il ajouté en liant cette décision de transfert à l'affaire du *Rainbow-Warrior*, ce bateau de Greenpeace coulé en Nouvelle-Zélande, il y a deux ans, par des agents de la direction générale de la sécurité extérieure (DGSE) commandée par l'amiral Pierre Lacoste.

Le propos est ferme, un peu vindicatif et il reflète une opinion effectivement répandue chez les nageurs de combat de la DGSE dont les états d'âme ombrageux, la fierté de s'estimer le « fer de lance » de la corporation des agents secrets et le goût exprimé, de longue date, de constituer un Etat dans l'Etat se sont souvent mal accommodés de l'esprit de discipline particulier aux armées.

Depuis l'affaire Greenpeace, certains des nageurs de combat de la DGSE peuvent faire valoir une amertume sinon légitime, du moins compréhensible. Ils ont eu le sentiment, et ils le conservent, d'avoir été « lâchés », au point d'avoir été contraints de changer de domicile en passant des eaux tièdes et ensoleillées de la Méditerranée à celles, plus froides et brumeuses, de l'océan Atlantique. Ce serait leur faire injure que de présenter ainsi les choses, mais eux-mêmes ont tort de prétendre qu'ils ont été brisés avec ce déménagement.

Car la réalité est autre et moins anecdotique. Forte de ses professionnels des actions dites « *arma* », pour la destruction de bâtiments et de matériels navals ou pour les opérations clandestines aux rivages de l'adversaire, la base d'Aspretto a été dissoute parce qu'elle était devenue une véritable forteresse. La décision était acquise avant l'affaire Greenpeace de juillet 1985. Elle a été exécutée, dans la foulée de cette même affaire, par une hiérarchie qui a profité des « vagues » provoquées par le minage du *Rainbow-Warrior* pour remettre de l'ordre, à sa façon, en Corse.

Nul n'a pu ignorer, en effet, l'*incompatibilité d'humeur*, puis les heurts de mauvais voisinage et, enfin, les différends graves qui, en son temps, ont opposé la marine nationale, à Toulon, et les agents d'Aspretto.

JACQUES ISNARD.

(Lire la suite page 8.)

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER : Algérie, 3 DA ; Maroc, 6 dir. ; Tunisie, 700 m. ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 20 sch. ; Belgique, 40 fr. ; Canada, 2 $; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 9 kr. ; Espagne, 175 pes. ; G.-B., 55 p. ; Grèce, 180 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 2 000 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 40 f. ; Norvège, 12,70 kr. ; Pays-Bas, 2,50 fl. ; Portugal, 130 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 13,70 cs. ; Suisse, 1,80 f. ; USA, 1,50 $; USA (West Coast), 1,75 $.

Dates

RENDEZ-VOUS

Dimanche 13 septembre. – *Grande-Bretagne :* Congrès du Parti libéral, à Harrogate (du 13 au 18). *RFA :* Élections régionales au Schleswig-Holstein et à Brême.

Mardi 15 septembre. – *Etats-Unis :* Rencontre Shultz-Chevardnadze (du 15 au 17) à Washington. Ouverture de l'Assemblée générale de l'ONU à New-York. *Japon :* Visite de M. François Guillaume, ministre de l'agriculture (du 15 au 18).

Mercredi 16 septembre. – *Espagne :* Deuxième conférence des régions du bassin méditerranéen (du 16 au 19) à Malaga.

Jeudi 17 septembre. – *Belgique :* Réunion des ministres du budget de la CEE (le 17 et le 18) à Bruxelles. *Etats-Unis :* Célébration du bicentenaire de la Constitution américaine à Philadelphie. *Nicaragua :* Réunion à Managua, de la Commission internationale de contrôle et de suivi du plan de paix pour l'Amérique centrale.

Dimanche 20 septembre. – *Canada :* Fort-Simpson, visite de Jean-Paul II à Fort-Simpson et fin de son voyage en Amérique du Nord.

Le Monde
7, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-97-27
Télex MONDPAR 650 572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81

Edité par la SARL *le Monde*

Gérant :
André Fontaine,
directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société :
cent ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social :
620 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »,
Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde-Entreprises,
MM. André Fontaine, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur général :
Bernard Wouts.
Rédacteur en chef :
Daniel Vernet.
Corédacteur en chef :
Claude Sales.



Le Monde PUBLICITE S A
5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tél : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F







Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037

Le Monde
TÉLÉMATIQUE
Composez 3615 - Tapez LEMONDE

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-98-72

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	354 F	672 F	954 F	1 200 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messageries) I. – BELGIQUE/LUXEMBOURG/PAYS-BAS	399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
II. – SUISSE, TUNISIE	504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.
Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.
Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Le Monde USPS 765-910 is published daily, except Sundays for $460 per year by Le Monde c/o Speedimpex, 45-45 39th Street, LIC, NY 11104. Second class postage paid at LIC and additional offices, NY postmaster : send address changes to Le Monde c/o Speedimpex USA, INC, 45-45 39th Street, LIC, NY 11104.

Il y a soixante-dix ans, disparaissait Georges Guynemer

La chute de « l'Ange de la mort »

Dans la matinée du 11 septembre 1917, au cours d'un combat aérien isolé, le capitaine Georges Guynemer, vingt-deux, l'un des as de la fameuse escadrille des Cigognes, tombait dans la région de Poelkapelle, en Belgique. Jamais son corps ni son appareil, le *Vieux-Charles*, ne devaient être retrouvés.

NÉ à Paris, le 24 décembre 1894, Georges Marie Ludovic Guynemer est l'ultime maillon d'une lignée originale : un ancêtre corsaire du roi pendant les croisades ; un arrière-grand-père, Achille, secrétaire du général Junot en Espagne, puis lieutenant sous les ordres du général Hugo.

En dépit de cette hérédité, rien au départ ne semble prédestiner Georges, gamin frêle et maladif, élevé dans les jupes de sa mère et de ses deux sœurs, à une carrière exceptionnelle. Paul, son père, un ancien officier, s'efforce de lui donner une éducation virile, que le collège Stanislas de Compiègne va parfaire. Le jeune Guynemer y apparaît comme « *un petit garçon plus mince et plus pâle que les autres* », doué d'« *une intelligence claire, vive et juste* » (1). Néanmoins, ses maîtres le jugent brouillon, désordonné, insouciant et... très orgueilleux.

Tout faible et tout chétif qu'il soit, le gamin excelle par sa ruse et par son agilité, deux qualités indispensables au pilote de chasse. Dans sa physionomie, un détail en particulier frappe ceux qui l'approchent : des yeux noirs et ronds qui révèlent un caractère volontaire et batailleur. Ses professeurs notent surtout sa volonté absolue de servir.

Le soldat clandestin

En juillet 1914, la famille Guynemer se rend en vacances à Biarritz. Le 2 août, tandis que l'Europe plonge dans l'enfer, Georges se précipite chez son père et lui annonce, d'un ton résolu : « *Je m'engage !* » Cependant, l'armée possède des yeux pour voir, et des critères pour apprécier. Les médecins jaugent le physique, pas la volonté : la commission ajourne ce gringalet au teint bistre, que sa maigreur fait paraître plus grand que son mètre soixante-treize. C'est mal évaluer son opiniâtreté. Guynemer s'entête, on l'éconduit chaque fois. Mais la ténacité paie.

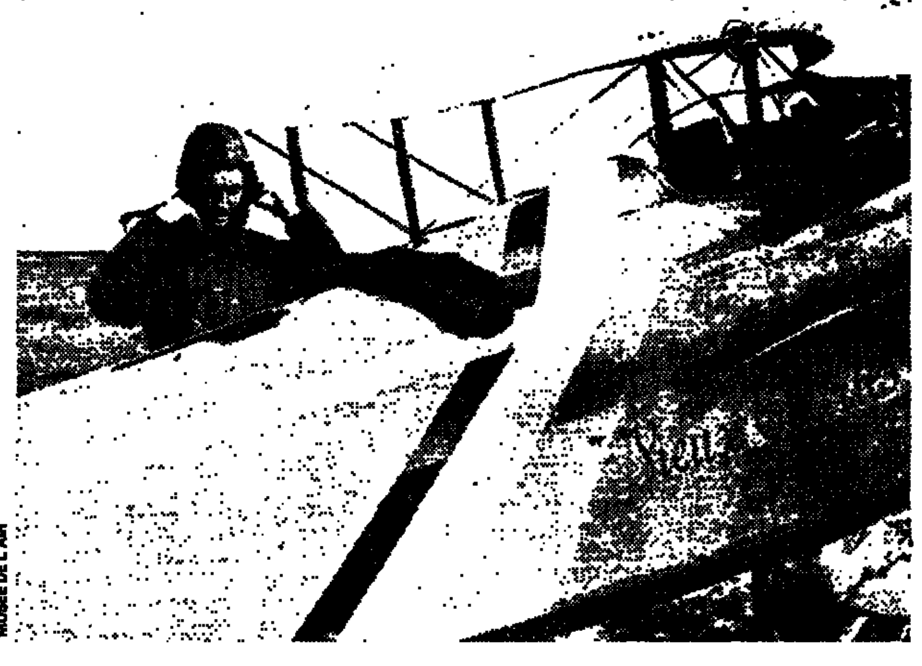
Grâce à la complicité du capitaine Bernard-Thierry, commandant à l'école d'aviation militaire de Pau, voilà Georges élève-mécanicien, versé dans le service auxiliaire avec, en poche, un faux certificat. En clair, Guynemer s'engage sur la voie militaire comme un clandestin... Et avec l'envie de voler ! Décidément compréhensif, Bernard-Thierry donne le coup de pouce décisif : le 26 janvier 1915, en demandant au général Hirschauer, directeur de l'aéronautique, de rajouter un cent-unième élève-pilote sur sa liste, il risque gros « *pour offrir sa chance à quelqu'un dont personne ne voudrait dans une armée qui se respecte* » (2).

L'officier ignore qu'il vient de déverrouiller un destin peu commun. Hélas ! si la foi transporte des montagnes, elle ne crée pas spontanément des pilotes. A l'instruction, Georges commence par casser deux avions, ce qui n'enchante pas spécialement son moniteur, le talentueux Tarascon. Guynemer s'accroche. Il veut voler. Il vole ! Mais lorsqu'il quitte Avord, le 5 juin 1915, les capitaines poussent un énorme soupir de soulagement : « *Le gringalet ne s'est pas tué et, surtout, il n'a tué personne* (2). »

Les hasards de l'affectation le conduisent à la MS 3 (3), la légendaire escadrille des Cigognes, basée alors à Vauciennes, près de Villers-Cotterêts, où il se présente le mercredi 9 juin. D'emblée, Brocard, le chef d'escadrille, n'apprécie pas la tenue de ce personnage étiré, à la silhouette de fille, aux épaules tombantes. Il fulmine franchement lorsque le gosse brise son avion. Assurément, le caporal Guynemer fait piètre figure.

Par bonheur, sa chance s'appelle Jules Védrines (4), adjudant aux Cigognes, qui va prendre ce paquet de nerfs de 48 kilos sous ses ailes et lui apprendre vraiment le métier. Les leçons portent leurs fruits le 19 juillet 1915 : Georges et son observateur-mitrailleur abattent un Aviatik, biplace allemand de reconnaissance. Cette première victoire sauve de justesse le jeune pilote des foudres de Brocard. En fait, il l'a échappé belle, car, après avoir encore cassé du bois, le 22 juin précédent, il était devenu pour son chef un « *bousilleur de zincs* ». Rendu furieux par ce nouvel accroc, Brocard avait lancé à un Védrines gêné : « *Cette fois, Julot, débarrasse-moi de ce couillon...* » Le couillon en question reçoit la croix de la Légion d'honneur le jour même de ses vingt et un ans, le 24 décembre 1915.

Ainsi, Guynemer finit par gagner sa place dans la confrérie, mais la deuxième victoire, le deuxième « *couic* » comme il désigne bizarrement ses mises à mort, tarde à venir. Il lui faudra ronger son frein pendant six mois. Dès lors, les Allemands vont se méfier à juste titre de cette escadrille et, plus particulièrement, de son noyau dur, la « bande noire » formée par Alfred Heurtaux, Albert Deullin, de La Tour et Guynemer.



MUSÉE DE L'AIR

Tel un rapace

En l'air, Guynemer le fragile subit une incroyable métamorphose : le gamin toujours charmant, réservé aussi, qui aime se goinfrer de gâteaux, se mue en oiseau de proie. A considérer le courage à travers les critères du combat aérien, Guynemer échappe aux normes. Selon Brocard, les grands champions n'approchent l'ennemi qu'à 100 voire 50 mètres pour les plus valeureux ; Georges, lui, frôle ses adversaires, parfois à moins de 50 centimètres !

Sa méthode ? Guynemer grimpe très haut, se place dans le soleil et guette sa proie, tel un rapace. Puis il tombe sur l'infortuné comme une pierre, tire à bout portant au risque de percuter sa victime qu'il évite *in-extremis*, servi par une chance insolente. Le 26 septembre 1916, un obus déchire l'aile du *Vieux-Charles*, qui, au terme d'une chute verticale de 3 000 mètres, « encadre la planète » à environ 180 kilomètres/heure. A la stupéfaction des sauveteurs, déjà résignés à recueillir un bouillie d'homme, Georges s'extirpe indemne de l'épave. De tels miracles contribuent à forger les mythes. Dans les tranchées, son nom court sur toutes les lèvres.

Le personnage dissimule une sensibilité extrême. Un jour, au cours d'un affrontement, il aperçoit Tarascon sur lequel s'acharnent trois avions ennemis. Soudain, l'appareil de son ancien instructeur se désintègre à dix mètres du sol, sous l'action conjuguée des balles explosives. Au péril de sa vie, Guynemer se pose près des débris, se précipite vers le pilote miraculeusement épargné et le serre dans ses bras, bredouillant d'une voix étouffée : « *Oh ! père, comme tu m'as fait peur.* »

Si indéniablement il est un tueur, la haine ne l'aveugle pas. Son duel aérien du 6 juin 1916 avec Ernst Udet, un autre prince de l'air, en apporte la démonstration. Au cœur d'un combat tournoyant au cours duquel l'as allemand découvre qu'il a affaire à un pilote supérieur, capable d'anticiper ses mouvements, ses armes s'enrayent. Réduit à l'impuissance, Udet ne se berce pas d'illusions et croit sa dernière heure arrivée. C'est alors que se produit l'impensable : Guynemer se rapproche de son adversaire médusé, lui adresse un petit signe de la main avant de s'éloigner vers ses lignes.

L'amour d'Yvonne Printemps

Désormais, le Français vole tant qu'on pourrait imaginer qu'il ne veut plus redescendre. S'il n'est pas le meilleur pilote, ni le plus fin tireur, à l'image de René Fonck, il se classe largement en tête des plus impétueux. Au moment de sa disparition, il totalisait, en 666 heures de vol, 53 victoires homologuées et 2 missions spéciales périlleuses qui consistaient à déposer des agents de renseignement derrière les lignes ennemies.

Une vie aussi trépidante semble laisser peu de place aux loisirs. Certes, Guynemer ne dédaigne pas les permissions qu'il consacre à de sages visites rendues à ses parents, dans leur maison de Compiègne, et à des virées parisiennes avec ses camarades. Il lui arrive évidemment de succomber aux tentations féminines. Quand on est pilote de chasse, auréolé du prestige des vainqueurs, les occasions se bousculent. Nungesser, son grand rival, ne fait pas la fine bouche et troublera nombre de petites-bourgeoises en quête de frissons. Pour sa part, le gosse, d'ordinaire peu sensible aux pièges de la séduction, se sent un peu gauche en cette compagnie émoustillante et délicieusement perfide. C'est Yvonne Printemps qui, le temps d'une passion intense, apprivoisera ce « *cœur de puceau* ». La romance passagère se transforme en un amour sincère et partagé, mais la vie des cafés-concerts et des théâtres va jeter la jolie courtisane dans les bras de Sacha Guitry.

La guerre rappelle Guynemer, et il y retourne d'autant plus volontiers qu'il vole maintenant à bord d'un Spad, le meilleur appareil de cette période. A partir de là, les engrenages d'une existence déjà rapide tournent de plus en plus vite, aussi vite que la nouvelle hélice fabriquée pour le *Vieux-Charles* par un jeune ingénieur, Marcel Bloch, le futur Marcel Dassault...

Des risques insensés

La promotion de ce très jeune homme, fait officier de la Légion d'honneur le 5 juillet 1917, suit également une courbe ascendante : caporal en 1915, sous-lieutenant dans la foulée, capitaine en février 1917.

En juillet 1917, il franchit le cap des cinquante victoires. Tout autre s'en réjouirait. Lui, au contraire, craint de se voir muté à l'arrière, à un poste d'instructeur. Et redouble d'audace. Dès la mi-août 1917, ses camarades le devinent plus tendu. Il prend d'ailleurs des risques insensés et s'enfonce dans le danger comme s'il souhaitait défier la fatalité. Malgré tout, le gosse-capitaine, abattu plusieurs fois, ne se voile pas la face : « *C'est fatal*, confie-t-il à certains, *je n'y échapperai pas.* » Pressentiment ? Il est vrai que l'escadrille a déjà payé un lourd tribut. Et Guynemer le chanceux sait que son tour viendra inévitablement, sans en concevoir la moindre peur. Le jeune capitaine puise sans retenue dans des réserves d'énergie bien entamées. Qu'importe le nombre d'ennemis : il fonce et gagne. Les « couics » s'alignent. Le « couac » n'est pas loin. C'est alors que le sort s'infléchit. Le lundi 10 septembre, il effectue trois sorties qui se soldent toutes par des atterrissages forcés.

Et puis, voici le 11 septembre. Fatigué par ses mésaventures de la veille, Georges n'a pas bien dormi. En ce début de matinée, le temps s'annonce beau, une invitation à laquelle il ne résiste pas. Peu après 8 heures, en compagnie du sous-lieutenant Bozon-Verduraz, il quitte le terrain de Saint-Pol-sur-Mer, dernière affectation en date des Cigognes. Lorsque Brocard, prévenu de son état, l'appelle, il est trop tard, Guynemer et son équipier évoluent, à 4 000 mètres, dans un ciel libre, éclaboussé de soleil. Au-dessous, une nappe de brume rose nimbe encore le paysage et s'estompe sur la mer.

Après de longues minutes d'un vol sans histoires qui les a menés près du village de Poelkapelle, non loin de Langemark, au sud de la forêt de Houthulst, Georges détecte, 1 000 mètres plus bas, un Rumpler allemand d'observation. Il avertit son ailier et attaque aussitôt. Tandis qu'il se lance dans ce combat apparemment facile, Bozon-Verduraz surprend une formation de huit Fokker en route vers les lignes anglaises. Respectueux des règles, le sous-lieutenant va attirer sur lui l'attention du groupe ennemi afin de laisser le champ libre à son leader. Quand, débarrassé de la meute, il revient vers l'endroit où, en principe, l'attend Guynemer, il n'y a personne. L'aviateur ne s'alarme pas encore, mais, à mesure que s'égrènent les heures, le doute s'insinue, auquel va se substituer une certitude insupportable.



« Héros légendaire »

A cette époque de communications difficiles circulent les informations les plus fantaisistes. D'après un rapport officiel allemand, publié dans *la Gazette des Ardennes*, Guynemer aurait été touché à une altitude de 700 mètres, au nord-est du cimetière de Poelkapelle, par le mitrailleur de l'avion qu'il poursuivait. Un sous-officier et deux soldats allemands accourus sur les lieux auraient découvert un appareil français dont une aile était brisée ; le pilote, toujours à bord, avait été tué d'une balle dans la tête. Les militaires constatèrent, en outre, qu'une jambe et une épaule étaient rompues.

Dans un premier temps, les Allemands affirmeront l'avoir inhumé au cimetière de Poelkapelle puis, en novembre 1917, le département des affaires étrangères de Berlin reviendra quelque peu sur les détails : si une balle dans le crâne a effectivement provoqué le décès, cette fois, seul l'index de la main gauche a été emporté. A ces variantes sur l'état du corps s'ajoute une autre version selon laquelle le cadavre n'aurait pu être enterré ni mis à l'abri en raison du pilonnage incessant qu'infligeait l'artillerie anglaise à ce secteur. Un point doit être souligné : contrairement à son habitude, l'Allemagne n'a pas inscrit le numéro d'ordre du *Vieux-Charles* sur la liste des avions abattus... Les recherches menées activement à diverses reprises depuis lors n'ont pu éclaircir ce mystère, laissant la part belle à la légende.

Ainsi, de « l'Ange de la mort », il ne restera rien, sinon une citation, sa vingt-sixième, datée du 11 octobre 1917, gravée dans le marbre du Panthéon et lue chaque année sur le front des troupes de l'armée de l'air. Elle dit, notamment : « *Héros légendaire* (...), *il lègue au soldat français un souvenir impérissable qui exaltera l'esprit de sacrifice et provoquera les plus nobles émulations.* »

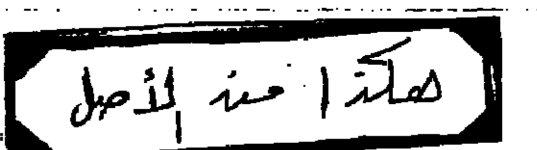
BERNARD MARCK.

(1) Henry Bordeaux, *Vie héroïque de Guynemer* (Plon).

(2) Jules Roy, *Guynemer* (Albin Michel).

(3) L'escadrille modifie son appellation à mesure qu'elle change d'avions. D'abord BL 3 en août 1914 parce qu'elle possède des Blériot, elle devient la MS 3 (Morane-Saulnier), puis la N 3 (Nieuport) et, enfin, la Spa 3 (Spad).

(4) Pilote de grande classe déjà célèbre avant la guerre, Jules Védrines réussira, en 1919, à poser son appareil sur le toit des Galeries Lafayette, avant de se tuer deux mois plus tard au cours d'un raid.



TUNISIE : le procès des intégristes

Les jeunes gens accusés d'attentats nient appartenir au MTI

TUNIS
de notre correspondant

Les interrogatoires des intégristes, poursuivis pour atteinte à la sûreté intérieure et extérieure de l'Etat devant la Cour de sûreté de l'Etat, devaient fin le samedi 12 septembre avec la comparution des trois derniers des cinquante inculpés présents, dont M. Rached Ghannouchi, président du Mouvement de la tendance islmaique (MTI). Ensuite, de l'avis général, tout devrait aller très vite. Après le réquisitoire du ministère public, dont on s'attend qu'il demande plusieurs peines capitales, et les plaidoiries de la défense, la Cour devrait être en mesure de rendre son arrêt, mercredi ou jeudi prochain.

Au cours de l'audience de vendredi, les dix inculpés impliqués dans les attentats du 2 août dans les hôtels de Sousse et de Monastir, qui avaient fait douze blessés parmi les touristes italiens et britanniques, ont affirmé qu'ils n'avaient aucun rapport avec le MTI, auquel l'accusation impute ces actes de terrorisme. Tous ont déclaré à la barre que c'est à la suite des tortures qu'ils ont subies qu'ils avaient reconnu devant les policiers appartenir au Mouvement.

Quatre d'entre eux ont même précisé que, mardi, ils avaient reçu la visite dans leur cellule d'un policier, qui les avait menacés de nouveaux sévices au cas où ils se rétracteraient devant la Cour, comme ils l'avaient déjà fait une première fois dans le cabinet du juge d'instruction.

Des accusations confuses

De ces auditions, il ressort que le dossier relatif aux attentats a été, pour le moins, bien hâtivement constitué. M. Mehrez Boudegga, l'électricien-artificier, a été le seul à reconnaître les faits retenus contre lui. C'est, a-t-il expliqué, un certain Fethi Maatoug, poseur de l'une, sinon des quatre charges explosives, actuellement en fuite – et qui serait lié à l'un des responsables du MTI pour la région, lui aussi en fuite – qui lui avait demandé de les préparer, *« non pour tuer »*, mais *« seulement pour faire peur aux touristes, qui se baignent nus et portent atteinte à la morale »*.

Dans ce même groupe figure notamment un membre de la garde nationale (gendarmerie) qui a transporté, *dans une voiture de location*, Fethi Maatoug, de Sousse à Tunis, où il devait prendre l'avion pour l'Italie. Il a dit tout ignorer de l'implication de ce dernier dans les explosions.

La suite n'est que confusion, dont un seul élément se dégage : les sept autres inculpés *étaient* déjà *en état* d'arrestation pour divers motifs – quelques-uns depuis le mois de juin – bien avant la nuit du 2 août. Il était reproché à certains de posséder des fusils de chasse sans autorisation ou des tracts, à d'autres d'avoir eu des altercations avec des policiers à la sortie d'une mosquée ou d'être soupçonnés d'avoir écrit des graffiti sur les murs. Le plus jeune, qui a seize ans, avait été interpellé après avoir déchiré, dans la vitrine d'un cinéma, des photos *« immorales »* de femmes nues.

Agés de seize à vingt-cinq ans, agriculteurs, commerçants, forgerons, maçons ou lycéens, originaires de la localité de Djemal dans le Sahel, ou de ses environs, comme Mehrez Boudegga, ils ont assisté ou participé, d'une façon ou d'une autre, aux premiers essais d'explosifs auxquels ce dernier se livrait depuis le mois de mai dans la campagne. C'est d'ailleurs ce point que retient essentiellement contre eux l'accusation, mais tous ont nié être au courant du véritable objet de ces expériences.

MICHEL DEURÉ.

Alors que le cessez-le-feu entre le Tchad et la Libye paraît rompu

L'OUA souhaite une rencontre entre M. Habré et M. Kadhafi

Le Tchad a fait état, samedi 12 septembre, de nouveaux bombardements libyens au nord du pays, malgré le cessez-le-feu annoncé vendredi. Il s'agirait de raids aériens effectués vendredi soir. Bien précaire, le « cessez-le-feu » pourrait néanmoins aboutir à une rencontre entre M. Kadhafi et M. Hissène Habré sous les auspices de l'OUA, à Lusaka, la capitale zambienne, les 24 et 25 septembre.

En annonçant vendredi l'interruption des combats dans une guerre qui n'a jamais été déclarée, le Tchad a tenu un langage qui n'invite pas à un optimisme excessif. Il a souligné que sa décision était avant tout un geste de *« bonne volonté »* à l'égard de l'Organisation de l'unité africaine (OUA) et que la vigilance s'imposait devant la *« perfidie »* du régime libyen. Il a affirmé que l'arrêt des combats n'*« avait de sens »* que s'il devait déboucher sur un règlement définitif du conflit.

Alors que M. Jacques Chirac déclarait, à Fort-de-France, qu'il *« espérait ardemment »* que le cessez-le-feu *« serait suivi d'effet de part et d'autre »*, l'OUA réagissait avec une exceptionnelle célérité en annonçant la réunion, les 24 et 25 septembre à Lusaka, du comité *ad hoc* sur le différend frontalier. Le colonel Kadhafi et le président Hissène Habré ont été invités par le président Kaunda à se rendre à cette réunion au cours de laquelle il leur serait proposé de soumettre le dossier sur la bande d'Aozou à la Cour internationale de La Haye.

M. Hissène Habré a fait incontestablement la principale concession puisqu'il donne de nouveau priorité aux diplomates en acceptant le gel de la situation militaire, alors que les Libyens ont repris le contrôle de la bande d'Aozou. Il s'interdit jusqu'à nouvel ordre la contre-attaque sur le territoire contesté qu'on le soupçonnait de préparer après le succès de son raid sur la base de Maaten-es-Sara. Les réserves du gouvernement français sur cette incursion en Libye l'ont sans doute incité à faire un geste, alors qu'il attend de Paris la fourniture de nouveaux lots de munitions et des moyens antichars et anti-*aériens accrus. Sans doute ne croit-il* pas aux résultats des palabres de l'OUA, mais il lui faut montrer à son allié qu'il n'a pas d'autres choix que le langage des armes.

Appuis arabes pour Tripoli

La Libye présente benoîtement la *trêve comme un moyen de « mettre fin aux souffrances des Tchadiens »* engagés, selon elle, dans une guerre civile. Des considérations moins humanitaires l'ont évidemment amenée à emboîter le pas à M. Hissène Habré. Alors qu'elle était dans une bien mauvaise passe sur le plan diplomatique, l'« agression » tchadienne au nord d'Aozou lui a permis de renverser la situation à son profit dans les capitales disposées à entendre ce langage. Tandis que les pays modérés d'Afrique noire restaient relativement silencieux, l'Algérie et le Soudan prenaient fait et cause pour Tripoli.

Renonçant à ses ambitions de médiateur, l'Algérie faisait de nouveau la cour au colonel Kadhafi pour des raisons qui tiennent essentiellement à sa recherche constante d'alliés dans le conflit du Sahara occidental. Il est vrai que Tripoli avait des arguments auxquels on est *sensible à Alger au sujet des interventions* extérieures au continent. Les Libyens n'ont-ils pas montré des carcasses de missiles Stinger qui auraient été utilisés récemment par l'armée tchadienne, alors que Washington affirme que de telles livraisons sont simplement à l'étude ?

Sans doute le colonel Kadhafi n'espère-t-il pas remonter le courant au sein de l'OUA, où une majorité *lui est hostile. Mais il peut espérer* des appuis arabes s'il porte l'affaire d'Aozou à l'ONU. Sa décision d'établir *« des relations fraternelles »* avec l'Irak, après qu'il eut été un fidèle allié de l'Iran dans la guerre du Golfe, n'est sans doute pas étrangère à ses déboires au Tchad.

JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE.

NAMIBIE

La Cour suprême déclare illégale la détention de membres de la SWAPO

Windhoek. – La Cour suprême de Namibie a déclaré illégale, le vendredi 11 septembre, la détention sans jugement, par les policiers, de six membres de l'Organisaion du peuple du Sud-Ouest africain (SWAPO), qui combat l'administration sud-africaine dans ce pays.

Un de leurs avocats a déclaré que, avec une telle prise de position invalidant une décision de la police, la Cour suprême mettait en cause pour la première fois la loi sur le terrorisme, qui autorise des détentions sans jugement d'une durée indéterminée.

*Les six détenus sont le vice-*président de la SWAPO, Hendrik Witbooi, un responsable national du mouvement, Daniel Tjongarero, son porte-parole pour les affaires étrangères, Niko Bessinger, un Blanc jouant un rôle important dans l'organisation, Anton Lubowski, et les deux syndicalistes Ben Uulanga, secrétaire général du Syndicat des mineurs de Namibie, et John Pandeni, du Syndicat de l'industrie alimentaire (Namibian Food and Allied Workers Union). MM. Tjongarero et Lubowski ont été hospitalisés pour troubles rénaux.

Le police avait déclaré, lors de leur arrestation, qu'ils seraient détenus pour être interrogés à la suite de l'explosion d'un bombe au centre de Windhoek, le 17 juillet. Cette explosion n'avait pas fait de victimes, mais avait causé d'importants dégâts. – *(AFP.)*

BURUNDI : lendemain de putsch

Retour à la normale à Bujumbura

BUJUMBURA
de notre envoyé spécial

En quête de ndagalas et autres mukekes, les pêcheurs au lamparo ont repris leurs sorties sur le lac Tanganyika interrompues – couvre-feu oblige – pendant quelques nuits au lendemain du putsch qui, le 3 *septembre, a chassé en douceur du* pouvoir le colonel Jean-Baptiste Bagaza.

Frontières rouvertes et communications rétablies depuis le vendredi 11 septembre, le Burundi s'est remis à vivre comme si de rien n'était. Retour à la normale ? *« Mais,* s'étonne un autochtone, *rien n'a jamais été vraiment très anormal ni très inquiétant. »*

Dans ce petit pays enclavé au cœur de l'Afrique, coupé pendant huit jours de ses sources d'approvisionnement, il n'y a pas eu de rupture de stock. A Bujumbura, où le couvre-feu vient d'être repoussé à 22 heures, les militaires qui gardent encore certains bâtiments publics, comme le centre de télécommunications, passent presque inaperçus. Par précaution, quelques contrôles routiers sont dressés aux portes de la capitale.

Sous la conduite du major Pierre Buyoya, le comité militaire de salut national s'est notamment donné pour tâche prioritaire *« la relance de la crédibilité extérieure »* du pays. Le nouvel homme fort de Bujumbura vient en effet de dire au corps diplomatique son souci de redorer *« l'image de marque* [du Burundi] *que les médias ont ternie, souvent de façon partisane et exagérée »*.

Au lendemain de la désignation par le comité militaire de salut national du major Buyoya comme président de la République, les messages de soutien et de félicitation adressés des quatre coins du pays ne cessent d'affluer à Bujumbura, mais pas encore de l'étranger. Pour le moment, le nouveau chef d'Etat doit se contenter de la reconnaissance, *« évidente »* selon la radio nationale, de son régime par ses seuls voisins ruandais et zaïrois, lors du tout récent sommet de Goma *(le Monde* du 12 septembre).

Personne ne sait qui fait quoi au sein du comité militaire de salut national, quand sera formé le nouveau gouvernement et quelles seront au juste les orientations du régime. Cela n'a pas empêché *le Renouveau*, le quotidien burundais qui vient de reparaître, de publier un premier commentaire sur le coup d'Etat, sous forme de bulletin météo.

Dans cet éditorial intitulé « Une bouffée d'air frais », le journal remarque qu'il a plu le jour même du putsch *« pour la première fois depuis plus de trois mois »*, alors que s'ouvre la saison des semailles. Il veut voir dans ces faveurs du ciel, *jadis courroucé par la politique* anticléricale du colonel Bagaza, un signe de très bon augure.

JACQUES DE BARRIN.

Avant la visite de M. Chevardnadze à Washington

La diplomatie américaine souhaite montrer qu'elle reste sur ses gardes

Le ministre soviétique des affaires étrangères, M. Edouard Chevardnadze, est attendu le mardi 15 septembre à Washington pour des conversations avec le secrétaire d'Etat américain, M. George Shultz, qui se prolongeront jusqu'à jeudi.

WASHINGTON
de notre correspondant

Simple prudence de chat échaudé ou manière de signifier aux Soviétiques que les Etats-Unis ne sont pas prêts à n'importe quoi pour obtenir un accord sur le contrôle des armements et, par voie de conséquence, un sommet Reagan-Gorbatchev à l'automne ? En toute hypothèse, les responsables américains n'ont pas *ménagé leurs efforts* tout au long de la journée du vendredi 11 septembre pour dissiper l'idée que tout était dans la poche, à commencer par l'accord sur l'élimination des fusées à portée intermédiaire (INF).

Dès le petit matin, le secrétaire d'Etat, M. George Shultz, déclarait à un groupe de correspondants étrangers : *« Tant qu'il n'y a pas d'accord, il n'y a pas d'accord. »* Et M. Shultz de s'irriter de certaines déclarations récentes de responsables soviétiques, en particulier M. Viktor Karpov, un des principaux négociateurs, qui voulait que Washington détruise plusieurs centaines d'ogives nucléaires susceptibles d'équiper les fusées Pershing 1-A détenues par l'Allemagne de l'Ouest. *« Tout le monde reconnaît qu'on ne peut pas contrôler les ogives* [par opposition aux lanceurs]. *M. Karpov sait bien qu'il ne parle pas sérieusement, qu'il lance de la poudre aux yeux. »*

De son côté, M. Max Kampelman, chef de la délégation américaine à Genève, trouve étrange l'*« immobilisme »* pratiqué par Moscou depuis plusieurs semaines sur à peu près tous les sujets : aucun progrès sur le contrôle des armements ni sur l'Afghanistan, un sujet sur lequel les Soviétiques semblaient pourtant vouloir aller de l'avant.

Un peu plus tard dans la journée, d'autres officiels du département d'Etat et de la Maison Blanche ont poursuivi sur le même ton en insistant en outre sur le fait que l'éventualité d'un sommet n'était *« pas l'objet des entretiens »* qu'aurait M. Chevardnadze à Washington.

L'atmosphère reste cependant sereine. On n'exclut même pas, si les Soviétiques se montrent finalement *« raisonnables »*, des progrès substantiels sur une autre négociation encore plus importante : celle des armements stratégiques (START) qui pourrait même aboutir à un accord avant la fin de l'année, fait remarquer M. Shultz. Mais, visiblement, on se méfie et on entend le faire savoir.

De leur côté, divers officiels soviétiques, de rang moyen il est vrai, s'étaient livrés au cours des jours précédents à des réflexions plutôt pessimistes : simple préparation tactique peut-être, à laquelle les Américains auraient cru utile de répliquer de manière similaire.

En principe pourtant, et selon M. Shultz, l'accord sur les INF dit de la « double option zéro » est acquis *« dans toutes ses grandes lignes »*. Ne subsiste, en dehors de détails techniques à propos desquels Moscou ferait traîner les choses, qu'un obstacle « artificiel », les désormais fameux lanceurs Pershing 1-A ouest-allemands dotés d'ogives américaines.

Depuis que le chancelier Kohl a publiquement fait savoir que, en cas d'accord soviéto-américain sur les INF, il laisserait mourir de leur belle mort en 1991 ces engins déjà démodés, il ne s'agit plus que d'une question de principe. Mais là M. Shultz s'est montré plus catégorique que jamais. Pas question de tenir compte, dans une négociation bilatérale, de forces tierces ou même de forces relevant d'un système dit, selon le jargon en vigueur, « coopératif ». Derrière ce principe, il y a une préoccupation majeure : ne pas créer un précédent particulièrement fâcheux pour la Grande-Bretagne et la France, qui ne veulent pas que leurs forces soient comptabilisées dans les grands marchandages soviéto-américains.

Pour le reste, c'est-à-dire le danger potentiel que représenteraient les Pershing pour l'URSS, le secrétaire d'Etat fait mine de ne pas comprendre l'insistance des Soviétiques puisque le chancelier Kohl a pris un engagement public et que, *« dans une démocratie comme l'Allemagne »* (fédérale), il serait *« inconcevable »* de ne pas tenir de tels engagements.

M. Kampelman avance, lui, une explication : les Soviétiques ne résistent jamais à la tentation de semer le trouble dans un pays aussi important, pour eux, que l'Allemagne de l'Ouest, explique-t-il. Raison de plus, pour les Etats-Unis, de ne pas céder.

Les conflits régionaux

Malgré l'importance que leur donne la perspective d'un accord tout de même attendu, les INF sont loin d'être le seul chapitre des conversations de M. Chevardnadze à Washington, qui dureront trois jours. *Comme d'habitude*, les Américains tiennent à faire figurer en première place le chapitre des droits de l'homme, même si Moscou a fait ces derniers temps des efforts inhabituels dans le domaine qui intéresse essentiellement les Etats-Unis : l'émigration des juifs soviétiques. M. Shultz a, néanmoins, reçu vendredi successivement M. Anatoli Chtcharanski, dissident juif libéré de prison et autorisé à émigrer au début de 1986, et une délégation de *dirigeants de la communauté juive* américaine pour leur répéter que la question de l'émigration des juifs serait bien *« partie intégrante de la négociation »*.

Seront aussi évoquées les affaires bilatérales, notamment le contentieux portant sur la nouvelle ambassade des Etats-Unis à Moscou, inutilisable parce que truffée de micros, et les questions régionales, en particulier le Golfe et l'Afghanistan. A propos du premier, M. Shultz a semblé plutôt satisfait de l'attitude des Soviétiques, qui partagent, selon lui, avec Washington un même objectif, faire cesser la guerre. Il a aussi évoqué les consultations qui ont eu lieu à plusieurs reprises entre les deux capitales à propos du Golfe. Le secrétaire d'Etat faisait sans doute allusion aux démarches parallèles (et apparemment infructueuses) *de Washington et de Moscou* pour dissuader le colonel Kadhafi de livrer des mines à l'Iran en échange d'armes chimiques utilisables au Tchad.

Sur un autre problème régional, celui de l'Amérique centrale, en revanche, M. Shultz s'est montré plus brutal. *« Dans notre hémisphère »*, a-t-il expliqué, les Soviétiques n'ont rien à faire, surtout pas déverser des quantités d'armes sophistiquées au Nicaragua, où *« une bonne révolution, le renversement du dictateur Somoza, a été volée par les communistes »*.

La veille, M. Shultz avait annoncé devant le Sénat que le président Reagan demanderait, pour les dix-huit mois à venir, des crédits de 270 millions de dollars pour l'aide aux « contras ». Une demande accueillie comme une véritable provocation par plusieurs ténors démocrates et qui sera presque sûrement repoussée, du moins dans ces *termes, par un Sénat désireux de* laisser ses chances au plan Arias, censé amener à la fois la paix et la démocratie dans la région. L'administration Reagan soutient ce plan du bout des lèvres en cachant à peine le plus profond scepticisme. Mais elle entend faire savoir – c'est le sens de cette forte demande de crédits – que, en tout état de cause, elle ne baissera pas les bras et ne lachera pas les « contras ».

JAN KRAUZE.

Aux Nations unies

La conférence sur le désarmement et le développement s'est conclue par un compromis

NEW-YORK (Nations unies)
de notre correspondant

« Le monde peut soit poursuivre la course aux armements (...), *soit s'orienter délibérément et raisonnablement vite vers un développement social et économique plus stable et équilibré. Il ne peut s'engager dans ces deux directions à la fois. »* Après trois semaines de travaux souvent marqués par la nervosité, la première conférence des Nations unies sur la relation entre le désarmement et de développement s'est achevée le vendredi 11 septembre à New-York par l'adoption d'un document final dont le mérite essentiel est, selon le secrétaire général de la conférence, M. Martenson, d'exister.

La conférence était saisie de plusieurs thèses contradictoires (*le Monde* du 25 août). Selon le bloc soviétique, appuyé par une partie du mouvement des non-alignés, le désarmement aurait des effets bénéfiques immédiats sur la situation économique des pays en développement. Selon les Occidentaux, en revanche, il n'y avait pas de relation directe de cause à effet. Les cent cinquante délégations présentes ont tranché par un compromis.

« Il existe une corrélation étroite entre le désarmement et le développement (...), *et la réduction des dépenses militaires mondiales pourrait grandement contribuer au développement »*, affirme le document final, qui précise toutefois que *« la sécurité est une priorité pour toutes les nations »*. Aussi, sans rejeter les idées professées depuis longtemps par l'Union soviétique et par certains ténors du tiers-monde, la conférence donne-t-elle également raison à l'Occident, qui a toujours refusé de porter seul la responsabilité du surarmement, estimant que la sécurité était la condition *sine qua non* aussi bien du désarmement que du développement économique.

Devant le refus absolu des Occidentaux, la conférence a abandonné la proposition en faveur de la création d'un fonds international de *développement* alimenté par les sommes dégagées par d'éventuelles mesures de désarmement.

La transparence des budgets militaires

La revendication occidentale d'une transparence des budgets militaires et la proposition française subséquente d'un « observatoire des Nations unies » sont, timidement, prises en compte : *« Le plus grand nombre possible d'Etats devraient fournir à l'ONU des informations objectives concernant leur budget militaire, sur la base de définitions convenues. »* Adressée surtout au bloc soviétique, l'exigence de la transparence avait été, à la surprise générale, soutenue par le vice-ministre soviétique des affaires étrangères, M. Petrovski, qui, néanmoins, combattit ensuite avec vigueur, toute tentative de codifier le calcul des dépenses consacrées à des fins militaires.

En l'absence des Etats-Unis, dont le gouvernement a refusé de participer à une conférence qu'il considérait comme *« inutile »*, le rôle de « locomotive » occidentale est revenu, pour la première fois, à la Communauté européenne. Celle-ci se félicite d'avoir tenu bon face aux pressions, démontrant ainsi, selon certains, que la *« présence des Américains n'est pas toujours essentielle »*.

Curieusement, le fait que la conférence se soit terminée – malgré l'âpreté des débats par un consensus général serait dû, en partie, à l'absence des Etats-Unis : heureux de pouvoir faire sentir à ces derniers qu'ils avaient commis une erreur, les participants ont serré les coudes afin de garantir le succès de la conférence...

CHARLES LESCAUT.

Amériques

CHILI : quatorzième anniversaire du coup d'État

Les taches sombres du régime Pinochet

Le général Pinochet a fêté, le vendredi 11 septembre, le quatorzième anniversaire de son arrivée au pouvoir. La veille, l'ancien sénateur socialiste Erich Schnake, opposant en exil, était revenu à Santiago après un va-et-vient mouvementé, rocambolesque et dramatique.

Ce « régime transitoire », à la longévité exceptionnelle, s'est en effet engagé à plusieurs reprises à mieux respecter les droits de l'homme dans un pays où ils sont bafoués avec une régularité et un machiavélisme peu ordinaires. Les pressions de Washington et, d'une manière plus ponctuelle, la visite du pape Jean-Paul II au mois d'avril dernier, avaient été l'occasion pour les autorités militaires d'annoncer de nouvelles mesures de « libéralisation ». La plupart des exilés devaient être autorisés à rentrer au Chili et les enquêtes sur les multiples violations des droits de l'homme, menées avec diligence. L'aventure du sénateur Schnake résume bien les limites et les contradictions de cette politique.

Cet opposant, aujourd'hui modéré, possède la double nationalité espagnole et chilienne. Bravant l'interdiction de retour, il a profité de la réunion, la semaine dernière, de la seconde assemblée parlementaire pour la démocratie – organisée par la Démocratie chrétienne avec la participation de parlementaires européens – pour rentrer, sinon clandestinement, du moins *incognito* dans son pays. Son apparition, lors de ce forum, a créé une certaine surprise et un grand enthousiasme, vite retombés lorsque les autorités chiliennes exigèrent qu'il *« se rende »* et décidèrent son expulsion.

Rien jusque-là que de très banal dans un pays où le thème du retour des exilés hérisse au plus haut point le général Pinochet. Mais le sénateur a été expulsé, selon son fils Alfonso qui vit en France, dans des conditions dramatiques. Emmené en hélicoptère dans la région de Puerto-Montt (à un millier de kilomètres environ au sud de la capitale) il a été « largué », au sens propre du terme, à la frontière argentine, en pleine cordillère, de nuit et sans aucune aide. M. Schnake n'a dû son salut – et sa survie, dans ce climat froid, où il a affronté la neige en tenue de ville – qu'à la proximité d'une cabane de chasseur. Le gouvernement chilien a ensuite fait volte-face et a dépêché, dès le lendemain, une patrouille pour le ramener et lui indiquer que finalement il bénéficiait du droit de rentrer dans son pays.

En fait, ont précisé les autorités *chiliennes*, le cas de l'ancien parlementaire était à l'étude, et son arrivée surprise n'a fait que précipiter une autorisation prévisible. Aucune explication n'a été donnée sur sa courte et brutale expulsion, d'autant plus étonnante qu'actuellement « seulement » quelque trois cents personnes sont encore interdites de séjour, des militants communistes,



des membres du MIR et la famille de l'ancien président Allende principalement. Ces méthodes sont cependant révélatrices du fonctionnement de la répression dans le pays.

Des procédés expéditifs

Dans l'arsenal repressif de la junte militaire, il existe des procédés encore plus expéditifs. En juillet 1986, deux militants de gauche sont brûlés vifs par les forces de l'ordre. Rodrigo Rojas succombera à ses blessures, alors que Carmen Quintana, défigurée, ne devra sa survie qu'à une longue hospitalisation au Canada. Les deux jeunes gens se trouvaient dans une manifestation lorsqu'ils ont été surpris par une patrouille. Ils ont été retrouvés à une dizaine de kilomètres de là, abandonnés et laissés pour morts.

Plus récemment, en juin, douze militants supposés du Front patriotique Manuel Rodriguez ont été tués dans des conditions troublantes. Au cours d'affrontements avec les services de sécurité, assure le communiqué officiel. Un massacre de sang-froid, disent pour leur part de nombreux opposants et observateurs. *Ils* ont été assassinés la même nuit et presque au même endroit alors que les autorités présentent des versions différentes – et contradictoires – de ce qui apparaît bien comme une « élimination ».

Les suites données à ces multiples violations des droits de l'homme dépendent exclusivement de la justice chilienne. En l'absence d'enquêtes sérieuses, il est impensable d'aboutir à une condamnation formelle des auteurs de ces actes. Comme le soulignait M. Philippe Texier, magistrat et membre du Comité des juristes pour le Chili, (*le Monde* du 26 décembre) la justice est essentiellement contrôlée par les militaires, peu enclins à condamner leurs pairs.

Les artifices permettant la mise à l'écart de la justice civile sont nombreux. Le dernier exemple concerne les dénonciations de tortures infligées par la police secrète. La Cour suprême a en effet estimé que dans ce cas la justice militaire était seule compétente, puisque cette police relevait, par son caractère secret, de la défense nationale, et donc des forces armées... Il en va de même pour toutes les affaires qui touchent le chef de l'Etat, celui-ci assurant aussi les fonctions de commandant en chef des forces armées.

Dans ce domaine la dictature chilienne fait parfois preuve d'un cynisme étonnant. Ainsi la convention interaméricaine sur les mauvais traitements a été négociée sous l'ancienne présidence d'Eduardo Frei. Le document avait été signé lorsque Salvador Allende dirigeait le pays. Mais la ratification a été effectuée par le régime actuel, qui « étudie » simplement depuis dix ans sa... publication au *Journal officiel*.

De même, et plus largement, la Constitution de 1980 peut aussi conduire à l'exclusion pure et simple des opposants communistes. Tout citoyen se réclamant de cette « idéologie totalitaire » est en effet privé de vote pendant dix ans. La suppression du droit électoral permet ainsi d'obtenir sans contestation des résultats électoraux plus satisfaisants.

Les emprisonnements et interdictions sont bien évidemment décidés avec une grande célérité ; les enquêtes de la justice militaire sur les violations des droits de l'homme sont en revanche d'une incroyable lenteur. L'officier responsable de la patrouille qui a « brûlé » les deux opposants a été relâché après le versement d'une caution de 5 dollars. Il vient d'être promu capitaine sans qu'aucune explication n'ait été fournie.

Ce visage de la répression chilienne n'apparaît guère lors d'un séjour à Santiago, tant ces faits sont soigneusement entourés d'un juridisme tatillon et d'un total cynisme. Bien plus, malgré l'omniprésence du contrôle de la société chilienne, des îlots de liberté subsistent toujours. Les hebdomadaires, même lorsqu'ils sont saisis et fermés et leur directeur poursuivi pour *« injure au chef de l'Etat »*, continuent de diffuser clandestinement des résumés photocopiés de leurs articles. Les radios bénéficient, elles, d'une marge de manœuvre assez grande. Deux quotidiens d'opposition ont aussi vu le jour, pour la première fois depuis 1973.

C'est une dictature *« en peau de léopard »*, disait un observateur assidu de la vie chilienne. Mais les taches sombres ne s'effacent pas, bien au contraire. Et ce n'est pas l'autorisation de retour accordée à des exilés soigneusement triés qui peut faire illusion.

DENIS HAUTIN-GUIRAUT.

Le pape a voulu rassurer les juifs américains

(Suite de la première page.)

La réception par Jean-Paul II, le 25 juin au Vatican, du président autrichien Kurt Waldheim, accusé par les organisations juives notamment d'avoir eu un passé *nazi*, *a assombri le paysage*. La réaction immédiate des communautés américaines avait été de remettre en cause le principe même de la rencontre de Miami.

Le pape a finalement rencontré quelque deux cents représentants d'organisations juives : le Comité juif américain, le Congrès juif américain, la Ligue contre la diffamation de B'Nai Brith, ainsi que le Conseil des synagogues d'Amérique ; ils sont représentatifs de la quasi-totalité des instances des Etats-Unis, progressistes, orthodoxes et conservatrices. Certains membres de la communauté juive ont cependant désaprouvé la rencontre. Ainsi, neuf rabbins s'étaient-ils, le matin de l'arrivée de Jean-Paul II, rassemblés à Miami pour réciter des psaumes et sonner le shofar (cors rituel), en signe de protestation. Ceux-là mêmes qui ont participé à la rencontre n'en attendaient aucun miracle. Pourtant, c'est une tonalité plutôt positive qu'ont donnée, à l'issue de la rencontre, les personnalités juives rassemblées.

Les relations avec Israël

Président du Comité juif pour les affaires interreligieuses, le rabbin Waxman a, dans son discours, nettement rappelé les point de dissension. L'Eglise catholique, tout d'abord, n'a pas encore assez pris conscience, dans ses profondeurs, de sa terrible responsabilité historique : *« La shoah a été le point culminant de siècles d'antisémitisme dans la culture européenne ; en quoi l'enseignement chrétien porte une lourde responsabilité »*, a déclaré le rabbin.

Jean-Paul II avait cependant tenu à rappeler *« les efforts, dénués d'équivoque, de papes contre l'antisémitisme et le nazisme »*. Et de citer non seulement Pie XI, pour qui la croix gammée était *« l'ennemie de la croix du Christ »* (allocution de Noël 1938), mais aussi, de façon plus polémique, Pie XII, dont, a-t-il dit, *« l'histoire révélera... combien... il a ressenti la tragédie du peuple juif et comme il a efficacement travaillé pour lui venir en aide durant la seconde guerre mondiale »*.

Le point le plus vif de friction a peut-être été le moment où Jean-Paul II a situé dans l'*« assaut meurtrier totalement inhumain contre la Pologne »* le point de départ de l'*« extermination préméditée et systématique »* contre un peuple (sous-entendu celui de Pologne) menée par les nazis durant la seconde guerre mondiale. Le rabbin Waxman avait, en effet, peu auparavant, dénoncé *« de récentes tendances à obscurcir le fait que les juifs ont été la principale cible de la politique nazie de génocide »*.

Le rabbin a aussi soulevé, comme il était prévisible, un autre très grave élément de discorde : *« L'absence de relations diplomatiques complètes entre le Saint-Siège et l'Etat d'Israël »*. Certes, les juifs, a dit le rabbin, ont accueilli avec satisfaction la confirmation par Rome qu'il n'y a pas de *« motivations théologiques »* à cette situation, mais il a clairement indiqué qu'une prochaine démarche positive du Vatican *« enverrait un très fort signal à la communauté internationale »* pour rappeler qu'Israël est *« un membre permanent et légitime de la communauté des nations »*.

Le pape n'a pas lu, au centre culturel de Miami, où avait lieu la rencontre, un passage de son discours précisant que *« les catholiques reconnaissent comme élément de l'expérience des juifs le fait que ceux-ci ont un attachement religieux pour la terre dont les racines plongent dans la tradition biblique »*. Il a, en revanche, confirmé reconnaître au peuple juif *« le droit à une patrie »*. Pour ceux des juifs vivant *« dans l'Etat d'Israël (...), nous devons demander qu'ils aient la sécurité et la tranquilité requises, prérogatives de toute nation »*. Il a aussitôt ajouté : *« Ce qui vient d'être dit sur le droit à une patrie vaut également pour le peuple palestinien, dont tant de fils sont sans foyer et réfugiés »*. Il a exhorté les musulmans à prendre eux aussi leur part de la réflexion sur le passé. Le seul passage applaudi du discours de Jean-Paul II a été la formulation de son espoir *« que des programmes communs sur nos relations historiques et religieuses (...) puissent renforcer le respect mutuel et enseigner aux jeunes générations la vérité sur l'holocauste, de sorte que jamais plus une telle horreur ne soit possible »*.

L'étape œcuménique de Columbia

Etait-ce une manière d'humilité nouvelle pour un pasteur de l'Eglise catholique que le choix, vendredi après-midi, de l'étape de Columbia, cœur du fondamenalisme protestant aux Etats-Unis, où les catholiques ont été jusqu'à ces dernière décennies l'objet de mille vexations, au même titre que... les juifs ? La Caroline du Sud est l'Etat américain où les catholiques romains sont le moins nombreux (2,1 % de la population contre 22 % en moyenne), encore qu'en croissance soutenue, comme dans tout le sud du pays, du fait du mouvement de descente vers « la ceinture du soleil » de populations du nord et d'une arrivée substantielle d'émigrants d'Amérique latine et des Caraïbes. Un dialogue et un service de prières œcuméniques comme ceux qui ont eu lieu vendredi après-midi à l'université de Caroline du Sud auraient, de l'avis général, été impossibles il y a seulement un quart de siècle.

L'adresse de l'évêque protestant Philip Cousin était plus polie que chaleureuse, et posait plus de questions qu'elle ne formulait de propositions concrètes. En revanche, Jean-paul II fut plus ardent encore en faveur de l'œcuménisme qu'il ne l'est d'ordinaire lors de ses étapes dans les régions où le catholicisme est fortement minoritaire : pour un disciple du Christ, désirer autre chose que l'unité des chrétiens serait *« non seulement un scandale, mais une trahison »*.

JEAN-PIERRE CLERC.

A TRAVERS LE MONDE

Corée du Sud

Manifestation anti-américaine à Séoul

Séoul. – Des centaines d'étudiants hurlant des slogans anti-américains se sont battus, le vendredi 11 septembre, avec la police de Séoul, pour protester contre la prochaine visite aux Etats-Unis du candidat du pouvoir à l'élection présidentielle, M. Roh Tae Woo. Les manifestants critiquaient également une visite à Séoul, au même moment, du secrétaire d'Etat adjoint américain, M. Gaston Sigur, et accusaient les Etats-Unis de soutenir une *« dictature militaire »* en Corée du Sud. Environ cinq cents étudiants ont, pendant deux heures, bombardé de pierres et de cocktails Molotov quelque sept cents policiers, qui ont riposté avec des gaz lacrymogènes.

M. Roh doit se rendre à Washington en visite privée. – *(AFP.)*

Pays-Bas

Disparition d'un riche industriel

La *police néerlandaise a mis en* place un vaste dispositif pour retrouver un puissant homme d'affaires, M. Gerard Jan Heijn, père de quatre enfants, disparu depuis le mercredi 9 septembre. Il pourrait avoir été victime d'un enlèvement.

La famille de M. Heijn contrôle le groupe Ahold, qui possède la plus grande chaîne de supermarchés des Pays-Bas et 200 magasins aux Etats-Unis et réalise un chiffre d'affaires de plus de 6 milliards de dollars. Aucune demande de rançon ni revendication de rapt n'était parvenue vendredi à la police.

Les Pays-Bas ont été ces dernières années le théâtre d'une série d'enlèvements de personnalités du monde des affaires : en novembre 1983, le roi de la bière, Freddy Heineken, avait été enlevé au cœur d'Amsterdam. Un an plus tôt, Antonia Van der Valk, épouse du propriétaire d'une chaîne d'hôtels, avait subi le même sort. En 1977, le richissime Maurits Caransas avait lui aussi été victime d'un rapt. Dans les trois cas, les victimes ont recouvré la liberté après paiement d'importantes rançons. – *(AFP.)*



هكذا من الأصل

Le pape a voulu rassurer les juifs américains



La Cinq ouvre le bal avec Patrick Sébastien

LA CINQ 5

FARANDOLE
samedi 12 septembre
à 20 h 30

CINQ YOU LA 5 !

Politique

La stratégie des présidentiables

M. François Mitterrand : ne pas rester inerte

M. Chirac, arc-bouté à la machine de l'Etat, s'apprête à tenter la conquête du sommet (*le Monde* du 9 septembre). M. Barre, qui n'en fait qu'à sa tête, est bien décidé à l'en empêcher tant il est convaincu qu'une victoire du premier ministre serait catastrophique pour le pays (*le Monde* du 12 septembre). M. Rocard zigzague sur une ligne de crête, entre la tentation de s'adresser aux Français par-dessus la tête de son parti et le respect contraint des militants du PS (*le Monde* du 11 septembre).

M. Le Pen fanfaronne sur les plages et M. Lajoinie s'efforce d'exister (*le Monde* du 10 septembre). Et M. Mitterrand ? Il préside. La réponse, régulièrement servie par son entourage, est destinée à faire entrer de force dans les têtes, s'il en était encore besoin, que le chef de l'Etat ne compte pas au nombre des « présidentiables » communs, pour la simple raison qu'il est déjà président de la République et entend le rester, jusqu'au mois de mai 1988 au moins.

Que fait M. Mitterrand pour la rentrée 1987 ? La même chose que l'année dernière. Placide, il préside. A scruter à la loupe sa maison et son emploi du temps pour les trois ou quatre mois à venir, on s'use les yeux. Pas la plus modeste indication d'un changement de comportement. Pas le plus petit signe de préparation d'une véritable campagne électorale. L'équipe élyséenne est restée telle qu'en elle-même : nul n'a quitté le navire depuis plusieurs mois — bien que quelques-uns préparent leurs arrières pour l'après-mai 1988 et nul, à un niveau significatif, n'est venu renforcer l'équipage. « *On ne change pas une équipe qui gagne* », répond-on — avec un brin d'humour envers soi-même — à tous ceux qui s'étonnent d'une telle glaciation ; et l'on suggère ainsi qu'en un tournemain celle-ci pourrait se muer en état-major de campagne (1).

Manœuvres hollywoodiennes

On ne change pas, non plus, une politique jugée gagnante. Les Français aiment, tel qu'il est, le « père de la nation » — appellation élyséenne contrôlée — ou plutôt celui que ses partisans nomment maintenant « Tonton », reprenant en signe affectueux de popularité un sobriquet humoristique. Les collaborateurs du président ne voient pas pourquoi M. Mitterrand, soudainement, troquerait ce personnage qui lui est, dit-on, naturel, pour un costume de croque-mitaine. Le président continue donc de présider, d'arbitrer sans courir le risque d'être conspué pour une décision de parti pris, d'abriter sous son aile un peuple douillet, de conforter ses allures de « point fixe » en des temps tourmentés. Qu'il est doux de ne rien faire qui chiffonne quand tout s'agite autour de vous, quand les autres ambitionnent, magouillent et s'entre-déchirent en « *vitupérant l'époque* », comme dirait Léo Ferré.

Et voilà pourquoi le programme présidentiel est conforme à ce que — échéance de 1988 oubliée — on attendait qu'il soit. Performance économique et justice sociale pour l'intérieur ; coopération franco-allemande, construction de l'Europe et tiers-monde pour l'extérieur : tels sont les grands axes de son activité, les mêmes que ceux des années précédentes. Trois rendez-vous pour la consolidation et, peut-être, la progression du tandem franco-allemand : les manœuvres militaires conjointes du 24 septembre qui, en Bavière, promettent d'être hollywoodiennes avec ce qu'il faut de viriles embrassades entre braves pioupious des deux pays, d'exorcisme face aux drames hypothétiques provoqués par les autres, de larmes rentrées sur un passé sanglant qu'il s'agit d'assumer sans l'effacer ; une visite d'Etat en République fédérale, du 19 au 21 octobre, exercice de style puisque le chancelier Kohl et le président Mitterrand n'ont vraiment plus besoin de cela pour se rencontrer ; le sommet statutaire de novembre ; le vingt-cinquième anniversaire du traité de l'Elysée en janvier.

Le rituel et Hollywood ne sont pas limitatifs. Les manœuvres ont aussi une charge symbolique et politique. Pendant quelques jours, une partie de l'armée française sera placée sous commandement allemand, alors que la RFA est membre de l'OTAN dont la France s'est dégagée du commandement intégré, en 1966, sous l'impulsion du général de Gaulle. Le débat est ouvert, et M. Mitterrand, chef des armées, en couvrant par sa présence ce qui sera considéré comme une entorse à la souveraineté, s'expose à la polémique.

Ce n'est donc pas « *la ouate* » que M. Mitterrand préfère. Il n'est pas exclu que le chef de l'Etat profite de l'évolution du débat, en France, sur les relations franco-allemandes et la défense européenne pour s'engager plus avant — sans hâter le pas, afin de tenir compte des situations respectives de la France et de l'Allemagne à l'égard de l'OTAN — sur ce champ de bataille... pour la paix en Europe. La question, en tout cas, est posée à l'Elysée.

Champion, sans illusions, d'une construction européenne qui tient de la condamnation de Sisyphe, M. Mitterrand roule sa pierre pour le temps qui lui est donné. Il sera à Strasbourg le 28 septembre, où il parlera démocratie devant l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, puis à Bruges, en octobre, à l'Académie européenne ; à Copenhague enfin, au mois de décembre, pour le sommet européen. Son activité internationale sera complétée par un long voyage, au mois d'octobre, en Amérique latine (Argentine, Uruguay, Pérou) où il sera encore question de démocratie et de libertés.

En France, les activités du président seront conformes à son ordinaire. Il fera le tour, à quinze jours de distance, des deux mamelles de la France moderne : championnats de France de labour (avec tracteur), dimanche, dans le sillon du général de Gaulle, dernier chef d'Etat en date qui ait présidé, en 1963, à ce genre d'exercice ; inauguration, le 29 septembre à Toulouse, du Salon des techniques et énergies du futur.

Sur l'agenda présidentiel, on remarque aussi une visite à la Réunion, seul des départements et territoires d'outre-mer où il ne se soit pas rendu depuis mai 1981 et à l'une des six régions métropolitaines où il n'a pas effectué de voyage officiel (Provence-Alpes-Côte d'Azur, Rhône-Alpes, Centre, Pays de la Loire, Bourgogne et Champagne-Ardenne).

Rien dans tout cela (la Réunion peut être considérée comme un devoir d'Etat) ne permet de démasquer, sous le président, un candidat. M. Mitterrand est servi par son action passée. Il suffit de puiser dans ses discours, dont les axes sont fixés sur le long terme — justice sociale, décentralisation, équilibre des pouvoirs, défense de la démocratie parlementaire, lutte contre toutes les inégalités, Europe, développement des pays pauvres, sécurité de la France, — pour y trouver les thèmes d'une éventuelle campagne de succession à soi-même. S'il le veut, M. Mitterrand pourra dire qu'il a la cohérence pour lui et qu'il a besoin d'un peu de temps. La justice sociale et la lutte contre les inégalités suffiraient à le distinguer, selon ses amis, de la majorité de droite avec laquelle il vit depuis le 16 mars 1986.

Les eaux usées

Il faut gratter un peu plus fort pour qu'apparaisse, sous le masque de la sérénité, l'irritation qui démange M. Mitterrand depuis ce premier conseil des ministres de « cohabitation » dont il a dit, en sortant, qu'il fut « *atroce* ». Dans les premiers mois, M. Mitterrand écourtait d'un sourire tout propos désobligeant sur le premier ministre et les membres de son gouvernement. Puis il est devenu plus loquace. Les témoignages affluent sur ces conversations privées au cours desquelles il utilise, à l'égard de M. Chirac, une ironie d'aiguille. Le premier ministre serait, selon lui, à entendre ce que l'on rapporte, versatile, velléitaire, menteur, mesquin.

Curieusement, les appréciations du président rejoignent celles de M. Barre. Le premier compte sans doute que le second fera, d'ici à mai 1988, une partie du travail à sa place. Seul parmi les éléphants de la majorité, M. Barre trouve, en partie, grâce à ses yeux. M. Mitterrand lui sait gré de ne point participer à la dégringolade du débat vers le « degré zéro de la politique », en excluant du discours de ses amis et du sien les arguments du dessous de la ceinture. M. Barre en tient autant au service du président de la République. Drôle de couple, dont la réserve est plutôt sympathique.

M. Barre, puisqu'il sera concurrent de M. Chirac et qu'il ne tient pas en haute estime ce dernier (qui le lui rend bien), devrait trouver le moyen, aux marges de la « loyauté » majoritaire, d'attaquer le premier ministre actuel. Il a déjà dénoncé « *les quadrillages, les verrouillages, l'argent* » du RPR. Il répondra, en tout cas, à chaque coup qui lui sera porté. C'est autant de moins à faire pour M. Mitterrand, mais ce ne sera certainement pas suffisant. Le président de la République, candidat ou pas, interviendra donc dans la campagne, et le premier ministre en fera les frais.

M. Mitterrand a déjà laissé percer un petit bout de ses intentions en admettant, pour *l'Express* (*le Monde* daté 6-7 septembre) que la cohabitation présente de « *graves inconvénients* » et qu'il n'est pas « *souhaitable que ça dure très longtemps* ». A la première question qui lui sera posée sur ce sujet — il est, jeudi, l'invité de l'émission de Christine Ockrent, « La France en face », sur TF 1, — M. Mitterrand ne répondra certainement pas qu'il se considère lui-même comme « *un grave inconvénient* ». Reste le premier ministre.

Cette analyse, tardive, sur la cohabitation répond à une autre nécessité. Comment mener campagne pour garder — ou aider un socialiste à gagner — l'Elysée en laissant entendre aux Français qu'il s'agit seulement de prolonger le bain de la France dans l'eau tiède, c'est-à-dire de lui proposer un président de gauche et une majorité parlementaire de droite ? Nul, parmi les candidats, n'a un goût exagéré pour les eaux usées. Si les Français s'en accommodent, ils affirment, dans les sondages, leur choix pour la cohérence politique de l'exécutif.

Cette nécessité et cette préférence commandent en tout cas au président une présence tous azimuts, et toutes hypothèses...

JEAN-YVES LHOMEAU.

(1) M. Roland Dumas, toujours à l'avant-garde zélée du président, a également d'ores et déjà loué des locaux dans la capitale, au cas où...

M. Jacques Chirac à Fort-de-France

Rassurer les Antillais et mobiliser ses partisans

FORT-DE-FRANCE
de nos envoyés spéciaux

M. Aimé Césaire n'aime pas entendre dire des départements d'outre-mer qu'ils sont « *partie intégrante* » de la France ou de la Communauté européenne. « *Ce serait une politique inadéquate que de ne mettre l'accent que sur l'intégration* », devait-il expliquer au premier ministre en le recevant, le vendredi 11 septembre, à l'hôtel de ville de Fort-de-France, de la même façon qu'il s'était entretenu avec M. Raymond Barre lors de la visite de ce dernier, il y a six mois.

M. Chirac n'avait garde de heurter le « *grand poète contemporain* » dont il ne partage pas les idées, mais dont il admire et respecte l'œuvre. Les DOM sont donc devenus, dans le discours que le premier ministre a prononcé devant les corps constitués réunis à la préfecture, des « *éléments de la Communauté européenne comme de l'ensemble national français* ».

Le différend sémantique soulevé par le défenseur de l'identité culturelle antillaise n'était que le moindre des désaccords qui opposent M. Césaire au gouvernement. Le président du Parti progressiste martiniquais avait organisé une fête grandiose pour la venue de M. Pierre Mauroy, il y a cinq ans.

L'environnement caraïbe

Fidèle à lui-même, il estime aujourd'hui que « *le grand tournant a été l'arrivée de la gauche au pouvoir* » et que c'est elle qui a rétabli le dialogue et la confiance aux Antilles, parce qu'« *elle a su faire la régionalisation* ». Le gouvernement actuel, selon M. Césaire, président du conseil régional, a été bien inspiré de ne pas remettre en cause cette réforme. S'il approuve M. Chirac d'avoir fait preuve de « sagesse » en cette matière, M. Césaire n'en dit pas autant de la politique du gouvernement en Nouvelle-Calédonie.

M. Chirac a, pour sa part, exposé aux élus et aux responsables économiques et sociaux martiniquais comment il conçoit le développement des Antilles dans les « *trois cercles* » que représentent leurs relations avec la métropole, avec la CEE et avec les pays de la Caraïbe, et ce qu'elles peuvent apporter à leurs partenaires. Le premier ministre a rappelé les mesures prises depuis la formation de son gouvernement, principalement la défiscalisation des investissements et l'établissement prévu sur cinq ans de la parité sociale globale entre les DOM et la métropole. Toutefois, la commission chargée d'évaluer le coût de celle-ci est seulement en cours de constitution.

En outre, a indiqué M. Chirac, la circulaire visant à permettre la création de zones franches, autre disposition de la loi-programme de décembre 1986, vient tout juste d'être mise au point.

Le premier ministre s'est déclaré « *beaucoup plus optimiste* » qu'il y a trois ans quant à l'accueil réservé par les instances européennes aux demandes françaises de prise en compte des spécificités de l'outre-mer et de ses handicaps.

M. Chirac a insisté enfin, comme l'avait fait M. Barre, sur la nécessité d'accorder « *toute l'importance qu'il mérite* » à l'environnement caraïbe. Il a exprimé la volonté d'accroître la coopération de la France et de l'Europe en faveur des pays de cette région. Le premier ministre a annoncé des mesures tendant à faciliter la circulation des personnes, à rendre plus efficaces la collaboration des polices dans la lutte contre le trafic de drogue et la signature de conventions fiscales.

Rassurer ses interlocuteurs antillais sur la perspective du grand marché européen dont il a fait son cheval de bataille en métropole est l'un des soucis majeurs du premier ministre. Son autre préoccupation, étroitement liée à la précédente, est de mobiliser le RPR martiniquais et de l'engager à manifester son dynamisme retrouvé à sept mois de l'élection présidentielle. Plus actifs que ceux de la Guadeloupe, les militants martiniquais, venus nombreux pour l'accueillir aux cris de « *Chirac président !* » à l'aéroport du Lamentin, avaient semé le parcours du premier ministre d'affiches et de banderoles lui souhaitant la bienvenue. Au début de la soirée, devant environ sept cents de ses amis, M. Chirac a chanté les vertus de l'unité à l'approche de l'échéance électorale. Une unité qui, ici, s'est faite au détriment du député RPR Michel Renard, écarté de la direction du mouvement et dont le nom n'a pas été prononcé.

PATRICK JARREAU et ÉTIENNE MARIE.

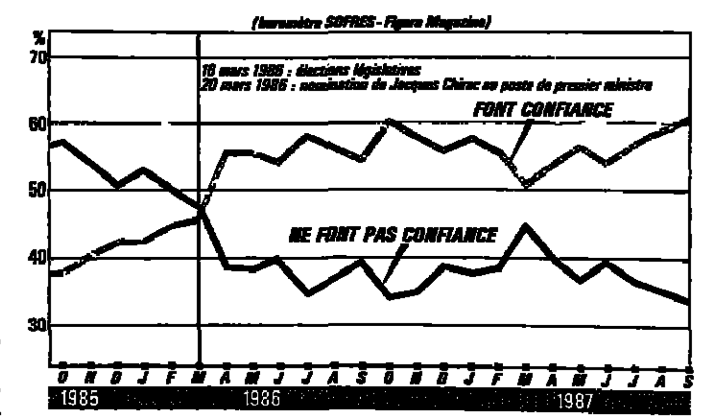
● **M. Queyranne (PS) : les « bienfaits » de la décentralisation.** — M. Jean-Jack Queyranne, porte-parole du parti socialiste, a estimé, le vendredi 11 septembre : « *En tournée en Guadeloupe, M. Chirac découvre les bienfaits de la politique de décentralisation menée dans les DOM-TOM par les gouvernements Mauroy-Fabius. Cette décentralisation a permis de garantir la paix sociale et le dialogue, tout en favorisant le développement économique. M. Chirac n'a pourtant pas suivi cet exemple en Nouvelle-Calédonie ; il a délibérément stoppé la régularisation et la redistribution des terres* ».

En tête dans les sondages

En jouant la cohabitation gagnante, M. François Mitterrand a récupéré trois fois sa mise à la roulette des sondages : il caracole en tête des personnalités, le bilan de son septennat s'éclaire d'un jour nouveau et il est donné vainqueur à l'élection présidentielle de 1988 dans toutes les hypothèses.

Lointaines apparaissent désormais les heures sombres de janvier 1985, lorsque 60 % des personnes interrogées, selon le baromètre SOFRES-*Figaro Magazine*, refusaient leur confiance au président de la République. 61 % des sondés se déclarent aujourd'hui satisfaits de sa politique, seuls 34 % s'en disent mécontents. L'ampleur du redressement de l'image présidentielle se mesure dès 1986 : le chef de l'Etat qui obtenait 39,6 % d'avis favorables en moyenne en 1985, recueille en 1986 53,6 % d'opinions positives, soit une progression de quatorze points. Ce capital-image s'enrichit toujours puisque, depuis le début de l'année 1987, 56 % des consultés en moyenne émettent un avis favorable à l'égard du chef de l'Etat, 38,7 % demeurant réfractaires.

Ce redressement ne s'est pas opéré sans secousses, la cote de confiance de M. Mitterrand oscillant au gré des tensions qui l'opposent au premier ministre. L'élection de M. Mitterrand « *a été une bonne chose pour la France* », estiment 58 % des personnes interrogées par BVA-*Paris Match*, en



mai 1987. C'est la première fois depuis 1983 qu'une majorité absolue de Français se prononcent en ce sens. De surcroît, 51 % des personnes consultées par Louis Harris dans un sondage paru le 4 septembre dernier dans l'*Express*, estiment qu'il s'est comporté de 1981 à 1986 « *comme le président de tous les Français* » (65 % sont de cet avis en évoquant les années cohabitationnistes). Néanmoins, 47 % affirment que, de 1981 à 1986, le chef de l'Etat s'est présenté comme « *le président des Français de gauche* ». De toute façon, selon ce dernier sondage, 50 % des consultés pensent que le « *vrai* » François Mitterrand est « *le président de la cohabitation (...) qui se déclare arbitre et garant de l'unité nationale* » et non pas, comme l'estiment 45 %, « *le président élu de l'union de la gauche qui en 1981 parlait de* « front de classe » *et de* « stratégie de rupture avec le capitalisme ».

Au vu de ces résultats, la candidature de M. Mitterrand à l'élection présidentielle est-elle envisageable ? Assurément, répondent les électeurs de gauche, dont 58 %, interrogés par BVA du 15 au 20 juillet, estiment qu'il « *serait le meilleur* » pour représenter leur camp (20 % lui préfèrent M. Michel Rocard). Le chef de l'Etat-candidat se place en tête, au premier tour de scrutin, en recueillant, selon ce sondage, entre 30 % et 39 % des suffrages exprimés, selon les hypothèses. M. Mitterrand a toujours devancé ses concurrents immédiats depuis octobre 1986. Il dispose d'une avance de huit points (en janvier 1987) à vingt-quatre points (en avril).

De même, au deuxième tour, le président de la République est, depuis novembre 1986, systématiquement déclaré vainqueur d'un duel qui l'opposerait à M. Jacques Chirac. Il recueillerait alors en moyenne 55,5 % des suffrages exprimés, selon le baromètre BVA-*Paris-Match*. Face à M. Raymond Barre, l'issue est plus aléatoire, l'ancien premier ministre l'ayant emporté à deux reprises (sur cinq enquêtes) depuis février 1987.

V. D.

La réunion du Comité directeur du PS

M. Mermaz dénonce l'« Etat-RPR »

Le comité directeur du Parti socialiste, réuni le samedi 12 et le dimanche 13 septembre, poursuit l'élaboration du programme du parti. Interrogé jeudi sur RMC, M. Pierre Mauroy a souhaité que MM. Michel Rocard et Jean-Pierre Chevènement, qui tous deux « *ont fait acte de candidature* », ne dépassent pas « *un certain seuil* ».

M. Louis Mermaz, ancien président de l'Assemblée nationale et membre du secrétariat national du PS chargé des élections, a ouvert le comité directeur par la lecture du traditionnel rapport d'activité.

M. Mermaz remarque que M. François Mitterrand est dans « *une position exceptionnelle* » et que « *l'idée qu'il est susceptible de continuer pénètre des couches de plus en plus larges de l'opinion* ».

Le député de l'Isère ajoute qu'il est « *difficile à M. Chirac d'entrer ouvertement en campagne quand le président est tout entier dans sa fonction* », mais que, néanmoins, « *la quasi-totalité des faits et gestes du premier ministre sont inspirés par la perspective électorale* ».

M. Mermaz affirme que, pour leur part, les socialistes ne demanderont pas de « *chèque en blanc* » et ne proposeront pas non plus « *un programme prêt à porter* » mais restent animés de « *la volonté de* (...) *transformer la société* ». Cette « *période d'attente* » doit donc être « *dense et active* » pour le PS.

Le député de l'Isère remarque qu'en matière économique, « *la plupart des clignotants sont au rouge* ». Pour lui, « *la politique menée aujourd'hui n'est pas à la hauteur des difficultés. Le gouvernement veut endormir l'opinion jusqu'aux prochaines élections* ». Quant au projet de budget, il est « *prévu pour six mois, avec au demeurant des recettes et des dépenses sous-estimées* ».

M. Mermaz attaque ensuite vivement le RPR pour ses actions « *qui visent à reconstituer un Etat-RPR beaucoup plus puissant que celui d'avant 1974* ». Dans cette optique, M. Mermaz dénonce la politique des « noyaux durs » en matière de privatisations, qui obéit à « *un esprit de système dangereux pour le pays* ». « *On est déjà très au-delà du libéralisme, mirage à destination des petits patrons* (...), continue-t-il. *L'Etat-RPR ne tardera pas à être débordé par l'immense syndicat des grands intérêts privés dont les motivations sont particulières et ne coïncident pas forcément avec l'intérêt national.* »

Politique

Le référendum en Nouvelle-Calédonie

Sous haute surveillance judiciaire

C'est un référendum sous haute surveillance judiciaire que connaît, le dimanche 13 septembre, la Nouvelle-Calédonie. En faisant superviser de bout en bout la préparation et le déroulement du scrutin par des magistrats, le ministre des DOM-TOM, M. Pons, veut rendre la « crédibilité » des résultats « incontestable », en particulier aux yeux de l'opinion de la région du Pacifique sud.

Cent quarante-six magistrats métropolitains, désignés par le premier président de la Cour de cassation, ont pour mission de présider les cent quarante et un bureaux de vote répartis sur la Grande Terre et les îles Loyauté. La même procédure avait déjà été utilisée lors des élections régionales de septembre 1985.

Ces magistrats ont été précédés par une commission de contrôle – composée de huit membres et présidée par M. Jean Dardel, conseiller à la Cour de cassation – dont la tâche a consisté principalement à radier les doubles inscriptions et à sélectionner les formations habilitées à prendre part à la campagne officielle. Elle a mandaté des délégués pour le scrutin, chargés de veiller à la « régularité » des opérations de vote.

De leur côté les syndicats de journalistes CFDT, CGT et SNJ de l'Agence France-Presse ont élevé, vendredi, *« la plus vive protestation contre l'arrestation, par des parachutistes français, le 8 septembre en Nouvelle-Calédonie, de quatre journalistes »*. *« Ces confrères,* soulignent les syndicats, *ont été interceptés et retenus par des parachutistes pendant une demi-heure, puis remis aux gendarmes qui les ont soumis à un interrogatoire, avant de les relâcher au bout de deux heures. »* Les syndicats *« protestent contre cette atteinte inadmissible à la liberté de l'information, dans un contexte d'attaques répétées contre l'intégrité professionnelle de plusieurs journalistes en mission en Nouvelle-Calédonie, dont certains ont été agressés, molestés, ou ont même fait l'objet d'injures à caractère raciste »*.

Enfin, M. Jean-Marie Tjibaou, chef de file du FLNKS, s'est déclaré *« agréablement surpris »* après l'annonce que la Papouasie-Nouvelle-Guinée envisage de reconnaître le FLNKS comme représentant légitime du peuple canaque.

Attente nonchalante

(Suite de la première page.)

Naguère compagnon de route des Canaques au sein du FLNKS, M. Jacques Loquet, adjoint au maire, a accueilli M. Bernard Pons lors de son dernier passage dans la ville. *« 1984, c'est fini,* explique-t-il calmement. *J'essaie d'être l'élu de tous. »* Et d'avouer avoir ressenti le choc de sa vie à la vue du château de Chambord, lors de son premier voyage en France, il y a quelques mois.

Si l'indépendantisme semble retomber en léthargie après avoir paradé quelques jours devant les caméras, la ferveur pro-française, elle aussi, a besoin d'attelles. Pour la grande fête du RPCR, la radio anti-indépendantiste a été obligée d'offrir un voyage à Paris – le 14 juillet prochain – à son auditeur le plus imaginatif dans la créativité tricolore.

Tout va bien. M. Jean-Marie Tjibaou s'est nettement excusé d'avoir réveillé le « Caillou » en sursaut en disant *« merde »*, l'autre jour, devant les caméras de RFO et de la presse internationale. *« Quelques jours auparavant, une femme m'avait fait boire un breuvage. Elle m'avait prévenu que les morts parleraient par ma bouche et que je ne contrôlerais plus les mots qui sortiraient de moi. »*

Au pied du podium de la Fête de la liberté du RPCR, Nicole jubile. La journaliste-vedette de Radio-Djiido, la station du FLNKS, est en grande conversation avec son cousin, M. Henri Wetta, conseiller (RPCR) de la région Nord. Sur l'estrade, M. Dick Ukeiwé multiplie les grands gestes : *« Monte avec nous, Henri, allez, monte ! » « Ils ne supportent pas de le voir avec moi »*, s'amuse Nicole. Henri, bien sûr, finira par rejoindre son camp.

Ainsi va la politique sur le « Caillou », côté jardin. Un entrelac d'immémoriales affaires de familles, d'impénétrables relations coutumières, que dissimulent à grand-peine les langues de bois et les clivages importés des antipodes. Ce qui n'empêche nullement, côté cour, la classe politique locale de disputer jusqu'au dernier moment, jusqu'à dimanche, son traditionnel poker menteur.

« Jamais nous ne participerons à un nouveau statut de large autonomie », claironne M. Tjibaou, tandis que M. Yéweiné Yéweiné promet qu'après le référendum, les Canaques pourraient bien cesser de payer leurs impôts et d'envoyer leurs enfants au service militaire. *« Que M. Tjibaou disparaisse donc de la scène et d'autres surgiront, meilleurs que lui »*, réplique M. Jacques Lafleur, qui promène de mairie en mairie sa démarche lente de patricien fatigué, tandis qu'autour de lui s'aiguisent les couteaux de la guerre de succession.

Et tandis que le FLNKS tente d'apitoyer les médias en multipliant les références à « Soweto » et à l'apartheid, M. Pierre Maresca, porte-parole du RPCR, analyse benoîtement : *« Pour faire une révolution, il faut la haine ou la faim. Ils n'ont ni haine ni faim. » « La classe politique calédonienne n'est vraiment pas mûre,* soupire M. Niddoïsh Naisseline, chef du petit mouvement indépendantiste LKS, éternel Cassandre de la politique du « Caillou ». *Avant, les uns attendaient que François Mitterrand leur donne l'indépendance. Aujourd'hui, les autres attendent tout de Chirac »*, dit-il.

En fait, et chacun le sait, le gouvernement n'abattra vraiment ses cartes qu'après le référendum. A moins que tout ne soit reporté après l'élection présidentielle.

DANIEL SCHNEIDERMANN.

● **M. Le Pen : un président « pro-français ».** – Lors d'une visite au marché de Rungis (Val-de-Marne), le jeudi 10 septembre, M. Jean-Marie Le Pen a expliqué que le *« vainqueur »* de l'élection présidentielle serait *« celui qui défendrait l'identité nationale »*.

« Il est normal de mettre à la tête du pays un président pro-français plutôt qu'un humaniste humanitariste droits-de-l'hommien », a ajouté le président du Front national.

M. Mitterrand exige une enquête sur l'interpellation de journalistes par des parachutistes

Le président de la République a demandé samedi 12 septembre au ministre de la défense qu'il *« soit immédiatement procédé à une enquête de commandement »* sur l'interpellation, le 8 septembre dernier en Nouvelle-Calédonie, de quatre journalistes par des parachutistes français. *« Cet incident,* ajoute le communiqué de l'Elysée, *fait suite à d'autres survenus dans les jours précédents. »*

L'Elysée souligne aussi que le 28 juillet dernier, M. François Mitterrand avait rappelé au premier ministre qu'*« en aucun cas l'armée en tant que telle ne devait se substituer aux forces de police et de gendarmerie normalement chargées du maintien de l'ordre et qu'il convenait de faire cesser dès l'ouverture officielle de la campagne électorale les opérations dites de nomadisation »*. *« Ces règles,* conclut le communiqué, *doivent tout particulièrement s'appliquer le jour du scrutin. »*

Avec le soutien du premier ministre

Strasbourg se bat pour rester capitale européenne

STRASBOURG
de notre correspondant

Le premier ministre, accompagné de M. Bernard Bosson, ministre délégué aux affaires européennes, devait être à Strasbourg, le lundi 14 septembre, pour présider le rassemblement de l'Association pour le renforcement du rôle européen de Strasbourg. La création en juillet dernier de cette association, sur l'initiative du député (CDS) du Bas-Rhin, Jean-Marie Caro, est l'occasion d'une importante mobilisation dans la capitale alsacienne.

Strasbourg doit-elle avoir peur pour « son » Europe ? La question est posée depuis que les institutions européennes sont réparties entre trois grandes métropoles, Bruxelles, Luxembourg et Strasbourg. *« Strasbourg est la seule à ne pas être une capitale nationale »*, note M. Caro ; beaucoup de ses soucis viennent de là.

L'inquiétude ne porte pas sur le Conseil de l'Europe. Depuis le 5 mai 1949, l'Europe des vingt et un, créée à Londres, a son siège à Strasbourg, de la volonté même des membres fondateurs, et cela n'a jamais été contesté. C'est un élu alsacien, M. Louis Jung, sénateur du Bas-Rhin, qui préside l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe.

Pourtant, une certaine grogne est apparue chez plusieurs membres de l'Assemblée depuis l'instauration par la France des visas pour les pays autres que la Suisse ou les partenaires de la CEE. Le 10 septembre, un groupe de onze parlementaires du Conseil a déposé un projet de directive demandant que les sessions de leur Assemblée (trois par an) se tiennent à Luxembourg *« jusqu'à ce que soit supprimée l'obligation du visa introduite en septembre 1986 »*.

L'hémicycle de Bruxelles

Mais le principal enjeu pour l'association de M. Caro, c'est de convaincre l'Europe des Douze, dont le Parlement tient ses sessions – pour l'essentiel – à Strasbourg, dans les locaux même du Conseil de l'Europe. Le *statu quo* fragile et provisoire depuis 1965 veut que *« Luxembourg, Bruxelles et Strasbourg demeurent les lieux de travail provisoires des institutions des Communautés »*. Strasbourg accueille les sessions plénières du Parlement, dont le secrétariat est à Luxembourg, et qui réunit ses commissions à Bruxelles.

Cet éclatement des lieux de travail a été confirmé même après l'élection au suffrage universel du Parlement, en 1979. La construction à Bruxelles d'un hémicycle face aux immeubles des institutions européennes inquiète les Strasbourgeois. *« Le conseil européen de Maastrich a confirmé à l'unanimité le rôle de Strasbourg,* rappelle M. Caro, *mais qui empêchera le Parlement, élu au suffrage universel, de décider de se réunir plusieurs fois par an à Bruxelles ? Enverra-t-on des CRS ? Posera-t-on des scellés sur les bâtiments ? »*

Troisième Europe à capter ou à retenir : au-delà des institutions, celle de la technologie et des échanges. Strasbourg et l'Alsace avaient été indignés, en octobre 1984, quand le gouvernement de M. Laurent Fabius avait préféré soutenir Grenoble pour l'implantation du synchrotron européen (un accélérateur de particules de 770 mètres de circonférence), revenant ainsi sur la promesse formulée dans le contrat de plan Etat-région. A travers cette affaire qui a secoué population et classe politique alsaciennes, se dessinait l'impression que le gouvernement français ne soutenait que mollement la vocation européenne de Strasbourg, malgré les contrats passés avec la ville, le département ou la région. Strasbourg espère trouver un autre appui pour sa candidature – difficile – à l'accueil de l'Office communautaire des marques.

L'opération « Strasbourg-Europe » de M. Caro veut renverser cette tendance qui figerait Strasbourg sur ses institutions européennes actuelles, prélude inévitable à l'évasion des Européens. *« Ce n'est pas une cause régionale, c'est une cause nationale »*, explique M. Caro, en demandant que la vocation européenne de Strasbourg *« relève de la loi de finances et non plus seulement de contrats passés avec l'Etat »*. Un premier terrain d'entente pourrait être l'aéroport de Strasbourg-Entzheim, signale le député bas-rhinois : *« Il faut que les présidents-directeurs généraux d'Air Inter et Air France se mettent à table avec nous, très vite* (...), *pour que 1992 soit réalisé en 1988, avant que ne tombent les monopoles. »*

L'initiative de M. Caro a tout de suite fait boule de neige, largement relayée par les médias régionaux, et notamment *les Dernières Nouvelles d'Alsace*. Les élus alsaciens ont adhéré très vite à la jeune association, sur tout l'éventail politique. Seuls les communistes et le Front national prennent leurs distances.

JACQUES FORTIER.

LIVRES POLITIQUES par André Laurens

Nos « radio days »

EN complément au dernier film de Woody Allen, évoquant le bon vieux temps de la radio, aux Etats-Unis, dans les années trente et quarante, voici un livre qui renverra bien des Français à une nostalgie analogue. Ou qui fera comprendre à leurs enfants et petits-enfants ce que la TSF a pu représenter pour eux.

Ce n'était peut-être pas l'objectif de l'auteur de *la Guerre des ondes – de Goebbels à Kadhafi,* lorsqu'il a choisi le thème de l'utilisation de la radio comme moyen de propagande, de contre-propagande, d'intoxication ou, comme l'on dit maintenant, de *désinformation. Jacques Parrot* s'en sert comme d'un fil conducteur, mais le véritable moteur de son travail est ailleurs. Ce qui l'intéresse, ce qui donne à son ouvrage une allégresse communicative, c'est la radio elle-même, et les hommes et les femmes qui la font. Surtout lorsqu'ils sont tenus par des circonstances exceptionnelles, et parfois historiques, de la réinventer chaque fois. A cet égard, son *« demi-siècle d'histoire contemporaine portée par les ondes »* fourmille de portraits, d'anecdotes, de témoignages, qui, sans jamais s'appesantir, suivant les règles de la radio, illustrent plus une série d'aventures vécues qu'une analyse du détournement politique de ce média.

Prenons le cas de Goebbels, qui fut le premier organisateur de la propagande radiophonique, mise en la circonstance au service du nazisme. Sa véritable habileté, note au passage Jacques Parrot, consista à multiplier le nombre de récepteurs à prix modeste et à renforcer la puissance des émetteurs, afin de s'assurer une bonne pénétration auprès de l'opinion allemande et dans les pays convoités. En 1938, il y avait deux fois plus de récepteurs en Allemagne (9,5 millions) qu'en France.

L'auteur raconte comment cette tentative de débordement par les ondes provoqua une réplique appropriée de l'Autriche avant que ce pays ne cède à l'Anschluss. Le jour où un commando nazi attaque la Chancellerie et assassine le chancelier Dollfuss, des comparses prennent d'assaut le siège de la radio autrichienne...

La guerre des ondes se limite parfois à une compétition interne, comme ce fut le cas à la fin des années vingt, qui marquèrent les débuts de la radio en France. La querelle entre le secteur public et l'initiative privée était déjà d'actualité ; de même le recours à la publicité, au sponsoring, aux jeux et aux cadeaux. Déjà, Victoire, la mystérieuse speakerine de Radio Andorre dont tout le charme était dans la manière dont elle annonçait cette station, recevait un courrier de star. Elle disparut, nous dit-on, comme elle était venue, après avoir épousé un garagiste...

Quelques années plus tard, une autre vedette de la radio, Philippe Henriot, payait de sa vie le fait d'avoir mis son redoutable talent d'orateur au service de la pire propagande vichyssoise. C'était la guerre, la vraie. A Berlin, à Paris, à Londres, à New-York, à Moscou, à Alger, à Brazzaville, à Tokyo, à Saigon, la radio fut mobilisée pour prendre part au conflit mondial. Certains épisodes de cette épopée sont connus mais Jacques Parrot nous en révèle d'autres tout aussi significatifs. Celui-ci, par exemple : une télévision allemande s'installa à Paris pour distraire les troupes au repos dans la capitale, et c'est à cette occasion que furent acquis les immeubles de la rue Cognacq-Jay...

Que les moyens modernes de communication soient utilisés dans des conflits à vocation totalitaire, on ne s'en étonne pas après coup, mais ce n'était pas évident, à l'époque, pour tout le monde. C'est ainsi que d'éminents intellectuels français ont été tentés, à la veille de la guerre, de limiter les effets de la propagande adverse en demandant à *leurs compatriotes de remettre* leurs récepteurs à la mairie la plus proche. On retrouve là la vieille propension à supprimer les circuits de communication qu'on ne domine pas ou que l'on ne sait pas utiliser. Heureusement, il y a eu des réponses plus appropriées. Le récit de Jacques Parrot confirme, s'il en était besoin, que la radio est le média de la rapidité et de la souplesse d'intervention. Il réagit vite et porte loin avec, comparativement à d'autres, des moyens logistiques légers. Il s'accommode d'une professionnalisation accélérée, le talent aidant, de ceux qui s'y lancent, au risque de céder à la facilité de la communication orale, mais avec l'avantage de donner sa chance à une créativité spontanée.

C'est sans doute pour cela qu'il vit intensément les situations de conflit, ou de crise, ou qu'il répond opportunément à des besoins d'expression insatisfaits. Il peut le faire, fût-ce en se glissant dans les limites étroites du bricolage technique et de l'improvisation audacieuse. On l'a vérifié, depuis le poste à galène jusqu'au transistor, en temps de guerre, comme en temps de paix. Ce média pur-sang court toujours et d'autant mieux s'il sait se placer en avant ou sur des terrains non fréquentés par les autres supports de la communication.

★ *La Guerre des ondes*, de Jacques Parrot – Plon – 281 pages, 100 F.

Société

JUSTICE

Une association d'extrême droite dissoute à Vénissieux (Rhône)

Petit Robert et Charles Martel

LYON
De notre correspondant régional

La première chambre civile du tribunal de grande instance de Lyon, présidée par M. Dominique Roux, a prononcé, vendredi 11 septembre, la dissolution de l'association d'extrême droite Vénissieux-Charles-Martel, une structure qui regroupe, selon ses responsables, un demi-millier de personnes, et qui est présidée par un conseiller municipal – minoritaire – de la ville, M. Maurice Joannon. Ce dernier, élu sur une liste RPR et qui a rejoint les rangs du Front national depuis plusieurs mois, a entendu le jugement, ceint de son écharpe tricolore.

« Défendre nos familles, nos mœurs et nos coutumes face à l'invasion de l'immigration étrangère » : les statuts constitutifs de l'association étaient poursuivis, au titre des dispositions de la loi de 1972 sur la discrimination et la haine raciales, par le Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples (MRAP). Dans ses attendus, le tribunal s'est appuyé sur la définition du terme « invasion » donnée par le Petit Robert. Ce dictionnaire définit notamment ce terme par *« pénétration belliqueuse et massive des forces armées d'un Etat sur le territoire d'un autre Etat »* ou par *« migration accompagnée de violence, de dévastations »*.

En conséquence, a estimé le tribunal, les *« envahisseurs »* sont considérés comme des *« ennemis »* qui devraient être *« combattus, repoussés et chassés par la force »*. Le lien entre l'*« invasion »* et l'immigration étant on ne peut plus explosive, la décision de dissolution de l'association a un effet immédiat. Elle s'accompagne de l'interdiction de réunion de tous ses membres.

M. Joannon, dépité, a replié son écharpe avant d'annoncer son intention de poursuivre le combat par la *« voie des urnes »* pour battre la majorité communiste du conseil municipal de Vénissieux. Sans exclure la possibilité d'un appel du jugement.

C. R.

● **Quatre ans de prison pour complicité de tentative de viol.** – Luc Martin, vingt-cinq ans, a été déclaré coupable, vendredi 11 septembre, par la cour d'assises de Paris, du crime de *« complicité de tentative de viol »*, commis le 15 mai 1985 dans le train Paris-Juvisy sur une jeune fille de dix-sept ans (*le Monde* du 12 septembre). Après deux heures de délibération, les jurés l'ont condamné à quatre ans de prison.

L'affaire du 17e arrondissement de Paris

Deux policiers inculpés de « violences illégitimes et violences légères »

Dix jours après que trois adolescents eurent accusé des policiers de les avoir maltraités lors d'un contrôle d'identité, le 1er septembre dans le 17e arrondissement, deux policiers d'une brigade mobile d'arrondissement ont été inculpés vendredi 11 septembre de *« violences illégitimes et violences légères »* par le juge d'instruction Claude Grellier.

Les deux policiers inculpés sont MM. Jacques Combier, vingt-sept ans, et Patrick Maillet, trente-trois ans. Ils appartiennent, tous deux, à la brigade motorisée d'arrondissement (BMA) du 1er district de Paris (8e, 16e et 17e arrondissements).

Ces inculpations font suite aux investigations menées par l'Inspection générale des services (IGS) et aux confrontations organisées en début de semaine dans les locaux de la police des polices. Lors de ces confrontations, les trois adolescents affirmèrent avoir reconnu neuf policiers présents au cours de leur interpellation et, plus précisément, sept d'entre eux, auteurs, selon les jeunes gens, de brimades, d'injures ou de violences.

Une information contre X « pour violences et violences légères » avait été ouverte à la requête, le mercredi 9 septembre, de M. Michel Raynaud procureur de la République de Paris.

Trois ans après

Un tribunal administratif annule l'arrêté d'expulsion d'une réfugiée basque

LIMOGES
de notre correspondant

Le tribunal administratif de Limoges vient d'annuler la décision, prise en 1984 par le ministère de l'intérieur, d'assigner à résidence avant expulsion une militante indépendantiste basque. Décision que les magistrats limousins ont estimée *« entachée d'une erreur manifeste d'appréciation »*.

Le 9 janvier 1984, après une fin d'année 1983 particulièrement troublée en Pays basque, le ministre de l'intérieur de l'époque, Gaston Defferre, avait recouru à une procédure d'urgence à l'encontre de Mme Izaskun Arrazola-Malona, domiciliée alors en région parisienne. Il l'avait fait assigner à résidence en Corrèze et avait engagé une procédure d'expulsion.

Mme Arrazola-Malona, selon le tribunal administratif de Limoges, *« soutient, sans être contredite, qu'à l'époque des faits allégués elle n'était pas dans le département des Pyrénées-Atlantiques dans lequel les troubles se sont produits »*. En conséquence, *« aucun motif ne justifiait la décision du ministère de l'intérieur »*. Appréciation que semble d'ailleurs partager l'administration française, puisque celle-ci octroyait en 1985, dans le temps même où le ministère de l'intérieur développait sa procédure, le statut de réfugié à la militante basque.

Au cours de sa même audience, le tribunal administratif a ordonné le sursis à exécution de deux arrêtés d'expulsion prononcés par le ministère de l'intérieur en février et mars derniers contre deux Maghrébins domiciliés l'un à Limoges, l'autre à Châteauroux.

GEORGES CHATAIN.

La demande de mise en liberté des frères Chaumet est rejetée

La chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris a confirmé, vendredi 11 septembre, l'ordonnance du juge d'instruction François Chanut qui avait rejeté la demande de mise en liberté déposée par les défenseurs des deux frères Chaumet, *(nos dernières éditions datées du 12 septembre)*.

Le ministère public avait requis, mercredi 9 septembre, devant la chambre d'accusation la libération sous contrôle judiciaire de Jacques et Pierre Chaumet, les joailliers de la place Vendôme écroués depuis le 13 juin dernier sous les inculpations de banqueroute, abus de confiance et escroquerie. Les magistrats de la chambre d'accusation n'ont pas suivi le ministère public dans ses réquisitoires. Le passif de la joaillerie Chaumet qui a déposé son bilan le 10 juin est estimé à environ 2 milliards de francs, compte tenu du passif de ses filiales à l'étranger.

De la base corse d'Aspretto au fort breton de Quelern

Des nageurs de combat en eaux troubles

(Suite de la première page)

Entre amiraux et nageurs de combat, ce n'était pas le grand amour mais, plutôt, la tempête : les premiers trouvaient indisciplinés et « incommandables » les seconds qui, en réciprocité, leur interdisaient de se mêler de ce qui ne devait pas concerner les amiraux. Une ambiance fraîche, ponctuée de coups de gueule. Des griefs franco-français. La guérilla. Autant d'occasions, pour les protagonistes, de marquer le territoire de chacun et de se tirer dans les pattes sans vergogne : force est restée à la Royale avant même que, faussement contrite, elle n'ait eu à sourire des déboires des nageurs de combat en Nouvelle-Zélande.

Il est difficile à un préfet maritime, commandant en chef en Méditerranée de surcroît, de n'avoir pas barre suffisamment sur des nageurs de combat en eaux troubles qu'il est chargé de contrôler.

Surtout, lorsque ces mêmes nageurs sont décidément trop remuants pour lui. Un jour, ce préfet, dont la mission est de suivre à la trace chacun des bâtiments, marchands ou militaires, de surface ou sous-marins, français ou étrangers, depuis son PC de Toulon, découvre que le navire secret de la DGSE à Aspretto lui indique de fausses positions – quand il en donne – ou lui fournit des cartes erronées de navigation – quand il les lui remet – pour mieux garder discrètes ses évolutions. Un autre jour, les nageurs de combat, sans crier gare et pour s'entraîner, fixent à la coque des navires de l'escadre de la Méditerranée des mines, inoffensives, qui sont détectées, ou non, par les « pachas » des bâtiments pris pour cibles.

Fureur de l'amiral, dans le premier cas, qui craint que le bateau secret ne soit piégé dans la zone dangereuse réservée à des exercices de tir. Etonnement des « pachas », dans le second cas, qui demandent à leur préfet maritime l'autorisation de lancer des grenades pour défendre leur bateau contre les agissements des intrus.

Grandeurs et servitudes militaires

A l'époque, le responsable du service « action » de la DGSE, duquel relevait la base d'Aspretto, reconnut le bien-fondé de l'attitude de la marine. Le déménagement fut alors décrété. Mais, c'est en fin de compte le général René Imbot, lors de son accession à la tête des services secrets après l'affaire Greenpeace, qui mena rondement l'opération. L'homme avait été, antérieurement, chef d'état-major de l'armée de terre et il savait que le fort de Quelern, dépendant de cette même armée, pouvait être un lieu propice à la reprise en main d'un corps de nageurs de combat jaloux de son autonomie.

De nombreux agents ont mal vécu ce transfert : ils ont eu l'impression, disent leurs détracteurs, de passer des délices de Capoue aux rigueurs des embruns. En réalité, ils ne sont pas plus mal lotis que leurs collègues britanniques, qui s'instruisent en Manche, en Atlantique ou en mer du Nord, dans des conditions aussi éprouvantes. Au fort de Quelern, situé sur la presqu'île de Crozon (Finistère), ils doivent tenir compte de la proximité de la base des sous-marins nucléaires lance-missiles – une zone particulièrement sensible – avant de s'aventurer, avec l'autorisation du préfet maritime de Brest et commandant en chef en Atlantique, dans des eaux ultra-surveillées par la marine et par son groupe de plongeurs-démineurs embarqués en permanence à bord des chasseurs de mines.

Finie la liberté si chère prisée à Aspretto. Les grandeurs et servitudes militaires ont, désormais, repris droit de cité.

Deux ans après l'affaire Greenpeace, les têtes ont changé à la DGSE, et pas nécessairement, comme on aurait tendance à le croire, parce qu'elles auraient à payer les fautes commises à l'époque. Le « patron » du renseignement, le général René Emin, a quitté son poste et il a été remplacé par le général Jean Pons. Le « patron » des opérations spéciales, le colonel Jean-Claude Lesquer, a cédé sa place au colonel Jean Heinrich, pour une affectation, dont l'intérêt n'est pas évident compte tenu de son profil de carrière, à l'Institut des hautes études de défense nationale (IHEDN). Intouchable pour cause de cohabitation, le général Imbot demeure, et il incarne, à lui seul, la *« remilitarisation »* des services secrets.

JACQUES ISNARD.

Le Carnet du Monde

Naissances

– M. et Mme Robert BRETON
ont la joie de faire part de la venue de

Anne-Victoire,

née le 1er avril 1987, à Paipei, au foyer de

Alain et Annie LEFEBRE.

23, rue Circulaire,
78110 Le Vésinet.
12, rue de Tournon,
75006 Paris.

Mariages

– Le bâtonnier André BERTRAND
et Mme, née Elisabeth Letard,
L'inspecteur général
de l'Education nationale
Marcel BORDET
et Mme, née Nicole Perego,
sont heureux de faire part du mariage de leurs enfants,

Pascale et François,

qui sera célébré le samedi 19 septembre 1987, à 14 heures, en l'église Saint-Séverin, 3, rue des Prêtres-Saint-Séverin, Paris-5e.

Décès

– Antoinette Adelstain,
Françoise Adelstain,
Sa famille
Et ses amis
ont la douleur de faire part du décès du

docteur Bernard ADELSTAIN,

survenu le 10 septembre 1987, à Paris, dans sa soixante-dix-huitième année.

Ni fleurs ni couronnes.

Obsèques dans l'intimité.

9 *bis*, rue de la Colonie,
75013 Paris.
1, rue Paul-Séjourné,
75006 Paris.

– M. Henri Da Costa Noble,
M. et Mme Jean-Claude Lartigau
et leurs enfants,
M. et Mme Guy Clemençon
et leurs enfants,
M. et Mme Christian Da Costa Noble
et leurs enfants,
M. et Mme Patrick Da Costa Noble
et leur fils,
M. et Mme Reynald Da Costa Noble
et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Henri DA COSTA NOBLE,
née Jeanne Nicouleau,

survenu à Bordeaux, le 5 septembre 1987, dans sa soixante et onzième année.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale, le 7 septembre à Monflanquin (Lot-et-Garonne).

26, rue d'Aviau,
33000 Bordeaux.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

– Mme Huguette Gérard,
sa compagne,
M. Jean-Noël Raymakers-Duyver,
son fils,
Et sa mère, Mme Elisabeth de Vicq de Cumptich,
Ainsi que ses sœurs Kathy et Patricia
Et sa compagne Martine,
Mme Jacqueline de Mets-Duyver,
sa sœur,
M. et Mme François Auray-Voisin,
M. et Mme Romano Scandariato-Voisin
et leurs enfants Mara et Renzo,
Mme Claude de Mets-Duyver,
Et Eddie Garbarski,
ses neveux, nièces et petits-neveux,
M. et Mme Franz Duyver,
son oncle et sa tante,
M. et Mme Etienne Duyver
et leurs enfants,
M. et Mme Joseph Schiltz-Duyver
et leurs enfants,
M. et Mme Marc Duyver
et leurs enfants,
M. et Mme Jacques Duyver
et leurs enfants,
ses cousins,
Les familles Duyver, Vidier, Segers, Sarradon et Guérin,
Sa fidèle et dévouée Maike,
ont la profonde douleur d'annoncer le décès de

M. Jean DUYVER,

né à Nieuwkerken-Waas, le 18 janvier 1928 et décédé à Wilrijk le 5 septembre 1987.

Selon son désir, l'incinération a eu lieu dans la plus stricte intimité.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

Hagedoornlaan, 11,
2610 Wilrijk.
Beou Caire,
avenue de la Méditerranée,
83820 Le Rayol-Canadel (France).

– Arnold Sada,
M. et Mme Sylvain Sada,
Juliette Bessis,
Hugo et Hélène Sada,
Sophie et Sandra Bessis,
Solal et Maya Lebec-Bessis,
Julien Sada,
ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Clothilde MONTEFIORE,
née Attias.

Les obsèques auront lieu le mardi 15 septembre 1987.

Réunion au cimetière parisien de Bagneux, entrée principale, à 15 h 30.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Mme Diamar Tutzo,
Ses enfants
Et petits-enfants,
ont la très grande tristesse de faire part du décès de

M. Joseph TUTZO,

survenu le mardi 8 septembre 1987, à Suresnes, dans sa soixante-dixième année.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité au cimetière des Bulvis, à Rueil-Malmaison.

Avis de messes

– Casimir-Pierre, Romain, Monique Zaleski
Et leurs familles,
prient tous ceux qui ont connu leur mère, le

docteur
Maria ZDZIARSKA-ZALESKA,

décédée le 13 juillet 1987 à Varsovie dans sa quatre-vingt-dixième année,

d'assister à la messe qui sera célébrée à son intention le 24 septembre 1987, à 18 h 10, en l'Eglise polonaise de Paris (1er), ou d'offrir une pensée à sa mémoire.

[Maria Zdziarska-Zaleska, veuve du professeur Lubicz-Zaleski, a été vice-présidente de la FIDAC pendant la dernière guerre mondiale, résistante et déportée à Ravensbruck, elle a été aussi pendant de nombreuses années présidente des Scouts et Guides polonais en France.]

Soutenances de thèses

– Université Paris-I-Panthéon-Sorbonne, le mardi 15 septembre, à 10 heures, salle C 22-04 au centre Pierre-Mendès-France, Mlle Brigitte Gosse : « L'économie de l'offre aux Etats-Unis. Emergence et mise à l'épreuve ».

– Université Bordeaux-III à Talence, le jeudi 17 septembre, à 14 h 30, salle Jean-Borde, Institut de géographie, M. Jean-Bernard Suchel : « Les climats du Cameroun ».

– Université Paris-II, 12, place du Panthéon, Paris-5e, Cedex 05, le jeudi 17 septembre, à 14 h 30, salle des Conseils, M. Frédéric Lucet : « Des rapports entre régime matrimonial et libéralités entre époux ».

– Université Paris-VII, 2, place Jussieu, Paris-5e, le vendredi 18 septembre, à 14 heures, salle des thèses de Paris-VII, tour 25, rez-de-chaussée, M. Alain Rouveret : « Syntaxe des dépendances lexicales : identité et identification dans la théorie syntaxique ».

– Université Paris-X-Nanterre, le vendredi 18 septembre, à 14 heures, salle C 22, M. Pierre Dufief : « Héros et roman de 1870 à 1914 ».

– Université Paris-X-Nanterre, le vendredi 18 septembre, à 14 h 30, salle C 24, Mlle Monique Linard : « Thèmes sur travaux ».

– Université Paris-VIII, 2, rue de la Liberté, 93562, Saint-Denis Cedex 02, le samedi 19 septembre, à 14 h 30, salle G 201, Mlle Mireille Calle-Gruber : « L'effet fiction. Pour une théorie du texte romanesque ».

EN BREF

● **Peines de prison ferme pour deux policiers.** – Le tribunal correctionnel de Versailles a rendu, vendredi 11 septembre, son jugement dans l'affaire examinée en audience, le 4 septembre dernier, et concernant deux officiers de police judiciaire poursuivis pour *« obtention indue de documents administratifs, recel de vol et escroquerie »* (*le Monde* daté 6-7 septembre).

Le commissaire Alain Hamel, quarante-cinq ans, a été condamné à une peine de trois ans de prison, et l'inspecteur Didier Poisson, trente-sept ans, à trente mois de prison. En outre, les deux policiers ont été condamnés à payer, solidairement, 35 000 F de dommages et intérêts à M. Larsson, acheteur, sans le savoir, d'un véhicule volé que les deux policiers s'étaient chargés de lui vendre.

● **Contrôle judiciaire maintenu pour deux policiers de Montargis.** – La chambre d'accusation de la cour d'Orléans a décidé, jeudi 10 septembre, le maintien sous contrôle judiciaire de deux policiers de Montargis (Loiret), les sous-brigadiers François Miralès et Jean Matout. Le 8 juin dernier, lors d'une course-poursuite, M. Miralès avait mortellement blessé un adolescent de quatorze ans, d'origine turque, Muhammer Inik, qui se trouvait au volant d'un véhicule volé. Le juge d'instruction de Montargis, M. Nicolas Bonnal, avait inculpé les deux policiers de coups et blessures volontaires avec arme, ayant entraîné la mort sans intention de la donner, puis fait incarcérer, le 13 juin, l'auteur du coup de feu mortel, M. Miralès (*le Monde* des 11 et 16 juin). Bien que ce dernier ait été remis en liberté le 23 juin, les deux policiers restaient placés sous contrôle judiciaire, mesure dont ils avaient demandé la levée à la chambre d'accusation. – *(Corresp.)*

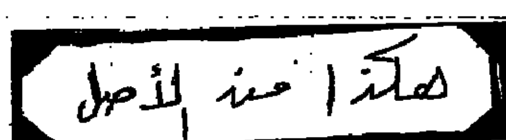
● **Pas de sursis à exécution pour la prison de Précy-le-Sec.** – Le tribunal administratif de Dijon a refusé, jeudi 10 septembre, le sursis à exécution du projet d'implantation d'un centre de détention de six cents places à Précy-le-Sec (Yonne). Ce sursis, auquel avait conclu le commissaire du gouvernement, était demandé par les adversaires du projet regroupés dans l'Association des amis de Précy (*le Monde* du 9 septembre). Le maire de la localité, M. Guy Rameau, est, lui, favorable à cette construction. Les Amis de Précy ont fait savoir qu'ils entendaient poursuivre leur action, mais des désaccords se manifestent sur les modalités à adopter.

● **Georges Seatelli et Jean Donsimoni inculpés et écroués.** – Georges Seatelli, trente-sept ans, membre présumé du gang corse de Bastia surnommé « la Brise de Mer », et son lieutenant Jean Donsimoni, trente ans, de marseille, ont été inculpés à Nîmes, vendredi 11 septembre, de vol de voiture et de détention d'armes de quatrième catégorie. Ils avaient été arrêtés dans la soirée du 8 septembre par des gendarmes, près de Vauvert (Gard), en possession de neuf pistolets. Ils ont été incarcérés à Nîmes (*le Monde* du 11 septembre).

● **Deuxième arrestation après le meurtre d'un Algérien à Charleville.** – Après l'inculpation d'assassinat et l'incarcération de Bruno Thiebaux, impliqué dans l'assassinat de Mohand Bourguermouh, jeté dans la Meuse à Charleville-Mézières le 31 août (*le Monde* du 8 septembre), son compagnon Jean-Marc Troyon, vingt-huit ans, recherché depuis une dizaine de jours, a été interpellé le 10 septembre en Saône-et-Loire. Ecroué à Mâcon en exécution du mandat d'arrêt décerné par Mme Christine Bihin, juge d'instruction à Charleville-Mézières, J.-M. Troyon a été transféré dans cette ville. – *(Corresp.)*

● **Inculpation dans l'affaire des fûts de pyralène.** – Un homme de cinquante-sept ans, M. Christian Longaret, a été inculpé et écroué, vendredi 11 septembre, à Melun, pour *« infraction à la loi sur les établissements classés pour la protection de l'environnement »*. Cette première inculpation survient après la découverte, le 2 septembre, chez un ferrailleur de Roissy-en-Brie (Seine-et-Marne), de 280 fûts de déchets industriels dont 76 contiennent du pyralène, qui, en cas d'incendie, dégage dioxine et furanes, très toxiques. Ces déchets seront acheminés à l'usine de Saint-Vulbas (Ain) qui, lorsque son deuxième four sera achevé, pourra les incinérer.





Culture

PHOTO

Revoir André Kertesz

Devant le cirque (1920)

« Je suis un photographe ordinaire et égoïste. » C'est sur cette confidence d'André Kertesz que s'ouvre le film que lui avait consacré en 1984 et 1985 Tery Wehn Damisch. Placé sous le signe du voyage, ce récit visuel, conçu comme une remontée dans le temps, traite des trois grands épisodes de la vie du photographe : *sa jeunesse à Budapest*, son séjour à Paris, son exil à New-York.

Partagé entre ces trois familles complémentaires et opposées entre lesquelles il n'avait pas vraiment choisi, ce solitaire se laisse surprendre dans son appartement du bas de la 5[e] Avenue, dont il disait à ses hôtes de passage : *« Voyez comme cela ressemble à Montparnasse ! »*

Entouré de ses bibelots, il commente ses vues les plus célèbres (portraits, instantanés, natures mortes), consulte des documents personnels, clame de façon bouleversante son amour *pour Elisabeth, sa compagne* d'un demi-siècle, évoque sa période hongroise et trie mélancoliquement de minuscules tirages rangés dans une vieille boîte de biscuits en bois.

On le retrouve à Budapest pour une promenade dans son passé avant son dernier départ. Son credo tient en une seule phrase : *« Je fais ce que je sens. »*

Semé de clins d'œil parfois agaçants (certains artifices de mise en scène rompent le charme d'une présence qui se suffit), ce document inédit a pour vertu première de restituer intacte la personnalité contradictoire de ce gamin nonagénaire, sentimental et facétieux, parfois grave, toujours amusé par le hasard et, jusqu'au bout, réceptif aux détails de la vie.

P. R.

★ Dimanche 13 septembre, TF1, 23 h 30.

CINÉMA

Le XIII[e] Festival de Deauville

« La Bamba », de Luis Valdes et « les Sorcières d'Eastwick », de George Miller

La java du diable

Le père de Mad Max *a réalisé un chef-d'œuvre. On en reparlera. Et peut-être, aussi, de* la Bamba *pour le charme trouble d'un jeune Chicano.*

L'une des spécialités du Festival de Deauville est l'accueil des stars qui ont fait leurs preuves et à qui le ministre de la culture remet la Légion d'honneur. Elisabeth Taylor s'était naguère déplacée à Paris pour *la recevoir des mains de Jack Lang.* Cette fois, François Léotard a fait le voyage pour décorer Bette Davis. Rutilante de paillettes, droite et hiératique, elle a posé pour les photographes, en compagnie de Janet Leigh, non moins hiératique, et qui, le lendemain, dans l'émission d'Yves Mourousi, a rencontré Steward Granger, lequel l'a prise dans ses bras en disant : *« On ne s'était pas vus depuis cinquante ans. »* Puis ils ont calculé, et cela faisait seulement trente-deux.

a présenté le film et annoncé gravement que si le vrai Richie avait été là, tout aurait été différent. Mais si le vrai Richie n'était pas mort à dix-sept ans, il serait probablement oublié.

Et le film n'aurait pas existé ! Il montre l'aspect ringard, naïf, des personnages qui, physiquement, ne sont pas flattés. Luis Valdès ne s'attache pas tellement aux aléas du show-biz ; il s'en sert pour décrire le *destin dramatique et dérisoire d'un* jeune Chicano, puceau, qui aime une pimpêche blonde, ne parle pas espagnol et attend la gloire grâce à l'arrangement rock d'un air de folklore mexicain. A côté du doux Richie, il y a le mauvais frère, voyou, au corps de culturiste (Esai Morales) et, finalement, c'est lui le plus intéressant des deux *(lire ci-contre).*

Les Sorcières d'Eastwick, de George Miller, est en revanche une *merveilleuse comédie percutante,* méchante et cependant joyeuse, librement adaptée du roman de John Updike. Jack Nicholson y incarne



Jack Nicholson dans « les Sorcières d'Eastwick »

Mais le Festival de Deauville, consacré au cinéma américain, a *tout de même* une autre utilité : tester, sur un public mêlé aux journalistes, les films susceptibles de sortir ou devant sortir prochainement. Dans le premier cas, les réactions de la salle sont essentielles. Ainsi, il y a peu de chance de voir dans un circuit convenable *China Girl*, d'Abel Ferrara, un *West Side Story* où les ballets sont remplacés par des bagarres sanglantes, tournées à l'esbroufe. On l'ignorera, malgré la présence de Judith Malina en mama italienne. *Elle a été la fiévreuse,* la scandaleuse prêtresse du Living Theatre ; qui s'en souvient ?

Dans le second cas, on se doit de ne pas écrire sur les films avant leur date de sortie, sinon les lecteurs risqueraient d'oublier. Les articles du festival servent en quelque sorte de bande-annonce. Ainsi, *la Bamba*, de Luis Valdes, histoire de Richie Valens, mort en 1957, à l'âge de dix-sept ans, dans un accident d'avion, alors qu'il grimpait au hit-parade avec cette fameuse Bamba. Lou Diamond Phillips, qui tient son rôle,

les désirs de trois femmes : Cher, Susan Sarandon, Michelle Pfeiffer. Autant dire qu'il incarne le diable. Un diable mal embouché, moche, ridicule. Comme quoi les beaux jeunes hommes ne peuplent pas forcément les fantasmes des jolies esseulées. En tout cas, il est très efficace, un peu trop même...

Ce qu'il en advient et comment elles se vengent de ce démon, qui ressemble tant à un homme, nous en dirons bientôt un peu plus et pourquoi nous avons tant ri et tant aimé.

COLETTE GODARD.

★ Sorties nationales : *les Sorcières d'Eastwick,* le 23 septembre ; *la Bamba,* le 30 septembre.

● **Une mini-fête du cinéma.** — Toutes les salles de cinéma de Paris et de la région parisienne participent le dimanche 13 septembre à l'opération « Un ticket pour deux », qui fait suite à la fête du cinéma du 4 juin dernier : à tous les spectateurs se présentant en couple, il sera offert gracieusement un billet.

Esai Morales le « Latino » qui monte

Rares sont les acteurs latino-américains qui atteignent à une notoriété internationale. Esai Morales en fait partie. Rival de Sean Penn dans *Bad Boys* il y a quelques années, il tient l'un des rôles principaux dans *la Bamba,* présenté à Deauville le 11 septembre. Il y incarne le frère révolté du chanteur Richie Valens.

Celui-ci a eu une carrière de *météore.* Trois *succès en huit* mois, l'ascension d'une *rock-comete,* consolidée par sa mort, en 1959, *dans le même* accident d'avion que Buddy Holly. Valens, né au Venezuela, avait dix-sept ans. *La Bamba,* de Luis Valdez, raconte son histoire, centrée sur son rapport trouble avec son demi-frère, Bob Morales.

Esai Morales, qui a vingt-quatre ans, ne connaissait pas Richie Valens. *« J'ai dansé sur sa musique,* dit-il, *sans savoir qui il était ni même qu'il était mexicain. Valens, en fait, était, mexico-américain, et moi portoricain. La communauté « latino » est beaucoup plus large et plus diversifiée qu'on ne le croit. Il y a, entre les Portoricains et les Mexicains, la même distance, physique, mentale et culturelle, qu'entre un Français et un Québécois.*

» Quand j'étais gamin, je trouvais la musique latino laide, faite par des gens laids, à destination de gens laids, et j'allais voir des films de John Wayne. Puis j'ai écouté, puis j'ai compris : je suis un Américain avec une culture supplémentaire — « des » cultures supplémentaires. Je suis portoricain, espagnol ; j'ai du sang français par ma mère ; j'ai aussi du sang noir et du sang indien des Caraïbes. Je considère ce métissage comme une bénédiction.

» Evidemment, il y a des rôles que je n'obtiens pas parce qu'on me trouve « trop ethnique ». Qu'est-ce que cela veut dire ? Je n'ai pas le physique « blanc-européen » ? et alors ? Les quatre cinquièmes de la terre sont dans le même cas. Le Blanc européen est une petite minorité. Et quand, à Los Angeles, je m'entends traiter de métèque, j'ai l'impression de me trouver en Afrique du Sud. »

Pour arriver à ses fins, Esai Morales s'est lancé lui-même dans la production : *« Si un metteur en scène ou un auteur portoricain ou latino-américain a besoin d'un coup de pouce et fait appel à moi,* précise-t-il, *s'il pense que je peux l'aider, du petit nom et du petit poids que je peux avoir, je le ferai parce qu'il a du talent. Pas parce qu'il est portoricain. J'en ferai autant pour un non-Latino. Ni Scorsese ni De Niro ni Pacino n'ont milité pour que soient reconnus les Italo-Américains, considérés il n'y a pas si longtemps plus bas que terre, plus bas encore que les Irlandais, et ce n'est pas peu dire. »*

Innovation avec la Bamba : pour la première fois dans l'histoire de la distribution cinématographique américaine, le film est sorti sur les « grands marchés » (New-York, Chicago, Los Angeles) *non seulement* en version originale anglaise (parfois sous-titrée en espagnol) mais *aussi dans une version doublée* en espagnol, et cela à nombre égal de copies. Le succès, au moins financier, *en est tel que* le mouvement risque de s'étendre.

HENRI BÉHAR.

● **Pascal Leclerq vient d'être nommé délégué général de la Cinémathèque française** par Jean Rouch, son nouveau président. Il remplace Bernard Letarget qui n'avait pas souhaité poursuivre sa mission après le départ de Henri Costa-Gavras de la présidence, le 27 mai dernier.

Ancien collaborateur de l'Institut national de l'audiovisuel, ancien responsable de la cinémathèque du ministère des relations extérieures, Pascal Leclercq était, depuis 1986, chargé de mission à la présidence du Centre Pompidou.

● ***Mankiewicz à Paris.*** — La rétrospective Joseph Mankiewicz (*le Monde* du 3 septembre) commence *ce samedi* 12 septembre à la Cinémathèque du palais de Chaillot. Le cinéaste viendra lui-même présenter, *dimanche* à 21 heures, *la Comtesse aux pieds nus* et on pourra voir, le 22 septembre, l'unique copie existante au monde de *Cléopâtre*, dans sa version intégrale de quatre heures quinze minutes.

MUSIQUES

Vevey, Parme, Besançon...

La loterie des concours

Bien difficile d'évaluer sans se tromper les qualités d'un jeune chef d'orchestre. Les morceaux imposés doivent être, en tout cas, d'une suffisante diversité.

Les résultats des concours de musique sont souvent étranges : tandis qu'à Vevey le concours Clara-Haskil couronnait une gentille pianiste japonaise sans grande imagination, oubliant en route un Indonésien dont nous avions noté l'étoffe exceptionnelle (*le Monde* daté 30-31 août), à Parme les jurés du concours Toscanini élisaient un chef, également japonais, Kazushi Ono, qui avait mis dans son ordinateur *la Symphonie héroïque,* de Beethoven, et passait à la moulinette, dans un tempo fou, ses signes musicaux totalement déshumanisés. Au dernier moment, ils lui avaient heureusement donné comme ex aequo un Allemand de l'Est, Olaf Henzold, saisi lui aussi par le démon de la vitesse, court-circuitant les phrasés, mais sachant extraire de *la Deuxième Symphonie* de Schumann sa vraie charge de grandeur lyrique.

Jeudi soir, à Besançon, le palmarès des jeunes chefs d'orchestre laissait aussi un sentiment de malaise. Certes, comme l'a rappelé Marius Constant (président du jury), il aurait fallu assister à toutes les épreuves pour exprimer un avis sûr ; par ailleurs, les épreuves finales, données avec un Orchestre philharmonique de Lorraine très coopératif, étaient peu significatives pour décider d'un tempérament d'interprète, avec la « brévissime » *Symphonie K 181*, d'un Mozart tout gamin, une espagnolade tirée des *Escales* de Jacques Ibert, *Tzigane* de Ravel, et *la Valse accélération* de Johann Strauss.

Pourtant, à défaut de critères absolus, la comparaison relative semblait assurer un net avantage à Lan Shui, un Chinois de Pékin aux gestes élégants, souples et nets, un peu sec encore dans Mozart ; il donnait saveur et humour à Jacques Ibert, accompagnait *Tzigane* sans bousculer un violoniste au style pourtant déroutant et faisait seul danser la valse à Strauss avec exactitude et émerveillement, câlinerie et humour, en lui conservant son allure débonnaire et viennoise.

Le jury lui a préféré l'Uruguayen Nicolas Pasquet, qui a certes fait preuve de musicalité dans Mozart, mais dont la technique paraît encore fruste : ses interprétations d'Ibert et *de Strauss, un peu ternes,* manquaient de tonus intérieur et il était moins attentif aux caprices du solistes de *Tzigane*, d'où quelques heurts et décalages que cette épreuve d'accompagnement vise justement à déceler.

Le jeune Chinois n'aura même pas décroché un deuxième prix et partage une mention avec un Japonais de vingt-quatre ans, Norichika Iimori, qui a mis plus d'ardeur que de charme et de poésie dans des exécutions assez étriquées.

Il serait bon à l'avenir d'accorder à la *finale* un *programme plus* substantiel que ces œuvres de demi-caractère qui ne sauraient en rien confirmer un grand *interprète.*

JACQUES LONCHAMPT.

Passation de pouvoir

Le quarantième Festival de Besançon et de Franche-Comté qui s'achève avec la finale du concours des jeunes chefs d'orchestre marque un tournant dans la vie de cette grande manifestation qui a joué un rôle important dans la vie musicale de l'après-guerre. M. Jacques Kreisler en abandonne la présidence *après dix ans de travail acharné* pour lui garder son prestige et renouveler ses programmes ; M. Pierre Lagrange, qui en fut la cheville ouvrière depuis la fondation, et qui lui a donné son vrai visage, prend sa retraite pour se consacrer à l'Association française des festivals de musique dont il fut l'instigateur.

Le nouveau président est un chirurgien de Montbéliard, le docteur François Pichat, qui a *beaucoup aidé* au développement du Festival dans la région. Un directeur général devrait être choisi dans les prochains mois.

Le succès des vingt-sept concerts de cette année, qui réunissaient en particulier l'Orchestre national de France, le Philharmonique de Moscou, les « Solisti Veneti », l'Orchestre de chambre de Norvège et l'Orchestre français des jeunes, est une garantie pour l'avenir. Mais le Festival de Besançon, créé *la même année* que celui d'Aix-en-Provence, souhaite rajeunir sa formule et l'adapter à une *situation qui a* bien changé depuis l'époque légendaire des Furtwängler, Cortot, *Münch et Lipatti.*

J. L.

DANSE

« Roc in Lichen » à la Bastille

L'aventure est dans la salle de bains

Après la danse-contact, voici la danse-escalade, une appropriation spectaculaire de la dimension verticale, un nouveau champ d'expérience gestuelle.

Trisha Brown, dans les années 60, a tenté l'aventure en marchant le long des murs d'un building new-yorkais. Sankaï Juku et ses danseurs plongent la tête en bas au bout d'une corde, Régine Chopinot s'est donné des sensations en jouant les rossignols tandis que les participants de *Tous en Seine* tournoyaient à fleur d'eau. Un peu partout, on voit proliférer la danse-escalade, sur les falaises, les rochers, et aussi sur des murs artificiels. Pour la compagnie « Roc in Lichen » (Bruno Dizien et Laura de Nercy), c'est l'occasion d'explorer une nouvelle dimension et d'élargir son vocabulaire gestuel.

Le Creux poplité — titre emprunté à une petite cavité de l'arrière du genou, source d'équilibre — a été monté aux « Hivernales 87 » d'Avignon avec le soutien financier de la maison Idéal Standard. Il se déroule dans un décor basculé de Jean-Marc Blanche : une boîte sans couvercle. Le fond est censé représenter le sol d'une salle de bains avec ses accessoires sanitaires. Il est hérissé de protubérances qui permettent aux danseurs de se déplacer en donnant l'impression d'être à l'horizontale. C'est par leur maîtrise musculaire, la précision de leurs gestes, la vigueur de leurs prises, sans oublier l'utilisation de harnais, qu'ils créent l'illusion.

Les premières images, où l'on voit Laura de Nercy à la verticale bouger sans la douche, donnent un choc. Elles bousculent la perspective et précipitent le public dans un trompe-l'œil où il ne parvient plus très bien à accommoder sa vision. Aidés par une musique alerte de Christophe Eveillard et des éclairages crus ou rasants de Jean Gaudin, les deux danseurs dépassent largement la simple démonstration. Tantôt épinglés au mur comme des insectes aux longs membres, tantôt suspendus dans une étreinte mouvante, jouant de la baignoire comme d'une grotte refuge, élégants, ils inventent les règles d'un théâtre nouveau et poétique.

MARCELLE MICHEL.

★ Théâtre de la Bastille, jusqu'au 16 septembre, 21 heures, dimanche 17 heures.

HUMEUR

Raymond Barre à « Apostrophes »

Chrysanthèmes

Premier invité de Bernard Pivot pour la nouvelle formule d'« Apostrophes », Raymond Barre a multiplié les jugements littéraires d'une *acuité* fracassante et d'une originalité à couper le souffle.

Exemples. *« La poésie fait appel au cœur et à l'esprit. »* Bérénice ? *« Touchante. »* Mauriac sur Phèdre ? *« Tout à fait admirable ! »* Proust ? *« Inépuisable sur les aspects multiples de la nature humaine ! »* Gracq ? *« C'est vraiment quelque chose de très beau ! »* Céline ? *« Une sève puissante, mais beaucoup d'exagérations. »* Thucydide ? *« Extrêmement passionnant. »* Richelieu ? *« C'est un grand homme d'Etat. »* Quant à l'infini... *« il ouvre d'immenses perspectives » ! ! !*

De ces fulgurances, l'invité tirait un contentement de soi aussi visible que de son infaillibilité en économie. Les téléspectateurs qui ne partageraient pas ce ravissement et *qui* trouveraient que tant de platitudes pour M. Homais inaugurant des chry*santhèmes risquent de faire tort* à la lecture tout entière, ces spectateurs devraient peut-être *incriminer notre époque, qui* mélange les genres et attend trop des hommes politiques.

On préfère ne pas savoir ce qu'auraient dit le président Coty de Robbe-Grillet, Albert Lebrun de Malraux, et Fallières de Proust...

BERTRAND POIROT-DELPECH.

Spectacles

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

Les jours de première sont indiqués entre parenthèses.

JANGO EDWARDS, Splendid Saint-Martin (42-08-21-93), 20 h.

VARIATIONS SUR LE CANARD, Théâtre de poche Montparnasse (45-48-92-97), 19 h 30.

MONSIEUR MASURE, Daunou (42-61-69-14), 21 h.

LE LUTIN AUX RUBANS, Théâtre Guichet Montparnasse (43-27-88-61), 19 h 30.

LE MÉTRO FANTOME, Lucernaire (45-44-57-34), 21 h 15.

L'EXCÈS CONTRAIRE, Théâtre des Bouffes-Parisiens (42-96-60-24), 20 h 45.

LE SOUS-SOL, Tourtour (48-87-82-48) 20 h 30.

DOM JUAN, Théâtre des Bouffes du Nord (42-39-34-50), 20 h 30.

ROC IN LICHEN, Théâtre de la Bastille (43-57-42-14), 21 h.

LE JEU DE L'AMOUR ET DU HASARD, Théâtre Edouard VII (47-52-57-49), 20 h 30.

FLEUR DE CACTUS, Comédie des Champs-Elysées (47-20-08-24), 20 h 30.

CABARET, Mogador (42-85-45-30), 20 h 30.

L'ÉLOIGNEMENT, Gaîté-Montparnasse (43-22-16-18), 21 h.

Les salles subventionnées

COMÉDIE-FRANÇAISE, Théâtre de la Porte-Saint-Martin (40-15-00-15), sam. à 20 h, dim. 14 h 30 : « Dialogues des carmélites ».

Les autres salles

ANTOINE (42-08-77-71), sam. 21 h, dim. 15 h 30, sam. 18 h et 20 h 45 : la Taupe.

ARLEQUIN (45-89-43-22), sam. 20 h 45 : Versailles ne chantait pas.

ATELIER (46-06-49-24), sam. 21 h, mat. dim. 15 h : le Récit de la servante Zerline.

BOUFFES DU NORD (48-04-74-77), sam. 20 h 30 : Dom Juan.

BOUFFES-PARISIENS (42-96-60-24), sam. 18 h et 21 h 30, mat. dim. à 15 h 30 : l'Excès contraire.

CAFÉ DE LA GARE (42-78-52-51), sam. 20 h 15 : Bien dégagé autour des oreilles ; 22 h, dim. 15 h : Pelouse interdite.

COMÉDIE-CAUMARTIN (47-42-43-41), sam. 21 h, dim. 15 h 30 : Reviens dormir à l'Elysée.

COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11), sam. 19 h 30 et 21 h 30, dim. 15 h 30 : Poil de carotte.

COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-20-08-24), sam. 20 h 30, dim. 15 h 30 : Fleur de cactus.

CRYPTE SAINTE-AGNÈS (47-00-19-31), sam. 20 h 30, dim. 17 h 30 : le Misanthrope.

DAUNOU (42-61-69-14), sam. 21 h, dim. 15 h 30 : Monsieur Masure.

EDGAR (43-20-85-11), sam. 20 h 15 : Les Babas cadres, 22 h-23 h 30 : Nous on fait où on nous dit de faire.

ÉDOUARD VII/SACHA GUITRY (47-52-57-49), sam. 18 h 30 et 21 h 30, dim. 15 h 30 : les Jeux de l'amour et du hasard.

FONTAINE (48-74-74-40), sam. 20 h, 22 h : Au secours, tout va bien ; les Inconnus.

GAITÉ-MONTPARNASSE (43-22-16-18), sam. 18 h 30 et 21 h 15 : l'Eloignement.

GRAND EDGAR (43-20-90-09), I. : sam. 20 h 15 : Palier de crabes ; II. 22 h : Carmen cru.

GRÉVIN (42-46-84-47), sam. 21 h : les Trois Jeanne/Arthur.

GUICHET-MONTPARNASSE (43-27-88-61), sam. 19 h 30, dim. 15 : le Lutin aux rubans.

HUCHETTE (43-26-38-99), sam. 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon.

JARDIN SHAKESPEARE, sam. 18 h 30 : Roméo et Juliette.

LUCERNAIRE (45-44-57-34), I. 19 h 30 : Baudelaire : 21 h 15 : le Métro fantôme ; II. 20 h : le Petit Prince ; 21 h 15 : Architruc.

MARIGNY (42-56-04-41), sam. 20 h, mat. dim. 15 h : Kean.

MICHEL (42-65-35-02), sam. 18 h 45 et 21 h 40, dim. 15 h 30 : Pyjama pour six.

MICHODIÈRE (47-42-95-22), sam. 18 h 30, 21 h 30 : Double mixte.

MOGADOR (42-85-45-30), sam. 20 h 30, dim. 15 h 30 : Cabaret.

NOUVEAUTÉS (47-70-52-76), sam. 18 h 30 et 21 h 30 : Mais qui est qui ?

ŒUVRE (48-74-42-52), sam. 21 h, dim. 15 h : La Barque.

PALAIS DES GLACES (46-07-49-93), sam. 20 h 30, dim. 15 h : Manoe.

POCHE MONTPARNASSE (45-48-92-97), sam. 19 h 30 : Variations sur un canard.

POTINIÈRE (42-61-44-16), sam. 19 h, dim. 17 h 30 : Madame de la Carlière ; sam. 20 h 30, dim. 15 h : Le Journal d'un curé de campagne.

RANELAGH (42-88-64-44), sam. 20 h 30, dim. 17 h : Buffo.

SENTIER DES HALLES (42-36-37-27), sam. 20 h 30 : J'ai tout mon temps, où êtes-vous ?

SPLENDID SAINT-MARTIN (42-08-21-93), sam. 20 h : Jango Edwards.

T. L. P. DEJAZET (42-74-20-50), 21 h + sam. 17 h, dim. 15 h : La Madeleine Proust à Paris.

TRISTAN BERNARD (45-22-08-40), sam. 21 h : Violons dingues.

TOURTOUR (48-87-82-48), sam. 18 h 45 : La Fenêtre - Les Pavés de l'ours (prol.) ; 20 h 30 : Le Sous-Sol.

VARIÉTÉS (42-33-09-92), sam. 17 h 30 et 21 h : C'est encore mieux l'après-midi.

La danse

BASTILLE (43-57-42-14) (sam.), 21 h, dim. 17 h : Le Creux poplité.

ESPACE KIRON (43-73-50-25), 20 h : Concours de circonstances.

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (47-04-24-24)

SAMEDI 12 SEPTEMBRE

15 h, On purge bébé, de J. Renoir ; Les restaurations de la Cinémathèque française : 17 h, Entente cordiale, de M. L'Herbier ; 19 h, Hommage à J. Mankiewicz : le Château du dragon ; 21 h, Quelque part dans la nuit (v.o.).

DIMANCHE 13 SEPTEMBRE

15 h, Tarass Boulba, d'A. Granowsky ; 17 h, Les restaurations de la Cinémathèque française : Visages d'enfants, de J. Feyder ; Hommage à J. Mankiewicz, en sa présence : 19 h, The Late George Apley (v.o., s.t.f.) ; 21 h, la Comtesse aux pieds nus (v.o., s.t.f.).

BEAUBOURG (42-78-35-57)

SAMEDI 12 SEPTEMBRE

15 h, Des insectes et des hommes, de W. Green ; 17 h, l'Ange bleu, de J. von Sternberg (v.o.s.t.f.) ; 19 h, Un étranger au paradis, de V. Minnelli (v.o.) ; 21 h 15, Reflets dans un œil d'or, de J. Huston (v.o.s.t.f.).

DIMANCHE 13 SEPTEMBRE

15 h, la Dame de Shanghai, d'O. Welles (v.o.) ; 17 h, le Boucher, de C. Chabrol ; 19 h, Lifeboat, d'A. Hitchcock (v.o.) ; 21 h, le Plus Beau, d'A. Kurosawa (v.o.s.t. angl.).

Les exclusivités

AFTER HOURS (A., v.o.) : Cinoches Saint-Germain, 6e (43-33-10-82).

AGENT TROUBLE (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (40-26-12-12) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18) ; Gaumont Colisée, 8e (43-59-29-46) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 7 Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96) ; Secrétans, 19e (42-06-79-79).

AJANTRIK (Ind., v.o.) : Républic Cinéma, 11e (48-05-51-33) ; h. sp.

L'AMI DE MON AMIE (F.) : Gaumont Halles, 1er (40-26-12-12) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Saint-Germain-des-Prés, 6e (42-22-87-23) ; Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; 3 Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Mayfair, 16e (45-25-27-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

ANGEL HEART (*) (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46).

L'APICULTEUR (Fr.-Gr., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56), h. sp.

L'ARME FATALE (A.) (*) : (v.o.) Forum Arc-en-ciel, 1er (42-97-53-74) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Normandie, 8e (45-63-16-16). – V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

ASSOCIATION DE MALFAITEURS (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46).

ATTENTION BANDITS (Fr.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26).

AUTOUR DE MINUIT (A. v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).

LES BALEINES DU MOIS D'AOUT (Ang., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40). – V.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44).

BARFLY (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; Bastille, 11e (43-42-16-80) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79). – V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

BASIL DÉTECTIVE PRIVÉ (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).

BEYOND THERAPY (Brit., v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26).

Samedi 12 - Dimanche 13 septembre

BIRDY (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

LA BONNE (**) (It., v.o.) : George V, 8e (45-62-42-46) ; 7 Parnassiens, 14e (43-20-32-20). – V.f. : Maxéville, 9e (47-70-72-86).

BRAZIL (Brit., v.o.) : Epée-de-Bois, 5e (43-37-57-47).

LA BRUTE (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46).

BUISSON ARDENT (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

CHAMBRE AVEC VUE (Brit., v.o.) : 14-Juillet Odéon.

CHRONIQUE D'UNE MORT ANNONCÉE (It.-Fr., v. it.) : v.o. : Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

CROCODILE DUNDEE (A., v.o.) : Marignan, 8e (43-59-92-82). – V.f. : Français, 9e (47-70-33-88) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Galaxie, 13e (43-31-56-86) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00).

LE DÉCLIN DE L'EMPIRE AMÉRICAIN (Can.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52) ; Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; Studio 43, 9e (47-70-63-40) ; Images, 18e (45-22-47-94).

DE SANG-FROID (A., v.o.) (**) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; Ermitage, 8e (45-63-16-16). – V.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44).

DOWN BY LAW (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18).

LES ENFANTS DU SILENCE (A., v.o.) : Publicis Matignon, 8e (43-59-31-97). – V.f. : Lumière, 9e (42-46-49-07) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).

EVIL DEAD 2 (A.) (*) v.f. : Maxéville, 9e (47-70-72-86).

FIEVEL ET LE NOUVEAU MONDE (A., v.f.) (h. sp.) : Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

EXTRÊME PRÉJUDICE (A., v.o.) : Normandie, 8e (45-63-16-16).

LA FAMILLE (It., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (40-26-12-12) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Colisée, 8e (43-59-92-46) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Bienvenue Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Maillot, 17e (47-48-06-06). – V.o. et v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06).

LE FLIC DE BEVERLY HILLS 2 (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pub. Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; Maillot, 17e (47-48-06-06). – V.f. : Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Grand Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon-Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; 3 Secrétan, 19e (42-06-79-79).

LES FOUS DE BASSAN (Fr.-can.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26).

GOOD MORNING BABILONIA (It.-A., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

LE GRAND CHEMIN (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50).

JEAN DE FLORETTE (Fr.) : Templiers, 3e (42-72-94-56), h. sp.

MACBETH (Fr., v. it.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

MAN ON FIRE (A., v.o.) : Forum Arc-en-ciel, 1er (42-97-53-74) ; St-Germain Huchette, 5e (46-33-63-20) ; 14 Juillet-Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79). Vf : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount-Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Mistral, 14e (45-89-52-43) ; Gaumont-Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé-Wepler, 18e (45-22-46-01).

MANON DES SOURCES (Fr.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

MAUVAIS SANG (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e, h. sp. (42-71-52-30) ; Cinoches St-Germain, 6e (46-33-10-82).

MELO (Fr.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).

LA MÉNAGERIE DE VERRE (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

LA MESSE EST FINIE (It., v.o.) : Republic cinéma, 11e (48-05-51-33).

MISS MARY (Arg., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).

MISSION (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (45-08-94-14) ; Elysées-Lincoln, 8e (43-59-36-14).

MON BEL AMOUR, MA DÉCHIRURE (*) (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

MON CHER PETIT VILLAGE (Tch., v.o.) : Bastille, 11e (43-42-16-80).

MY BEAUTIFUL LAUNDRETTE (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

NEUF SEMAINES ET DEMIE (Hong, v.o.) : Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; Ciné-Beaubourg, 3e, h. sp. (42-71-52-36).

LE NINJA BLANC (A., v.f.) : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).

LE NOM DE LA ROSE (Fr.) : V. Ang. : Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; v.f. : Lumière, 9e (42-46-49-07) ; Convention St-Charles, 15e (45-79-33-00).

PAKEEZAH, CŒUR PUR (Ind., v.o.) : Cluny Palace, 5e (43-54-07-76).

PEE WEE BIG ADVENTURE (A., v.o.) : Escurial, 13e (47-07-28-04).

PERSONNAL SERVICES (A., v.o.) (*) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40). V.f. : Images, 18e (45-22-47-94).

LA PETITE ALLUMEUSE (Fr.) : UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Studio 43, 9e (47-70-63-40).

PLATOON (*) (A, v.o.) : George-V, 8e (45-62-41-46). V.f. : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

PREDATOR (*) (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16). V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Nations, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

QUATRE AVENTURES DE RAINETTE ET MIRABELLE (Fr.) : Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

RADIO DAYS (A.), v.o. : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08), à partir de vend. ; Gaumont-Parnasse, 14e (43-35-30-40).

RAINING IN THE MOUNTAIN (Hongkong, v.o.) : Cluny, 5e (43-54-07-76) ; Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Bastille, 11e (43-42-16-80).

RICHARD ET COSIMA (Fr.-All.) : Gaumont-Halles, 1er (40-26-12-12) ; Vendôme, 2e (47-42-97-52) ; Reflet Médicis, 5e (43-54-42-34) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (45-44-25-02).

SABINE KLEIST, SEPT ANS (RDA, v.o.) : Républic-Cinéma, 11e (48-05-51-33).

LE SECRET DE MON SUCCÈS (A., v.o.) : George-V, 8e (45-62-41-46).

SI LE SOLEIL NE REVENAIT PAS (Fr.-Sui.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Gaumont-Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet-Odéon, 6e (43-25-59-83) ; St-André des Arts, 6e (43-26-48-18) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (43-57-90-81) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont-Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

SOUL MAN (A., v.o.) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08). V.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 13e (43-31-56-86) ; Miramar, 14e (43-20-89-52).

SOUS LE SOLEIL DE SATAN (Fr.) : Gaumont-Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont-Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; 14 Juillet-Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Racine-Odéon, 6e (43-26-19-68) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont-Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont-Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont-Convention, 15e (48-28-42-27) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01).

STAND BY ME (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71), h.sp.

LA STORIA (It., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).

STRANGER THAN PARADISE (A., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

TANDEM (Fr.) : Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Triomphe, 8e (45-62-45-76).

THE BIG EASY (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

THÉRÈSE (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Images, 18e (45-22-47-94).

TIN MEN, LES FILOUS (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

TRAVELLING AVANT (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30).

37°2 LE MATIN (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (40-26-12-12).

UNE CHANCE PAS CROYABLE (A., v.o.) : Biarritz, 8e (45-62-20-40).

UNE FLAMME DANS MON CŒUR (Fr.) (*) : Templiers, 3e, h. sp. (42-72-94-56).

UNE GOUTTE D'AMOUR (Turc, v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

UN HOMME AMOUREUX (Fr.), v.angl. : Gaumont-Parnasse, 14e (43-35-30-40).

LA VEUVE NOIRE (A., v.o.) : Epée-de-Bois, 5e (43-37-57-47).

WELCOME IN VIENNA (Autr., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

Les grandes reprises

AMADEUS (A., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; George-V, 8e (45-62-41-46).

ARSENIC ET VIEILLES DENTELLES (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).

AU-DESSOUS DU VOLCAN (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (46-33-79-38).

LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.f.) : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94).

BABY DOLL (A., v.o.) : Cluny Palace, 5e (43-54-07-76).

LA BELLE AU BOIS DORMANT (A., v.f.) Napoléon, 17e (42-67-63-42).

BEN HUR (A., v.o.) : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).

CABARET (A., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74).

CASABLANCA (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

CASANOVA DE FELLINI (I., v.o.) (*) : Saint-Germain Studio, 5e (46-33-63-20).

CENDRILLON (A., v.f.) : UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44).

LES 101 DALMATIENS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).

LA CHATTE SUR UN TOIT BRULANT (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

CHÉRIE, JE ME SENS RAJEUNIR (A., v.o.) Champo, 5e (43-54-51-60).

DE MAO A MOZART (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

LE DERNIER NABAB (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

L'ENFER DES TROPIQUES (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Elysées-Lincoln, 8e (43-59-36-14).

L'EXTRAVAGANT Mr DEEDS (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).

ÈVE (A., v.o.) : Action Christine *bis*, 6e (43-29-11-30).

LE FAUCON MALTAIS (A., v.o.) : Action Rive gauche, 5e (43-29-44-40).

GANDHI (Ang., v.o.) : Montparnos, 14e (43-27-52-37).

GATSBY LE MAGNIFIQUE (A., v.o.) : Action Rive gauche, 5e (43-29-44-40) ; (v.f.) : UGC Boulevards, 9e (45-74-95-40).

LE GUÉPARD (A., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

HITLER, UNE CARRIÈRE (All., v.o.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

LES HOMMES PRÉFÈRENT LES BLONDES (A., v.o.) : Champo, 5e (43-54-51-60).

L'HONNEUR DES PRIZZI (A. v.o.) : Ranelagh, 16e (42-88-64-44).

HUIT ET DEMI (It., v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01).

HIGHLANDER (A., v.f.) : Lumière, 9e (42-46-49-07) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

HORIZONS PERDUS (A., v.o.) : 3 Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

JOUR DE FÊTE (Fr.) : St-Michel, 5e (43-26-79-17).

LE LOCATAIRE (Fr.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

LOLITA (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

LUDWIG (VISCONTI) (It., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36). h. sp.

MARY POPPINS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).

MIDNIGHT EXPRESS (A., v.o.) (*) : Cinoches-St-Germain, 6e (43-66-10-82).

LE MONDE SELON GARP (A. v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

MON ONCLE (Fr.) : St-Michel, 5e (43-26-79-17).

Mr SMITH AU SÉNAT (A., v.o.) : Reflet Logos, 5e (43-54-42-34) ; Mac-Mahon, 17e (43-80-24-81).

NEW-YORK, NEW-YORK (A., v.o.) : Forum-Orient-Express, 1er (42-33-42-26).

LA NUIT DE L'IGUANE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

LE PIGEON (It, v.o.) Latina, 4e (42-78-47-86) ; Epée-de-Bois, 5e (43-37-57-47).

LES PROIES (A., v.o.) : Utopia, 5e (43-29-11-30).

PROVIDENCE (Brit., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) h. sp ; Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

RECHERCHE SUSAN, DÉSESPÉRÉMENT (A. v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20). – (V.f.) : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03).

SHANGHAI EXPRESS (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

SHANGAI GESTURE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

THE SERVANT (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

TO BE OR NOT TO BE (A., v.o.) : (Lubitsch) : Panthéon, 5e (43-54-15-04).

TOUT CE QUE VOUS AVEZ TOUJOURS VOULU SAVOIR SUR LE SEXE... (A., v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16). – V.f. : Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; UGC Gare de Lyon, 12e (42-43-01-59) ; Secrétan, 19e (42-06-79-79).

LE TROISIÈME HOMME (A., v.o.) : Reflet Logos, 5e (43-54-42-34), h. sp.

UN HOMME DANS LA FOULE (A., v.o.) : Reflet Logos, 5e (43-54-42-34) ; 3 Balzac, 8e (45-61-10-60).

UN MILLION CLÉ EN MAIN (A., v.o.) : Champo, 5e (43-54-51-60).

L'ULTIME RAZZIA (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

UN TRAMWAY NOMMÉ DÉSIR (A., v.o.) : Action Rive gauche, 5e (43-29-44-40).

LES VACANCES DE M. HULOT (Fr.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; St-Michel, 5e (43-26-79-17) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

VOL AU-DESSUS D'UN NID DE COUCOU (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

VOYAGE AU BOUT DE L'ENFER (A. v.o.) (*) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

Y A-T-IL UN PILOTE DANS L'AVION ? (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

LES FILMS NOUVEAUX

BOIRE ET DÉBOIRES. Film américain de Blake Edwards, vo : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; 7 Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont-Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LES YEUX NOIRS. Film italien de Nikita Mikhalkov, vo : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) (2 salles) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20 40). V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; St-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Boulevards, 9e (45-74-95-40) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Images, 18e (45-22-47-94.

PARIS EN VISITES

LUNDI 14 SEPTEMBRE

« Les salons de l'hôtel de Lassay », 14 h 30, 128, rue de l'Université, carte d'identité exigée (D. Bouchard).

« L'île Saint-Louis pas à pas », 15 heures, métro Pont-Marie (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« L'hôtel Lauzun », 15 heures, 17, quai d'Anjou (Tourisme culturel).

« Le Palais de justice en activité, procès pris sur le vif », 14 h 30, devant les grilles du Palais (M. Pohyer).

« Une heure au Père-Lachaise », 10 heures et 11 heures, 30, boulevard Ménilmontant face à la Roquette (V. de Langlade).

« Promenade dans le cimetière Montmartre, Offenbach, la dame aux Camélias, etc. », 15 heures, 2, avenue Rachel entrée (M. Hager).

« Les templiers et le quartier du temple », 14 h 30, métro Temple (P.-Y. Jaslet).

« Somptueux hôtels du Marais », 15 heures métro Bastille sortie rue Saint-Antoine (C.-A. Messer).

« Hôtels et jardins du Marais, place des Vosges », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« Hôtels et passages du faubourg Saint-Honoré », 14 h 30, métro Madeleine, sortie Trois Quartiers (Les Flâneries).

« L'Orangerie du château de Versailles », 14 h 30, sous la statue Louis XIV dans la cour d'honneur du château (Monuments historiques).

« Mystérieuse abbaye de Saint-Germain-des-Prés, les jardins secrets alentour, la vie de l'abbaye au Moyen Age », 15 heures, sortie métro Saint-Germain-des-Prés (Isabelle Hauller).

« A l'hôtel de Montmorency, le musée Hébert », 15 heures, 85, rue du Cherche-Midi (Paris et son histoire).

MARDI 15 SEPTEMBRE

« La Mosquée de Paris », 14 h 15, place du Puits-de-l'Ermite (Ars).

« Belles demeures rue de Tournon, Garancière, Servandoni », 15 h 15, 6, rue Férou (S. Barbier).

« Dans les pas de saint Jacques de Compostelle, rive droite », 15 heures, métro Etienne-Marcel (Approche de l'art).

« L'impressionnisme au musée d'Orsay », 13 h 15, devant le Rhinocéros (Ch. Merle).

« Hôtels et passages pittoresques du faubourg Saint-Honoré », 15 heures, parvis de la Madeleine (M.-C. Lasnier).

« Curiosités et histoire de la montagne Sainte-Geneviève », 15 heures, métro Cardinal-Lemoine (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« L'Opéra », 15 heures, en haut des marches (Tourisme culturel).

« Jardins et hôtels du faubourt Saint-Germain », 14 h 30, métro Solferino (M. Pohyer).

« Découverte du quartier Breteuil-Suffren », 14 h 45, métro Saint-François-Xavier (V. de Langlade).

« La franc-maçonnerie », 14 h 30, 16, rue Cadet (P.-Y. Jaslet).

« Hôtels du Marais sud, place des Vosges », 14 h 30, métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« De la place des Vosges aux hôtels Rohan-Soubise », 14 h 30, métro Pont-Marie (Les Flâneries).

« Le naturalisme au musée d'Orsay », 13 heures (Mme Caneri).

« Couvents et jardins secrets de Denfert », 15 heures, 79, avenue Denfert-Rochereau (I. Hauller).

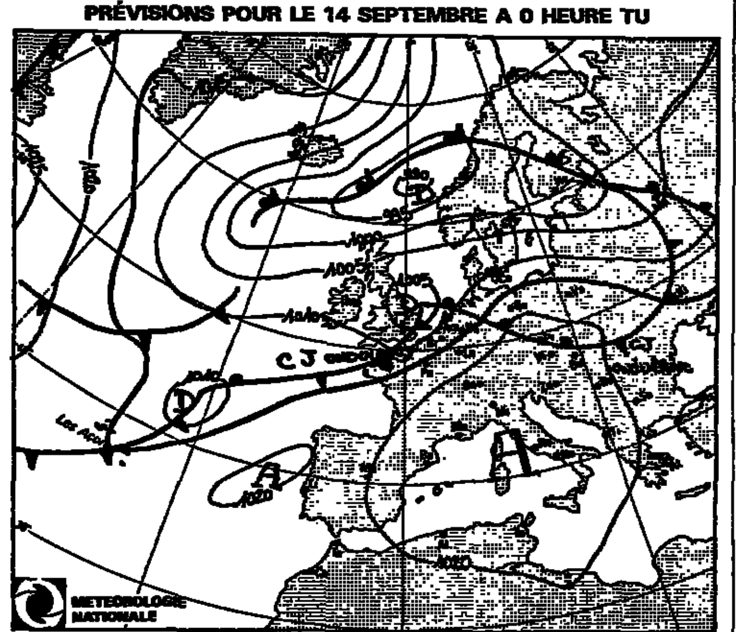
« Deux parcs fleuris dans le noble faubourg : les frères de Saint-Jean-de-Dieu et les prêtres des missions étrangères », 15 heures, 19, rue Oudinot (Paris et son histoire).

« Le village d'Auteuil », 15 heures, 5, rue Michel-Ange (Paris et son histoire).

Météorologie

SITUATION LE 12 SEPTEMBRE 1987 A 0 HEURE TU

PRÉVISIONS POUR LE 14 SEPTEMBRE A 0 HEURE TU



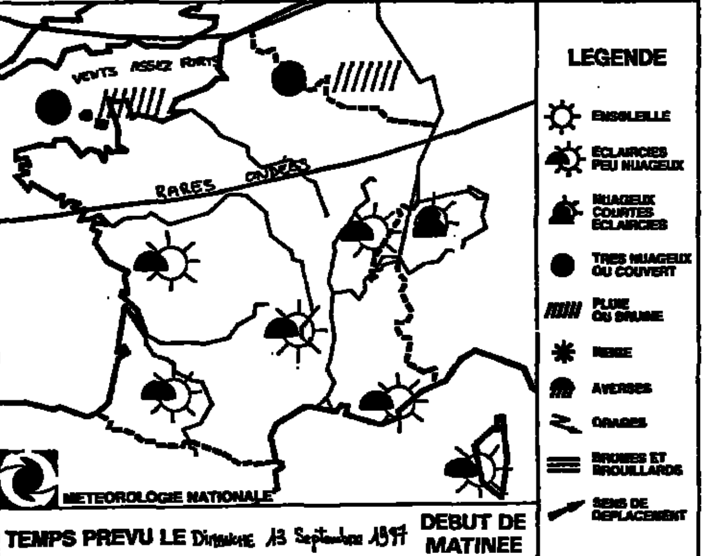
Evolution probable du temps en France entre le samedi 12 septembre à 0 h TU et le dimanche 13 septembre à 24 h TU.

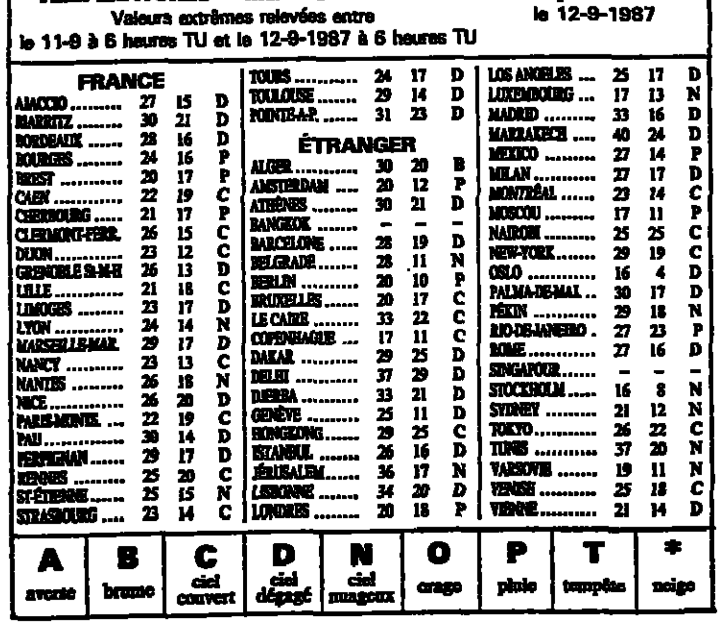
La dépression se décale vers la Scandinavie mais la France reste dans le flux d'ouest-sud-ouest rapide. La perturbation qui nous concerne se décale vers l'est mais ses ondulations affectent toujours le nord du pays.

Dimanche 13 septembre : Sur la Bretagne, la Normandie, la Picardie et le Nord, le ciel restera nuageux et des petites pluies ou bruines tomberont le matin. Dans l'après-midi, ces pluies prendront un caractère d'averses. Des rafales de vent pouvant atteindre 60 km/h se produiront. Le thermomètre ira de 18 à 20 degrés près de la Manche.

Des Pays de la Loire au Bassin parisien, aux Ardennes et aux Vosges, des ondées éparses seront possibles le matin, elles seront accompagnées de rafales de vent. Mais dans l'après-midi, les nuages deviendront moins nombreux sur ces régions. Les températures resteront agréables, elles varieront de 20 à 26 degrés.

Sur les autres régions, le soleil brillera largement malgré quelques passages nuageux sur les Alpes le matin. On aura encore des températures élevées : de 25 à 28 degrés, localement 30 degrés.





TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé
Valeurs extrêmes relevées entre le 11-9 à 6 heures TU et le 12-9-1987 à 6 heures TU — le 12-9-1987

	Max	Min	Temps
FRANCE			
AJACCIO	27	15	D
BIARRITZ	30	21	D
BORDEAUX	28	16	D
BOURGES	24	16	P
BREST	20	17	P
CAEN	22	19	C
CHERBOURG	21	17	P
CLERMONT-FERR.	26	15	C
DIJON	23	12	C
GRENOBLE St-M-H	26	13	D
LILLE	21	18	C
LIMOGES	23	17	D
LYON	24	14	N
MARSEILLE-MAR.	29	17	D
NANCY	23	13	C
NANTES	26	18	N
NICE	26	20	D
PARIS-MONTS.	22	19	C
PAU	30	14	D
PERPIGNAN	29	17	D
RENNES	25	20	C
ST-ÉTIENNE	25	15	N
STRASBOURG	23	14	C
TOURS	24	17	D
TOULOUSE	29	14	D
POINTE-A-P.	31	23	D
ÉTRANGER			
ALGER	30	20	B
AMSTERDAM	20	12	P
ATHÈNES	30	21	D
BANGKOK	–	–	–
BARCELONE	28	19	D
BELGRADE	28	11	N
BERLIN	20	10	P
BRUXELLES	20	17	C
LE CAIRE	33	22	C
COPENHAGUE	17	11	C
DAKAR	29	25	D
DELHI	37	29	D
DJERBA	33	21	D
GENÈVE	25	11	D
HONGKONG	29	25	C
ISTANBUL	26	16	D
JÉRUSALEM	36	17	N
LISBONNE	34	20	D
LONDRES	20	18	P
LOS ANGELES	25	17	D
LUXEMBOURG	17	13	N
MADRID	33	16	D
MARRAKECH	40	24	D
MEXICO	27	14	P
MILAN	27	17	D
MONTRÉAL	23	14	C
MOSCOU	17	11	P
NAIROBI	25	25	C
NEW-YORK	29	19	C
OSLO	16	4	D
PALMA-DE-MAL.	30	17	D
PÉKIN	29	18	N
RIO-DE-JANEIRO	27	23	P
ROME	27	16	D
SINGAPOUR	–	–	–
STOCKHOLM	16	8	N
SYDNEY	21	12	N
TOKYO	26	22	C
TUNIS	37	20	N
VARSOVIE	19	11	N
VENISE	25	18	C
VIENNE	21	14	D

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

★ TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

Religions

Cinquantième anniversaire du Groupe des Dombes

Les francs-tireurs de l'œcuménisme

Le cardinal Decourtray, archevêque de Lyon, le pasteur Jacques Maury, ancien président de la Fédération protestante de France, des représentants du secrétariat romain pour l'Unité des chrétiens et du Conseil œcuménique des Eglises de Genève, ont participé, le vendredi 11 septembre, à l'abbaye Notre-Dame-des-Dombes (Ain), au cinquantième anniversaire du Groupe des Dombes, qui réunit les principaux animateurs, en France, du rapprochement entre les confessions chrétiennes.

VILLARS-LES-DOMBES
de notre envoyé spécial

« *Cinquante ans, c'est bien. Cent ans, ce serait un échec* », ont conclu les participants de ce colloque-anniversaire du Groupe des Dombes. Une formule qui rappelle celle du pasteur Philip Potter, ancien secrétaire du Conseil œcuménique des Eglises : « *Trois cents Eglises au COE, c'est beau, mais c'est triste !* » Tous ceux qui travaillent à la réunification des Eglises chrétiennes sont ainsi tiraillés entre la satisfaction du chemin déjà accompli et l'appréhension devant ce qui reste à faire.

Unique en son genre, le Groupe des Dombes, créé en 1937 par le célèbre abbé Couturier, restaurateur de la semaine annuelle de prière pour l'unité des chrétiens, réunit quarante personnalités — théologiens, prêtres et pasteurs — en nombre strictement égal de catholiques et de protestants (eux-mêmes partagés entre deux tiers de réformés et un tiers de luthériens).

Son originalité tient à sa totale autonomie, à l'amitié qui lie ses membres et au climat de prières communes dans lequel se déroulent ses travaux à la trappe cistercienne de Notre-Dame-des-Dombes. Les quarante « dombistes », comme ils s'appellent eux-mêmes, ne sont mandatés par aucune de leurs Eglises.

En 1972, en réponse à l'appel lancé par le « concile des jeunes », à Taizé, qui regrettaient de ne pouvoir communier ensemble, le Groupe des Dombes a publié un premier document sur l'Eucharistie. La qualité et le retentissement des travaux qui ont suivi (sur les sacrements, sur les ministères, y compris, en 1985, celui du pape) et les avancées qu'il a permis de faire au dialogue interconfessionnel l'ont conforté dans un rôle de franc-tireur de l'œcuménisme (1).

Bien des condamnations ont été levées, et les grandes questions théologiques comme le rôle de la Bible ou la grâce, qui étaient au cœur des querelles du seizième siècle, ne sont plus aujourd'hui des sujets de division. La Vierge Marie n'est plus guère un sujet de scandale, bien que sa vénération soit en hausse chez les catholiques, notamment à l'instigation du pape.

En revanche, l'œcuménisme pratique s'essoufle. Chaque confession, guettée par ses intégristes, renforce son identité. Le dialogue des théologiens butte toujours sur la conception des ministères, celui de l'évêque de Rome en particulier, c'est-à-dire sur la place plus ou moins grande à faire à l'Eglise et à sa hiérarchie.

Plus ils approchent du « sommet », plus la pente semble raide. Sans prendre le raccourci, l'accent est donc plus que jamais mis aujourd'hui sur la recherche de « *convergences éthiques* ». S'il est un terrain que le Groupe des Dombes entend désormais explorer, c'est bien celui-là : « *Le témoignage commun des Eglises est aussi important que leur rapprochement théologique* », disent en chœur le pasteur Alain Blancy et le Père Maurice Jourjon, actuels coprésidents du Groupe des Dombes.

Les prises de positions communes des Eglises chrétiennes sur la paix, contre le chômage ou le racisme, répondent, estiment-ils, à l'attente d'un large public. La prochaine création en France d'un Conseil national des Eglises chrétiennes va donc, pour eux, dans le bon sens. Mais les positions divergentes des protestants et de évêques catholiques sur l'armement nucléaire ou sur la procréation artificielle montrent la difficulté d'un tel parcours.

De même, les Eglises protestantes et orthodoxes réunies au Conseil œcuménique de Genève s'impatientent-elles devant les hésitations du Vatican, invité à s'associer à la convocation pour 1990 d'une Conférence mondiale des Eglises pour la justice, la paix et la sauvegarde de l'environnement.

D'où le nouvel axe de recherches privilégié par le Groupe des Dombes : tout progrès œcuménique restera bloqué si les Eglises chrétiennes ne font pas au préalable un effort de conversion (« *métanoïa* ») : « *Nous ne pouvons pas aboutir à l'unité par le seul accord théologique*, disent ses animateurs. *Il faut une véritable conversion par laquelle chaque Eglise fasse son autocritique et reconnaisse ses lacunes.* »

Si ce n'est pas un cri d'alarme, cela y ressemble fort. Les quarante des Dombes n'entendent pas rester « *immortels* » : ils veulent voir un jour l'aboutissement de leurs efforts.

HENRI TINCQ.

(1) Les documents du Groupe des Dombes sont publiés aux éditions du Centurion, 17, rue de Babylone, 75006 Paris.

DÉFENSE

Une unité française spécialisée dans la clandestinité participera à des manœuvres alliées

Deux cents hommes du 13e régiment de dragons parachutistes (RDP), basé à Dieuze (Moselle), participeront à une manœuvre alliée dans la région de Hanovre, en Allemagne fédérale, sous le commandement du général britannique Sir Martin Farndale, qui est le commandant en chef de l'armée britannique du Rhin (BAOR).

Baptisé « *Certain Strike* », cet exercice, qui aura lieu du 14 au 24 septembre, devrait mobiliser *80 000 hommmes, près de 23 000* véhicules (dont environ 670 chars) et de l'ordre de 385 hélicoptères appartenant à six armées de l'alliance atlantique. Il consiste à étudier les modalités d'un renfort des unités stationnées en Europe *depuis les Etats-Unis. Environ* 35 000 soldats américains y participeront, et il s'agit du renfort le plus important venu d'outre-Atlantique depuis le débarquement allié de juin 1944.

Limitée à 200 hommes, la participation française reste cependant significative sur le plan militaire en raison de l'engagement d'une unité très spéciale, le 13e RDP, normalement chargée du renseignement et de l'action dans la profondeur du territoire adverse, sur les arrières de l'ennemi désigné. Ainsi, le 13e RDP, qui est aux ordres opérationnels du chef d'état-major français des armées, est impliqué dans les missions spéciales outre-mer.

A Paris, on indique que les *200 hommes du 13e RDP auront* pour tâche particulière de se familiariser avec les matériels « sensibles » de transmissions et de commandement des alliés.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 4570

HORIZONTALEMENT

I. Des femmes qui ont parfois commencé par être attachées. — II. Rien ne va plus quand on arrive au bout. Un bon point. — III. Evoque une façon de couper le sifflet. Des Indiens. Mot de reconnaissance. — V. Circulaient à Rome. Couture dans un tissu précieux. Osés. — V. Se mettre à l'ouvrage. Prophète. Des vers. — VI. Un peu d'esprit. Peut être assimilée à la curiosité. Pièce de charrue. — VII. Cri d'horreur. Des cailloux dans le désert. Elément pour le calcul d'un quotient. — VIII. Danse ou ronge. Fendu. Doit être maniée avec prudence pour éviter les blessures. — IX. Coule en Guyane. Condamnable quand il est de famille. — X. D'un auxiliaire. Ville. Lie. A deux côtés. — XI. Doit être mis à la retraite quand il ne peut plus monter. Du lait végétal. — XII. A moitié secs. Accessoires très utiles pour les serins. — XIII. Qui n'a pas bavé. Ne donne rien. Conjonction. — XIV. Une petite opération. Qui viendra peut-être, ou peut-être pas. — XV. Pas comme une pierre qui roule. N'attend pour se glisser qu'un moment d'inattention.

VERTICALEMENT

1. Des spécialistes qui étaient chargés de tirer des traits. — 2. Qui ont donc trop attendu. Outragèrent une reine d'Israël. Un bon fromage. — 3. Avalés comme une prune. Se déclare à l'oreille. Dans une mythologie. — 4. Rendre poli. Présenté à bout de bras. — 5. Hygiénique à une époque où l'on avait du pot. Utile pour avoir un beau bleu. — 6. N'est qu'une petite partie. Ne buvaient *pas par plaisir*. — 7. Vaut de l'or. Peut être attaché au bidet. Aperçu. — 8. Un canal naturel. N'est pas gratuite au restaurant. — 9. Ce qu'on peut prendre d'un coup de dents. Pour faire la peau. — 10. Terre. Ce qu'on peut faire avec les vieux bouquins. — 11. Ne poursuis pas. Ne touchai pas. Demi-tour. — 12. Chef d'entreprise. Un grand bahut anglais. Faire son choix. — 13. Ont été mieux servies que les quadrupèdes. Quartier d'Alençon. — 14. Ne coule pas tout le temps. City dans le Iowa. Le préféré du collège. — 15. Aromatisé comme un apéritif. Un site préhistorique. Se lancer dans les retranchements.

Solution du problème n° 4569

Horizontalement

I. Peinture. — II. Ruse. Naïf. — III. Ohé ! Dinde. — IV. Edifier. — V. Es. RM. — VI. Noceurs. — VII. Eu. Méat. — VIII. Thé. Ré. Me. — IX. Eau. Aspe. — X. Irak. Arc. — XI. Atelier.

Verticalement

1. Proxénète. — 2. Euh ! Souhait. — 3. Isée. Eure. — 4. Ne. Duel. AL. — 5. Di. Raki. — 6. Uniformes. — 7. Rani. Se. Par. — 8. Eider. Amer. — 9. Fermeté. Ci.

GUY BROUTY.

Sports

TENNIS : les Internationaux des Etats-Unis

Graf-Navratilova : belle au sommet

Comme à Roland-Garros et à Wimbledon, la finale des Internationaux des Etats-Unis, dernière levée du grand chelem du tennis, devait opposer, samedi 12 septembre, l'Allemande de l'Ouest Steffi Graf et l'Américaine Martina Navratilova. Celle-ci s'est qualifiée vendredi sans difficulté contre la Tchécoslovaque Sukova. Celle-là a disputé un match d'une rare intensité contre l'Américaine McNeil.

NEW YORK
de notre envoyé spécial

Les années se suivent et ne se ressemblent pas. En 1986, Steffi Graf était une jeune fille qui trépignait pour jouer dans la cour des grandes. Elle l'avait montré en obligeant Navratilova à sauver trois balles de match lors de la demi-finale des Internationaux des Etats-Unis. L'Allemande de l'Ouest, âgée alors de dix-sept ans, avait encore un palmarès mince comme une feuille de papier à cigarettes. Depuis, elle a gagné huit tournois d'affilée, ne perdant que la finale de Wimbledon en soixante et un matches. Et elle a pris la place de Navratilova au sommet du classement mondial. Outsider 1986, Graf, est douze mois après, la championne à battre.

Elle a découvert vendredi l'inconfort de cette position. Favorite de cette finale, l'Allemande s'est retrouvée en face d'une joueuse fermement décidée à lui faire échec : Lori McNeil.

Deux jours après avoir créé la sensation du tournoi féminin en éliminant Chris Evert, la Noire américaine de Houston, qui se retrouvait les pieds pour la première fois sur le central, a fait mieux que se défendre, elle a eu, en quelque sorte, un pied en finale.

C'était au septième jeu du troisième set. Service Graf. Une impeccable volée de revers avait donné une balle de break à McNeil. Et comme elle l'avait fait depuis le début de la partie, elle s'était ruée au filet derrière un retour sur le coup droit. Le passing shot arrivait dans sa raquette. Un break servi sur un plateau ! Mais son poignet, qui n'avait pas tremblé une seconde quand Evert l'avait bombardée, a imperceptiblement molli. Le filet a arrêté la balle. Et ce fut aussi un coup d'arrêt pour McNeil. Elle avait laissé passer la chance. Graf allait conclure en lui prenant son service au dixième jeu.

Un beau culot

Lori McNeil a perdu la partie, mais elle a gagné l'estime de ses compatriotes. A l'avenir, la fille de l'ancien « *defensive back* » des San-Diego Chargers ne disputera plus ses matches sur les courts annexes. Les portes du central lui sont grandes ouvertes. Elle s'est en effet battue de façon exemplaire, élevant cette partie au niveau d'intensité des grandes finales de 1985, Evert-Navratilova aux Internationaux de France et Mandlikova-Navratilova à l'Open américain.

Celle qu'on confondait encore fréquemment avec sa camarade d'entraînement, Zina Garrison, a définitivement acquis une identité. Elle entre d'un bon mètre dans le court pour attendre le service adverse. Elle réussit des aces sur sa seconde balle de service. Elle couvre merveilleusement le filet en revers comme en coup droit. A vingt-trois ans, Lori est bel et bien sortie du rang. On la disait timide. Elle a un beau culot.

Pour éviter la défaite, c'est-à-dire pour arracher la victoire, l'Allemande a dû particulièrement serrer son jeu, notamment en passing shot. Elle a eu d'autant plus de mérite à y parvenir — contrairement à Evert en quart de finale — qu'elle n'était pas dans un de ses meilleurs jours. Son engagement a été plus régulier et son coup droit a eu plus d'accélération. A chaque jour sa peine. Vaincre dans ces conditions une adversaire qui s'est révélée aussi redoutable que McNeil est la marque d'une grande championne.

Navratilova n'a eu aucune difficulté face à Sukova. Mais elle n'a gagné qu'un tournoi (Wimbledon) sur huit cette année. Par contraste, Graf en a remporté huit sur neuf. Sur trois rencontres cette année entre la droitière et la gauchère qui se partagent les deux premières places mondiales, Graf en a enlevé deux. Après Roland-Garros et Wimbledon, cette dernière finale du grand chelem s'annonçait donc bien comme la « belle ».

ALAIN GIRAUDO.

Les résultats

SIMPLE DAMES
Demi-finales

Martina Navratilova (EU/2) b. Helena Sukova (Tch./6), 6-2, 6-2 ; Steffi Graf (RFA/1) b. Lori McNeil (EU/11), 4-6, 6-2, 6-4.

DOUBLE MESSIEURS
Finale

Stefan Edberg/Anders Jarryd (Suè./1) battent Ken Flach/Robert Seguso (EU), 7-6 (7/1), 6-2, 4-6, 5-7, 7-6 (7/2).

● **BASKET-BALL : championnat d'Europe féminin.** — L'URSS a remporté son dix-neuvième titre européen en battant la Yougoslavie (83-73), vendredi 12 septembre, à Cadix. En match de classement pour la septième place, la France a été battue par la Suède (70-54).

● **VOILE : Coupe de l'America.** — La ville de San-Diego (Californie) a été choisie pour accueillir la prochaine Coupe de l'America. Cette épreuve devrait être organisée début mai 1991.

ENVIRONNEMENT

Les centrales de Nogent et de Belleville ont démarré

C'est le samedi 12 septembre à 7 h 12 que la centrale nucléaire de Nogent-sur-Seine (Aube) a divergé, *c'est-à-dire que le réacteur de la première* tranche (1 300 mégawatts) a commencé à fonctionner. Le couplage au réseau électrique n'est prévu que pour la fin de l'année. Dans un communiqué, le PSU estime qu'« *en mettant en service d'une manière aussi précipitée ce réacteur EDF met en danger la sécurité de dix millions d'habitants* », car, selon lui, « *toutes les conditions de sécurité ne sont pas réunies* ».

D'autre part, la première tranche de la centrale de Belleville-sur-Loire (Cher) a divergé le 9 septembre à 20 h 50. Cette installation nucléaire avait suscité une polémique en raison de la porosité du béton de son enceinte de confinement. Malgré cela, les autorités de sûreté ont autorisé la mise en service de cette tranche, qui devrait produire ses premiers kilowattheures au début du mois d'octobre.

Chronologie

Août 1987 dans le monde

La chronologie paraît le deuxième dimanche de chaque mois. Les chiffres entre parenthèses indiquent la datation du numéro du *Monde* où est rapporté l'événement cité.

par ÉDOUARD MASUREL

ÉTRANGER

1er. – ARABIE SAOUDITE-IRAN : Après la mort, le 31 juillet, à La Mecque, de centaines de pèlerins iraniens, les réactions sont très violentes à Téhéran, où les ambassades d'Arabie saoudite et du Koweït sont mises à sac par des manifestants. Le 3, l'imam Khomeiny lance l'anathème contre la famille royale saoudienne, *« incapable d'assurer la garde des lieux saints »*. Mais la plupart des pays arabes expriment leur soutien à Ryad, qui dénonce les *« agissements terroristes et destructeurs des dirigeants de Téhéran »* (du 2 au 12, 18, 19, 25 et 27).

2. – TUNISIE : Quatre attentats contre des hôtels de Sousse et de Monastir font treize blessés, dont douze touristes. Six militants islamistes sont arrêtés et font, le 17, des aveux télévisés. Leur cas est lié à celui des dirigeants et militants du Mouvement de la tendance islamique (MTI), arrêtés en mars et en avril, dont le procès s'ouvre le 27 devant la Cour de sûreté de l'Etat (du 4 au 8, 11, 12, 13, 16-17, 19, 22 et à partir du 27).

3. – ONU : La septième Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (CNUCED), réunie à Genève depuis le 9 juillet, s'achève par l'adoption d'un document unique nettement moins politisé que les débats (3, 7, du 10 au 15 et 31/VII, 4 et 5/VIII).

6. – FRANCE-IRAN : Le gouvernement français demande *« aux compagnies pétrolières opérant en France d'arrêter leurs importations de pétrole iranien »*. Cependant, en août, la situation n'évolue pas dans la « guerre des ambassades » : une dizaine de Français restent bloqués à Téhéran et une quarantaine d'Iraniens à Paris (4, du 6 au 12, 15, 18, 22 et 26).

6. – GRANDE-BRETAGNE : M. David Owen renonce à la direction du Parti social-démocrate (SPD) après que la base eut voté en faveur d'une fusion avec l'autre formation de l'Alliance centriste, le Parti libéral de M. David Steel (8/VIII et 2/IX).

7. – AMÉRIQUE CENTRALE : Les cinq chefs d'Etat de l'isthme (Costa-Rica, El Salvador, Guatemala, Honduras, Nicaragua), réunis depuis le 6 à Guatemala, adoptent un plan de paix pour l'Amérique centrale qui suscite le scepticisme de Washington. Le président Reagan, qui avait proposé le 5 un plan de paix concernant le seul Nicaragua, reçoit le 27 les dirigeants de la Contra nicaraguayenne, qu'il s'engage à aider jusqu'à la conclusion d'un cessez-le-feu (du 6 au 19 et du 22 au 29).

7. – JAPON : Mort de Nobusuke Kishi, premier ministre de février 1957 à juin 1960 (du 8 au 11).

7. – LIBAN : Mort de Camille Chamoun, président de la République de 1952 à 1958, un des principaux chefs du camp chrétien (9-10 et 11).

8. – TCHAD : L'armée tchadienne s'empare de la localité d'Aozou, située au nord du Tchad, dans une bande de territoire revendiquée par la Libye et annexée par Tripoli en 1973. Paris, favorable à un arbitrage international pour régler ce litige frontalier, se désolidarise de l'offensive tchadienne, tout en réaffirmant son soutien à l'intégrité territoriale du Tchad, même au nord du 16e parallèle. Après deux tentatives infructueuses, le 14 et le 19, les troupes libyennes parviennent à reconquérir Aozou le 28 (7 et du 11/VIII au 2/IX).

10. – SUÈDE-SUISSE : Les groupes suisse Brown Boveri et suédois ASEA fusionnent leurs activités dans la construction électrique et deviennent l'une des cinq premières entreprises mondiales du secteur (12 et 19).

12. – ÉTATS-UNIS : Le président Reagan, consacrant une allocution télévisée au scandale de l'« Irangate », fait son « mea culpa » en reconnaissant avoir poursuivi une politique *« qui faisait faillite »* (5, 8, 14, 15 et 22).

12. – ÉTATS-UNIS : La Réserve fédérale annonce des mesures destinées à faciliter la transformation de créances détenues par les banques en participation dans le capital d'entreprises, alors que les responsables de plusieurs pays endettés, qui sont insolvables, se sont déclarés favorables à cette conversion (14, 18 et 26).

14. – ÉTATS-UNIS : L'annonce d'un important déficit de la balance commerciale en juin (15,7 milliards de dollars) est suivie d'une baisse du dollar, qui passe de 6,33 F le 12 à 6,06 F le 31 à Paris. A la Bourse de New-York, où l'indice Dow Jones culmine encore à 2 722,41 le 25, la faiblesse du dollar entraîne ensuite un repli des cours (9-10, 12, 16-17, 20, 23-24 et 30-31).

15. – NOUVELLE-ZÉLANDE : Aux élections législatives, le Parti travailliste de M. David Lange, premier ministre depuis 1984, remporte 56 (+ 1) des 97 sièges du Parlement contre 41 (+ 3) au Parti national (du 15 au 18 et 21).

16. – ÉTATS-UNIS : Un DC-9 des Northwest Airlines s'écrase près de Detroit. Après cet accident, qui fait 160 morts, des mesures visant à renforcer la sécurité dans le ciel américain sont annoncées, alors que des incidents se sont multipliés pendant l'été (13, 14, 15, 18, 19, 22 et 25).

17. – RFA : Rudolf Hess, ancien dauphin de Hitler, se suicide dans la prison de Spandau, à Berlin-Ouest, où il était enfermé depuis 1946. Après des manifestations néonazies à Wunsiedel, en Bavière, où il devait être enterré, la famille décide une inhumation temporaire en un lieu tenu secret (du 19 au 28).

18. – LIBAN : Le journaliste américain Charles Glass, enlevé le 17 juin, recouvre la liberté. Washington remercie Damas pour son rôle dans cette libération. Le retour à Damas début septembre de l'ambassadeur des Etats-Unis, rappelé en octobre 1986, est annoncé le 19, mais la décision aurait été prise avant la libération de Charles Glass (du 19 au 22/VIII et 4/IX).

18. – SRI-LANKA : Dans une salle du Parlement, un attentat visant le président Jayewardene fait un mort (un député) et quinze blessés, dont six ministres. L'opposition cinghalaise à l'accord de paix du 29 juillet se durcit alors que les rebelles tamouls remettent leurs armes aux six mille soldats indiens de la « force de paix » stationnée dans le nord de l'île (du 1er au 7, 14 et du 18 au 22).

22. – CORÉE DU SUD : La mort d'un ouvrier gréviste des chantiers navals de l'île de Koje accroît la tension, alors que les conflits sociaux ainsi que les affrontements entre grévistes et policiers se multiplient depuis le début du mois (7, du 11 au 15, du 18 au 25 et du 27 au 31).

25. – FRANCE-ESPAGNE : M. Felipe Gonzalez, reçu à déjeuner par M. François Mitterrand dans sa résidence de Latche, exprime sa volonté de participer à la réflexion commune sur la défense de l'Europe (26 et 27).

25. – ITALIE : Six mutins, dont le terroriste d'extrême droite Mario Tuti, se barricadent avec vingt et un otages dans l'infirmerie de la prison de l'île d'Elbe. A l'issue de dures négociations, les mutins acceptent de se rendre le 1er septembre (du 27 au 31/VIII, 2 et 4/IX).

26 – EST-OUEST : Le chancelier Helmut Kohl se déclare prêt à renoncer aux soixante-douze missiles Pershing-1 A installés en RFA dès qu'un accord américano-soviétique sur l'élimination des euromissiles sera appliqué (5, du 7 au 10, 27, 28 et 29/VIII, 2 et 3/IX).

27. – JAPON : La première fusée H-1, dont seul le premier étage est de conception américaine, est lancée avec succès. Elle met en orbite un petit satellite de communication (22, 28 et 29).

27-29. – LIBAN : Des émeutes contre la vie chère ont lieu dans la banlieue sud de Beyrouth, alors que la livre libanaise a perdu plus de 70 % de sa valeur depuis le début de l'année (16-17 et du 29/VIII au 1er/IX).

28. – PHILIPPINES : Une nouvelle tentative de putsch militaire est matée, après certains « flottements », par les forces armées restées fidèles à la présidente Aquino. Cette mutinerie, révélatrice d'un malaise croissant dans l'armée, fait cinquante-cinq morts à Manille. Quelque huit cents rebelles sont arrêtés, mais des centaines d'autres, dont le colonel Honasan, chef des mutins, réussissent à prendre la fuite (à partir du 29).

29. – FRANCE-CANADA : M. Jacques Chirac, après une escale à Saint-Pierre-et-Miquelon, se rend en visite officielle à Ottawa, puis, les 31 août et 1er septembre, au Québec, où il participe, le 2 septembre, à la première journée du sommet francophone (29/VIII et du 1er au 4/IX).

30. – AFRIQUE DU SUD : Fin de la grève des mineurs noirs, déclenchée à l'appel du Syndicat national des mineurs (NUM) et largement suivie depuis le 9. Après des affrontements, qui ont fait dix morts, et des licenciements massifs, les grévistes n'ont obtenu que très partiellement satisfaction (du 11/VIII au 2/IX).

30. – ITALIE : Le Canadien Ben Johnson bat en 9 s 83 le record du monde du 100 mètres, à Rome, où 1 741 athlètes représentant 165 pays participent du 29 août au 6 septembre aux deuxièmes championnats du monde d'athlétisme (29/VIII et du 1er au 8/IX).

30. – MAURICE : Aux élections législatives, l'Alliance, conduite par le premier ministre, M. Aneerood Jugnauth, conserve la majorité au Parlement en remportant 38 des 62 sièges (27/VIII et 2/IX).

La tension dans le Golfe

Le 3, l'évolution du conflit du Golfe ainsi que l'aggravation des relations entre Ryad et Téhéran après les manifestations sanglantes du 31 juillet à La Mecque provoquent une hausse du prix du pétrole, et le 4, du dollar. Mais, rapidement, les cours du brut rechutent, les pays de l'OPEP ayant largement dépassé, en juillet et en août, les quotas de production qu'ils s'étaient fixés.

Du 4 au 7, l'Iran interdit aux navires étrangers ses eaux territoriales dans le Golfe et la mer d'Oman, pendant la durée des manœuvres navales effectuées par les gardiens de la révolution. A l'occasion de ces manœuvres, baptisées « Martyre », l'Iran utilise des avions sans pilote et un sous-marin de poche, tandis que des responsables iraniens multiplient les déclarations menaçantes, surtout à l'égard des Etats-Unis.

Le 8, reprennent les convois de pétroliers koweïtiens placés sous pavillon américain et escortés dans le Golfe par la marine américaine. Avant la fin du mois, quatre autres convois iront charger à Koweït sans incidents, sous la protection de bâtiments de guerre et d'hélicoptères détecteurs de mines.

Le 10, l'aviation irakienne reprend ses raids contre des installations pétrolières en Iran, tandis que, pour la première fois, un pétrolier heurte une mine dans la mer d'Oman, à la sortie du détroit d'Ormuz.

Le 11, après la découverte d'autres mines dans ce secteur, Paris et Londres annoncent séparément qu'ils vont envoyer dans le Golfe des chasseurs de mines pour protéger leurs navires, mais réaffirment leur refus de toute opération internationale de déminage, souhaitée par Washington.

Cependant, à l'ONU comme à Bagdad, on critique le refus de Téhéran d'apporter une réponse claire à la résolution du 20 juillet du Conseil de sécurité ordonnant un cessez-le-feu. L'Iran met à profit l'accalmie dans les attaques contre le trafic maritime dans le Golfe pour accroître ses exportations de pétrole.

A partir du 29, l'aviation irakienne reprend, après une pause de six semaines, ses attaques contre des pétroliers transportant du brut iranien et contre des terminaux iraniens. L'Iran réplique en envoyant des vedettes rapides tirer à la mitrailleuse ou au lance-roquettes contre des navires marchands dans le Golfe (à partir du 2).

FRANCE

1er. – *Libération* fait état de déclarations de l'hodjatoleslam Hachemi Rafsandjani, président du Parlement iranien, accusant la majorité actuelle d'avoir conseillé à Téhéran d'attendre mars 1986 et son arrivée au pouvoir pour favoriser une libération des otages au Liban. Le 2, M. Chirac apporte le *« démenti le plus catégorique »*, tandis qu'au PS, après des déclarations polémiques de MM. Jospin, Lang et Dumas, d'autres responsables affirment leur refus d'*« entrer dans des conflits internes »*, en pleine crise franco-iranienne (du 2 au 5 et 12).

4. – En Corse, un véhicule de la gendarmerie est mitraillé par des inconnus sur la route de la Marana, au sud de Bastia. Un gendarme est tué et trois autres blessés dans cet attentat qui est revendiqué le 5 par l'ex-FLNC. La condamnation est unanime, et le ministère de l'intérieur promet une récompense d'un million de francs pour tout renseignement (du 6 au 15, 21, 25 et 30-31/VIII, 1er et 4/IX).

5. – Après la publication par *le Canard enchaîné* d'une lettre adressée par M. Jacques Chirac en juin à M. Saddam Hussein, chef de l'Etat irakien, Matignon dément que *« la négociation que vous savez »*, évoquée dans la lettre, désigne la reconstruction par la France du centre nucléaire de Tamuz, détruit par l'aviation israélienne en juin 1981 (6 et 12).

6. – Mort de Léon Noël, premier président du Conseil constitutionnel de 1959 à 1965 (8 et 9-10).

7. – Le groupe Chargeurs SA; présidé par M. Jérôme Seydoux, reconnaît avoir acquis 11,7 % du capital de Prouvost, premier groupe textile français. A la fin du mois, la participation des Chargeurs s'élève à 36,37 %, tandis que M. Christian Derveloy, président de Prouvost, s'est assuré le contrôle d'environ 35 %. Le secret entretenu par M. Seydoux sur ses intentions suscite une controverse sur la protection des petits actionnaires (1, 8, 9-10, 15, 20, 28 et 30-31/VIII, 1er et 3/IX).

10. – La liste des vingt-neuf sites retenus pour la construction de nouvelles prisons est rendue publique. Le 13, une nouvelle révolte contre les conditions de détention a lieu à la prison des Baumettes, à Marseille. Le 26, le directeur de l'administration pénitentiaire est remplacé (5, du 11 au 18, 20, 26, 27 et 28).

14. – En juillet, le déficit du commerce extérieur a atteint 3,1 milliards de francs, le nombre des chômeurs a diminué de 0,3 %, et les prix ont augmenté de 0,2 % (15, 16-17, 27, 28 et 29).

15. – Cinq jeunes « skinheads » (« crânes rasés ») attaquent des Maghrébins à Châteauroux (Indre), parce qu'ils *« ne supportent pas les Arabes »* (18, 19, 23-24 et 30-31/VIII, 1er/IX).

17. – M. Michel Rocard, dans un entretien à *Libération* sur la morale politique, évoque les *« fautes »* et les *« bavures »* commises par les socialistes entre 1981 et 1986. Ces propos, ainsi que l'annonce par M. Jean-Pierre Chevènement, le 29, de son intention d'être candidat à l'élection présidentielle si M. Mitterrand ne se représente pas, accentuent les attaques de la majorité, qui ironise sur les *« divisions »* du PS, tandis que plusieurs dirigeants socialistes s'en inquiètent (du 18 au 27 et du 29/VIII au 1er/IX).

17. – M. Jean-Marie Le Pen, qui a achevé le 14 à Dunkerque une « tournée des plages » commencée le 15 juillet à Ajaccio, propose, dans *le Point*, une *« concertation »* à MM. Chirac, Barre et Léotard (5, 6, 11, 12, 15, 16-17, 22 et 26).

19. – M. François Mitterrand se rend à la base aérienne d'Istres, où lui sont présentés les matériels utilisés par le dispositif Epervier au Tchad. M. André Giraud, ministre de la défense, regagne Paris avant la fin de la visite. Mais cet incident protocolaire est minimisé à l'Elysée comme à Matignon (20 et 21).

19. – M. Harlem Désir, président de SOS-Racisme, invité de « L'heure de vérité », sur Antenne 2, s'exprime de façon pragmatique et modérée sur l'antiracisme. A la fin de l'émission, il atteint le niveau record de 70 % d'opinions favorables (du 19 au 22, 25 et 28).

22. – M. Mitterrand vient à Digne (Alpes-de-Haute-Provence) inaugurer le nouvel hôtel du département. Les conseillers généraux de la majorité refusent de le rencontrer (22 et 25).

22. – La dispersion brutale d'un rassemblement pacifique d'indépendantistes canaques à Nouméa provoque des réactions indignées de l'opposition en métropole. Le 26, devant le conseil des ministres, après M. Chirac, qui se déclare *« choqué par l'ampleur donnée à un événement somme toute banal »*, M. Mitterrand souligne qu'il a été *« très sensible aux images de brutalité diffusées »* par la télévision et met en garde contre *« l'enchaînement de la violence »*. En Nouvelle-Calédonie, malgré un très important dispositif policier, quelques manifestations indépendantistes contre le référendum du 13 septembre ont lieu dans le calme (du 4 au 8, 11, du 13 au 17, 19 et à partir du 22).

23. – Mort accidentelle de Didier Pironi, ancien champion de formule 1, et de ses coéquipiers, Bernard Giroux et Jean-Claude Guénard, au cours d'une course de vitesse au large de l'île de Wight (25 et 27).

25. – Un gendarme est tué et un autre blessé lors d'un contrôle routier à Port-Maguide (Landes). Le meurtrier, qui serait Philippe Bidart, chef présumé du mouvement autonomiste basque Iparretarrak, réussit à prendre la fuite (27, 28 et 29).

26. – La liste définitive des quarante-cinq radios privées autorisées à émettre à Paris sur la bande FM est rendue publique par la CNCL, qui fait ensuite saisir les émetteurs de radios devenues pirates (du 6 au 15, 18 et du 21 au 29/VIII, 1er, 2 et 6-7/IX).

28. – La majorité multiplie les attaques contre M. Mitterrand : tandis que M. Léotard demande aux responsables fédéraux du PR de lui *« rentrer dans le lard »*, au RPR, des critiques sont lancées sur son âge, et les jeunes militants, réunis à Arles, scandent : *« Mitterrand à l'hospice »* (du 28/VIII au 3/IX).

28. – La Cogéma, Framatome et Pechiney, les trois sociétés françaises associées dans la fabrication de combustible nucléaire, concluent avec Babcock and Wilcox, numéro deux américain du secteur, un accord qui leur permet d'accéder au marché américain du nucléaire (29).

30. – M. Edouard Balladur, invité du « Club de la Presse » d'Europe 1, dresse un bilan plutôt satisfaisant de la conjoncture économique, tout en reconnaissant que *« la croissance sera inférieure à 2 % et la hausse des prix supérieure à 3 % »*. Il annonce son intention de privatiser une des trois compagnies nationales d'assurances, alors qu'une polémique se développe sur les modalités de partage des plus-values potentielles des sociétés d'assurance-vie entre assurés et actionnaires (25, 28 et 30-31/VIII, 1er et 2/IX).

30. – Christophe Riboud, PDG de l'IFOP, se tue à trente-sept ans dans un accident de voiture (1er et 2/IX).

CULTURE

5. – Mort de Joseph Bouglione, directeur du Cirque d'hiver de Paris (7).

6. – Création française du *Concerto pour piano* de Gyorgy Ligeti, dont le Festival estival de Paris fait entendre dix-neuf œuvres en huit concerts (4 et 9-10).

15. – Ouverture à Berlin de la grande exposition qui retrace l'histoire de la ville pour son 750e anniversaire (22).

15. – La mort de l'altiste Peter Schidlof entraîne la dispersion du Quatuor Amadeus, qu'il avait fondé en 1947 (18).

17. – Mort de Carlos Drummond de Andrade, poète brésilien (19 et 28).

17. – Mort de Shichiro Fukazawa, écrivain japonais dont l'œuvre inspira le film *la Ballade de Narayama* (19).

27. – M. Jacques Chirac annonce qu'à partir du 1er janvier 1988 le taux de la TVA sur les disques et les cassettes sera ramené de 33,3 % à 18,6 % (29).

28. – Mort de John Huston, cinéaste américain (30-31).

29. – Cent vingt mille personnes assistent au concert de Madonna au parc de Sceaux (27 et 29/VIII, 1er/IX).

29. – Mort de Lee Marvin, acteur américain (1er/IX).

31. – M. François Léotard, inaugurant la 8e université d'été de la communication à Carcans-Maubuisson (Gironde), annonce une série de mesures en faveur de la création audiovisuelle (1er et 2/IX).

Un choix d'enquêtes et de reportages

– **CONCORDANCES DES TEMPS :** L'actualité du passé (du 16/VII au 3/IX).

– **BRÉSIL :** Les affres de la transition (6).

– **FRANCE :** Le travail clandestin (6).

– **COLOMBIE :** Guérilla, assassinats, délinquance, trafic de drogue (8).

– **KOWEIT :** Un an après la dissolution du Parlement (12).

– **ART :** Les collectionneurs (13).

– **PACIFIQUE SUD :** Nuées d'orages et grandes manœuvres (13).

– **FRANCE :** Le flirt de l'extrême droite avec l'Iran (13 et 25).

– **ÉTATS-UNIS :** Le revers de la déréglementation (14).

– **REGARDS SUR :** La Belgique, l'Italie, l'Espagne, la Chine, la Suède, la Grande-Bretagne, le Canada, les Pays-Bas, la R.F.A., les Etats-Unis (du 18 au 22 et du 25 au 29).

– **IRAN-IRAK :** Les enjeux de la guerre du Golfe (20).

– **JAPON :** A la recherche de nouveaux objectifs (23-24).

– **GUATEMALA :** L'apprentissage de la démocratie (25).

– **BRÉSIL :** Favelados contre nantis (26).

– **CHINE :** L'armée des bronzes de Sichuan (26).

– **SCIENCES :** Supernova du troisième type (26).

– **BURUNDI :** Bras de fer entre l'Eglise et l'Etat (27).

– **RELIGIONS :** Soixante-dix missionnaires assassinés en cinq ans (29).

ÉTRANGER

16,47 milliards de dollars en juillet

Le déficit commercial est un casse-tête pour le président Reagan

Le déficit commercial américain a atteint *un niveau record de 16,47 milliards de dollars en juillet*. Partiellement anticipé par les marchés des changes, ce résultat a constitué une déception. Alors que la remontée, *en volume comme en prix*, des achats de pétrole portait à 2 % la hausse des importations, les ventes à l'étranger diminuaient de 5 %, un résultat presque entièrement imputable à la contraction des exportations de *biens industriels*. Seul sujet de satisfaction, le déficit enregistré avec le Japon a été ramené à 5,1 milliards de dollars, contre 5,3 milliards un mois avant, les échanges se stabilisant avec la RFA pour faire apparaître, en juillet comme en juin, un solde négatif de 1,5 milliard.

M. Clayton Yeutter, représentant de la Maison Blanche pour le commerce international, doit aujourd'hui *se féliciter* d'avoir prudemment annoncé, il y a quelques jours, qu'il ne fallait plus compter sur une réduction de 20 à 30 milliards de dollars du déficit du commerce extérieur cette année. Depuis mai dernier, ce déficit n'a cessé de se creuser, passant de 15,71 milliards de dollars en juin à 16,47 en *juillet. Son rythme annuel*, de 168,7 milliards de dollars, est, d'ores et déjà, supérieur à celui de l'ensemble de 1986 – 166,3 milliards, – et les parlementaires qui vont tenter de trouver une voie commune au Sénat et à la Chambre des représentants, à partir de deux projets de loi sur le commerce fortement teintés de protectionnisme, *ne* trouveront guère dans la conjoncture de raisons de limiter leur tentation isolationniste. La remontée des prix à l'importation due à l'affaiblissement du dollar masque pourtant des tendances plus favorables que ne le laissent croire les statistiques mensuelles du commerce extérieur, qui font désormais régulièrement frémir les marchés des changes.

Les raisons fondamentales de la détérioration de la balance commerciale américaine sont désormais bien connues. Entre le début de la reprise américaine de 1982 et la retombée du billet vert à partir du printemps 1985, la surévaluation du dollar a fait des ravages dans l'industrie américaine. Des ravages d'autant plus sérieux que la croissance, et par là *même la demande de produits* étrangers, était sensiblement plus forte aux Etats-Unis qu'ailleurs. Voilà des mois que les économistes soulignent qu'un tel handicap est long à surmonter.

Le fait que la valeur des exportations représente à peine plus de 60 % de celle des importations donne une idée de l'effort à accomplir ne serait-ce que pour stabiliser les déficits. Or cet effort est en cours. Les secteurs porteurs à l'exportation ne sont plus ceux de 1982. La chute des *ventes et* des cours des produits agricoles ont relégué cette vedette traditionnelle des échanges américains. La baisse des prix du pétrole et de l'énergie a également joué sur la structure de la balance commerciale.

L'automobile, en revanche, figure parmi les dix *« leaders de l'exportation »* répertoriés par le département du commerce, ainsi que les composants électroniques ou la chimie organique. L'aéronautique et le spatial restent en *tête* du peloton.

Cette évolution s'est accompagnée d'une remontée en volume des exportations depuis le dernier trimestre 1986, alors que, toujours en volume, les importations stagnaient. Difficile à déceler dans des chiffres libellés en dollars courants, ce meilleur comportement des ventes américaines en volume sur les marchés étrangers pourrait, l'an prochain, se traduire par un rattrapage lent mais réel de parts de marchés perdues.

Locomotive essoufflée

Déjà *soucieux de voir les pressions* protectionnistes s'accentuer en période d'effervescence électorale outre-Atlantique, les partenaires des Etats-Unis se préoccupent de la concurrence américaine, désormais plus sensible, en dehors même des mesures ponctuelles multipliées par Washington au nom de la lutte *contre les pratiques décrétées « déloyales »*. Elle est également très concentrée. Cinquante entreprises réalisent à elles seules le tiers des exportations des Etats-Unis.

Mais, pour la Maison Blanche, accélérer le processus de redressement du commerce extérieur tiendra encore un bon moment du casse-tête interne et international. La remontée des exportations ne peut qu'être lente. Réduire autoritairement les importations risque d'alimenter une guérilla commerciale déjà dangereuse. Laisser filer le dollar constitue une tactique risquée car la potion des derniers mois a été suffisante. C'est du moins l'avis de nombreux économistes américains comme des Japonais ou des Allemands, frappés dans leur croissance par l'appréciation de leur monnaie.

Reste l'espoir, pour le moins hypothétique si l'on en croit les dernières prévisions du Fonds monétaire international (*le Monde* du 11 septembre), d'une croissance plus forte à l'étranger qu'aux Etats-Unis, locomotive essoufflée. On le voit, si les marchés des changes ont désormais des réactions psychotiques face aux chiffres du commerce extérieur américain, les thérapies envisagées par les économistes *restent du domaine de la théorie*. D'autant qu'on imagine mal le président Reagan annoncer aux Américains, à un an de l'élection présidentielle, qu'il leur faut réduire leur niveau de vie en acceptant un relèvement d'impôt, sujet tabou à la Maison Blanche.

FRANÇOISE CROUIGNEAU.

Réunion des Douze au Danemark

La réforme du SME à petits pas

NYBORG
de notre envoyé spécial

Les ministres des finances des Douze, qui, sont réunis le samedi 12 septembre à Nyborg au Danemark, devraient approuver les propositions que leur soumettent les gouverneurs des banques centrales, afin de renforcer le système monétaire européen (SME). Il ne s'agit certainement pas d'un bond en avant, mais de petits pas dont il restera à vérifier à l'usage s'ils sont vraiment significatifs. Le principal objet est d'éviter que ne se renouvelle le cafouillage qui, à l'automne dernier, au moment de la dégringolade du dollar et jusqu'au réajustement du 22 janvier, avait caractérisé le fonctionnement du SME.

Peu soucieux de voir remis en question cet acquis communautaire fondamental (une situation qu'on a frôlée en janvier, les ministres des finances avaient alors estimé d'un commun accord que le SME pouvait être mieux géré. Ils avaient chargé le comité monétaire et le comité des gouverneurs de la CEE de préparer les aménagements nécessaires. Ceux-ci sont maintenant sur la *table. On a assisté depuis janvier* à une modification de l'esprit collectif qui va dans le bon sens. On est loin de la période aigre-douce très politisée de la fin 1986. Les progrès qui vont être maintenant décidés sont de nature technique mais aussi politique. Ils n'ont en effet été possibles que parce que la Bundesbank, jadis réticente à s'engager, a fait elle aussi preuve *« d'ouverture »*, commente M. Jacques Delors, président de la Commission européenne.

Renforcement de la concertation

En décembre 1986, lorsque le franc avait commencé à être attaqué, la Bundesbank n'était intervenue pour le soutenir qu'avec une grande parcimonie. Cette attitude avait été dénoncée à Paris. Les Français, mécontents d'avoir à défendre quasi seuls leur monnaie, l'avaient alors laisser filer jusqu'à son cours-plancher. Lorsque celui-ci est atteint, le SME fait obligation aux pays à monnaie forte, en l'occurrence à la RFA, d'intervenir, mais il est trop tard pour empêcher le réalignement, et, de toute façon, la facture finale de l'intervention incombe au pays de la monnaie la plus faible, la France à ce moment-là.

Afin de mieux *contrecarrer* la spéculation, le président Delors, dans une note adressée aux ministres des finances avant la réunion qu'ils ont tenue à Knocke-le-Zoute en avril, se prononçait en faveur *« d'une utilisation plus coordonnée des interventions intramarginales »*, *c'est-à-dire en faveur d'interventions* précoces, pratiquées conjointement et de façon concertée par les pays à monnaie forte et par ceux dont la monnaie est attaquée. L'idée de mieux exploiter les possibilités offertes par les marges de fluctuation du SME pour contrer la spéculation a été apparemment retenue par les gouverneurs.

Afin de montrer que leur souci est bien de favoriser, en cas de tension, les interventions précoces sur le marché, les gouverneurs suggèrent d'élargir la possibilité qu'ont les pays du SME de s'endetter à court terme auprès du FECOM (Fonds européen de coopération monétaire).

Dans son document d'avril, le président de la Commission mettait l'accent sur la nécessité d'une politique coordonnée des taux d'intérêt. En janvier *« les différentiels de taux d'intérêt n'ont été corrigés qu'après le réalignement. Le réalignement aurait sans doute pu être évité si ces changements avaient été opérés en temps opportun (...). Les différentiels de taux d'intérêt auraient toujours dû être l'élément-clé du maintien de la stabilité à court terme de la grille des parités »*.

Il ne semble pas qu'on trouve trace de l'invitation ainsi faite dans les propositions des gouverneurs. Est-ce seulement par souci de ne pas prendre d'engagement formel ? *C'est ce qu'on laisse entendre* au siège de la Commission où l'on explique que les ministres *« prendront acte »* qu'une meilleure concertation en matière de taux d'intérêt a été réalisée entre les pays du SME depuis quelques mois.

« Le climat de confiance s'est amélioré. Les progrès accomplis sont substantiels, et il ne faut pas bouder son plaisir. Mais il faudrait aussi tracer des perspectives pour l'avenir », observe M. Delors, qui, *apparemment, considère que le* SME tel qu'il existe n'est pas à la mesure des ambitions de la Communauté et singulièrement d'un espace financier ouvert. Or la Commission est prête à soumettre aux gouvernements membres des propositions concernant la libération complète des mouvements de capitaux.

PHILIPPE LEMAITRE.

AFFAIRES

Pour 4 milliards de francs, la Compagnie du Midi tente de racheter la sixième compagnie d'assurance britannique sur la vie

Le conseil d'administration de la compagnie britannique s'assurance sur la vie Equity and Law a rejeté, *vendredi 11 septembre, l'offre* d'achat de la Compagnie du Midi portant sur la totalité du capital de cette compagnie, pour un montant de 403. millions de livres sterling, soit 4 milliards de francs environ, versés en espèces (*le Monde* du 12 septembre dans ses dernières éditions). Cette offre constituerait une surenchère sur celle de 367 millions de livres (3,6 milliards de francs) faite le 4 septembre par le raider néo-zélandais Ron Brierley, qui, après avoir discrètement acheté, en Bourse de Londres, 29,9 % du capital d'Equity and Law, s'était vu contraint, par la réglementation, à lancer une OPA en bonne et due forme.

Le conseil d'administration d'Equity l'avait rejetée avec indignation. Cette fois-ci, le rejet a été formulé très brièvement, une simple recommandation aux actionnaires de refuser l'offre, sans aucun commentaire sur l'insuffisance éventuelle du prix offert ou l'absence de qualification de l'acheteur. Cette brièveté laisse de l'espoir à la Compagnie du Midi et à son président, M. Bernard *Pagezy, qui désirait* étendre les activités de la filiale Assurances du groupe du Midi (AGP) dans l'assurance-vie, d'une *dimension trop réduite pour jouer un* rôle dans l'Europe de demain. Les AGP encaissent 2 milliards de francs de primes annuelles en assurance-vie, sur un total de 8,2 milliards de francs, ce qui est notoirement insuffisant : aujourd'hui, le « ticket d'entrée », toutes branches confondues, est largement supérieur à 10 milliards de francs.

L'UAP, numéro un de la profession, encaisse près de 40 milliards de francs de primes et elle ne s'inscrit qu'au *neuvième* rang européen – et on n'évoque même pas les géants américains et japonais. Il y a six mois, il y eut un projet gouvernemental de fusion de l'UAP et du GAN, quatrième groupe français, auquel il n'a pas été donné suite ; M. Pagezy veut donc s'étendre, et il lui faut aller au-delà, car, en France, les compagnies d'assurances susceptibles d'être acquises se font très rares.

Le groupe AXA de M. Claude Bebear a, au début de cette année, victorieusement disputé à la Compagnie du Midi le contrôle du groupe Présence (La Providence et Le Secours) avec ses 6 milliards de francs de primes , et M. Pagezy assure ne pas vouloir s'intéresser aux compagnies d'assurances du groupe de la Navigation mixte (Le Monde et Via), qui, pourrait, peut-être, constituer un objectif pour M. Bebear. Reste donc l'étranger.

Le marché allemand est très *fermé, le marché italien très cher*. En Grande-Bretagne, il y a encore des possibilités, mais la profession est très « nationaliste ». En 1983, le puissant groupe allemand Allianz tenta de racheter Eagle Star, sixième compagnie du Royaume uni, pour plus de 8 milliards de francs, mais la City dressa un barrage, laissant à l'énorme groupe British American Tobacco (BAT, le soin de racheter Eagle Star pour 9,5 milliards de francs).

Cette fois-ci, il sera intéressant de voir la réaction de la City. Les temps ont changé, et le prix offert est élevé (cinquante fois les *bénéfices d'Equity and Law) : il sera* peut-être possible de négocier, pour une compagnie qui représente 3,8 milliards de francs de primes et 35 milliards de francs de capitaux gérés.

F. R.

La fête de la mode

Chercher la cliente

Les mauvaises langues oseront-elles encore affirmer que les industriels français du prêt-à-porter manquent de dynamisme ? *Voilà qu'en une semaine à peine*, ils prennent deux initiatives en organisant la Fête de la mode de samedi 12 septembre, et le Festival du même nom, huit jours plus tard. L'enjeu, il est vrai, est de taille : il s'agit, à grands renforts de défilés, de lasers, de projections sur écrans géants et même *de bals populaires, de démontrer* que la mode française se porte bien, à la veille de la création du grand marché européen de 1992.

A *l'occasion de ces festivités*, chaque femme sera promue ambassadrice de la créativité hexagonale. Rendez-vous est donné aux élégantes sur le boul'Mich, dans le quartier de l'Opéra, et, bien sûr, aux Halles.

La distribution, clé de voûte de l'industrie de la mode, sera de la partie : panonceaux, affichettes, ballons, foulards, exhorteront les femmes à acheter « français ». Coût de la fête : 20 millions de francs pour le festival financé par les fédérations professionnelles miraculeusement réunies, différents sponsors, une obole de la Ville de Paris et une subvention de 1 million de francs du ministère de la culture.

Reste à mesurer l'efficacité de cette opération, promise à se répéter chaque année. Les femmes qui attendent habituellement le week-end pour sauter dans leur jean, devront faire preuve cette fois-ci de plus de patriotisme. En revanche, elles ne pourront pas profiter de la fête pour compléter leur garde-robe. Elles achèteront français, mais à prix fort. Quel distributeur solderait la mode en début de saison ?

L'image de marque de la France sera-t-elle au moins modi*fiée ? Savoir* organiser une fête ne confère pas un diplôme de marketing. Ce n'est pas à Paris, mais à Tokyo, New-York, Dusseldorf, Londres ou Madrid que les fabricants de l'Hexagone doivent présenter leurs collections, prouver leur dynamisme commercial et leur ponctualité. Paris n'a plus à prouver qu'elle est la capitale de la mode. En revanche, l'industrie française de prêt-à-porter, atomisée en une myriade de PME, manque cruellement de moyens. Vingt millions de francs (le coût du festival) n'est-ce pas la moitié des investissements consentis par la société financière Agache pour sa *nouvelle maison de couture* ?

MARIE-CHRISTINE ROBERT.

ÉNERGIE

Menace d'effondrement des prix du pétrole

L'Arabie saoudite refuse de jouer les saint-bernard

Pour la première fois depuis l'escalade militaire qui a bouleversé le golfe Persique et plongé les marchés pétroliers dans la confusion cet été, l'Arabie saoudite, premier exportateur mondial de brut, a officiellement affirmé que, tout en continuant à soutenir l'OPEP et sa politique de stabilisation des prix, elle ne jouerait pas les saint-bernard, et ne se sacrifierait pas pour empêcher à *tout prix* les cours de tomber. Cette nouvelle à peine connue a fait chuter les cours du brut sur le marché libre de New-York de 25 cents par baril vendredi soir.

« Nous soutiendrons consciencieusement l'OPEP, mais nous ne serons pas les gardiens de sa politique, nous ne voulons pas du tout jouer les producteurs d'équilibre », a déclaré M. Hisham Naser, ministre saoudien du pétrole, vendredi 11 septembre à Vienne, à l'issue d'une réunion consultative de l'OPEP, dans une interview accordée à l'agence AP-Dow Jones. Cette déclaration était une fin de non recevoir à la demande de l'Iran qui, présent à Vienne à titre d'observateur, avait affirmé la veille qu'il appartenait à l'Arabie saoudite de convaincre ses alliés – Irak, Koweït et Emirats arabes unis – de respecter une discipline de production pour assainir le marché, tout en assurant qu'il était prêt, à cette condition, à apporter son soutien à Ryad.

Succédant à une réunion stérile des principaux pays membres de l'Opep, qui après deux jours de débats à Vienne ont seulement décidé d'envoyer des émissaires *dans tous les pays producteurs pour* les convaincre de restreindre leur rythme d'extraction, la prise de position saoudienne a plongé les opérateurs dans la consternation.

Après deux mois de surproduction, la situation du marché pétrolier est telle que seule une intervention déterminée de l'Arabie saoudite permettrait d'ici à la fin de l'année d'éponger les surplus et d'éviter un nouvel effondrement des cours.

Jusqu'ici les prix du brut se sont tant bien que mal maintenus à environ un dollar en dessous des prix officiels de l'OPEP, dans des marchés ballottés entre la peur d'une nouvelle escalade militaire dans le Golfe et les informations faisant état d'une surproduction de 2 à 3 millions de barils/jour en juillet et en août, soit 11 à 17 %.

Mais les risques d'un nouvel effondrement des cours, comparable au *« contre-choc »* pétrolier de 1986 augmentent au fur et à mesure que la tension s'apaise dans le Golfe et que les stocks constitués pendant l'été par les compagnies pèsent sur le marché. Pour l'éviter il faudrait que la production de l'OPEP revienne très rapidement à ses niveaux du printemps, soit environ 17 millions de barils/jour (contre près de 20 millions en août).

Seul moyen de pression

Si tous les pays membres respectent scrupuleusement les barèmes officiels, les lois du marché devraient s'en charger, comme ce fut le cas en février dernier, les opérateurs répugnant à enlever du brut vendu nettement plus cher que les cours du marché libre. Mais la « main invisible » a peu de chances de fonctionner cette fois aussi bien qu'au début de l'année.

Les principaux responsables de la *surproduction sont en effet les pays* directement impliqués dans la guerre du Golfe – Iran, Irak et Koweït – qui préféreront accorder des rabais plutôt que de laisser couper le *« nerf de la guerre »*. En l'état actuel des choses, seule l'Arabie saoudite et son proche allié, les Emirats arabes unis, peuvent, s'ils le veulent, *laisser leur* production diminuer suffisamment pour rééquilibrer le marché, ce qui reviendrait en quelque sorte à payer pour les autres.

Les Saoudiens ont clairement dit non. *« Nous produisons notre quota à plein »*, a affirmé vendredi le ministre saoudien du pétrole, laissant clairement entendre que Ryad ne réduirait pas son rythme d'extraction. Sur le plan politique, le royaume a en effet intérêt à laisser *se maintenir la tension à la baisse...* tant qu'il n'a pas réglé sur le fond son différend avec l'Iran. C'est le seul moyen de pression dont il dispose vis-à-vis de Téhéran, dont la présence à Vienne, alors qu'il n'était pas invité, a montré à quel point il s'inquiétait d'un éventuel effondrement du marché. Une position de force tranquille puisqu'il suffit à Ryad de « laisser faire » sans changer officiellement de politique. Une fois de plus, quoi qu'en disent les *ministres de l'OPEP, la politique et* le pétrole sont intimement mêlés.

VERONIQUE MAURUS.

SOCIAL

PTT : grève de vingt-quatre heures le 15 septembre à Paris

Inquiets des intentions prêtées à M. Gérard Longuet, ministre délégué des PTT et du tourisme, qui pourraient entraîner la *« privatisation du service public »*, les syndicats des PTT multiplient les avertissements. Ils déclarent s'opposer à l'avant-projet examiné par la CNCL (Commission nationale de la communication et des libertés), qui doit rendre son avis le 15 septembre, et annoncent préventivement des actions.

Ainsi, l'Union régionale Ile-de-France des syndicats CGT des PTT appelle à faire une grève de vingt-*quatre heures le 15 septembre et* à participer à une manifestation à 10 h 30 devant la tour Montparnasse. Le syndicat CFDT unifié Paris-Télécom, dans un communiqué, demande au personnel de *« faire du 15 septembre une grande journée unitaire de grève »* et appelle aussi à la manifestation.

De son côté, le bureau national de la Fédération unifiée des PTT-CFDT s'est adressé préventivement aux pouvoirs publics pour annoncer qu'il appellerait *« le personnel à une grève immédiate de grande ampleur et unitaire pour répondre à la provocation gouvernementale »*, même si il n'y avait pas dépôt de projet de loi à la session parlementaire d'automne. La fédération redoute *« une manœuvre orchestrée par le ministre Longuet et ses amis libéraux »* et est persuadée que celui-ci *« poursuivra sa stratégie de privatisation »*.

● **Formation des travailleurs immigrés chômeurs de longue durée.** – Un accord a été signé, le 4 septembre, entre le Fonds d'action *sociale (FAS) et l'ANPE, pour la* formation des travailleurs immigrés qui sont chômeurs de longue durée. Les stages seront offerts à quatre mille personnes, comme l'an passé.

A TRAVERS LES ENTREPRISES

La France a respecté les règles du COCOM dans l'affaire Toshiba

La firme japonaise Toshiba accusée de transferts de technologie vers l'URSS, contrevenant aux règles du COCOM (organisme occidental contrôlant les exportations de produits stratégiques vers les pays communistes) tente d'impliquer une société française dans l'affaire (*le Monde* du 28 août). Le ministère français de l'industrie vient de réfuter, par la voix d'un conseiller technique chargé des affaires internationales, M. René-Louis Rondeau, ces accusations, réitérées au cours des derniers jours. *« Tous les contrats qui ont pu être passés avec l'URSS entre 1976 et 1983 ont été exécutés conformément à la réglementation en vigueur »*, a affirmé M. Rondeau, au micro de Sud-Radio.

L'OCCAJ intéresse le Club Méditerranée

Les Club Méditerranée et la Caisse des dépôts sont candidats au rachat de l'OCCAJ, association de tourisme social, qui a déposé son bilan le 2 septembre après l'échec de son plan de redressement. L'association emploie 190 personnes, gère 15 000 lits, reçoit 150 000 vacanciers par an et réalise un chiffre d'affaires de 280 millions de francs.

Le tiers des salariés de l'entreprise sont menacés de licenciement.

Revue des valeurs

BOURSE DE PARIS

Semaine du 7 au 11 septembre

Une consolidation encourageante

SEMAINE de consolidation à la Bourse de Paris où, au terme de cinq séances, l'indice a peu évolué. La progression depuis le début de l'année est de 11,6 %, ce qui répésente néanmoins une légère baisse de 1,2 % par rapport au vendredi précédent. L'hésitation était de mise sur ce marché qui a vécu à l'heure américaine, en intégrant dès lundi la hausse du taux d'escompte d'outre-Atlantique et en suivant ensuite l'évolution du dollar autour de la barre des 6 F. Mais surtout, tout comme Wall Street, la place parisienne a attendu avec fébrilité vendredi pour connaître l'ampleur du déficit commercial américain de juillet, qui s'est révélé finalement élevé... Dans ce contexte, la principale victime a été le MATIF, ce jeune marché à terme des instruments financiers rechutant lourdement à chaque annonce.

La morosité, qui a envahi les étages du palais Brongniart, n'est pas prête de disparaître. Mais ce mouvement de déprime n'a apparemment pas contaminé le marché des actions. A l'exception peut-être de lundi. Ce jour-là la Bourse perdait 1,26 %, une baisse que de nombreux professionnels jugeaient *« trop violente »*. D'ailleurs, le mouvement était corrigé dès le lendemain. Le restant de la semaine a connu par la suite deux séances de repli entrecoupées d'une journée de hausse. Plusieurs raisons sont avancées par les investisseurs pour expliquer la bonne tenue de la place. Tout d'abord, d'un point de vue macro-économique, l'amélioration de certains indices comme ceux du PIB et de l'inflation sont des éléments stimulants. A cela s'ajoute la perspective de résultats semestriels de sociétés extrêmement favorables. Certains analystes estiment que les anticipations de bénéfices pour 1988 devraient être encore conséquentes, contrairement aux prévisions avancées avant l'été. La progression des bénéfices des firmes attendue pour cette année varie en moyenne entre 17 % et 20 %. Jusqu'à présent, ils étaient nombreux à estimer que celle espérée pour 1988 devrait se réduire à 10 % ou moins. En raison de nouveaux gains de productivité, certains professionnels revoient à la hausse leurs prévisions, tablant sur environ 13 % d'amélioration des résultats l'an prochain.

A plus court terme, les analystes graphiques sont eux aussi relativement confiants. D'après leurs courbes, ils considèrent que le potentiel de hausse de l'indice CAC, de la Compagnie des agents de change, peut le hisser jusqu'à 440. Les plus optimistes le voient même grimper sans faiblir jusqu'à 450. Or cet indice était à 431,9 à l'issue de la séance de vendredi. Cela représente un potentiel de hausse, dans une hypothèse prudente, d'environ 2 %. Et tous, investisseurs et professionnels n'ont de cesse de répéter que pour réussir ses privatisations, le gouvernement doit avoir *« une bonne Bourse »*.

Le coup d'envoi de la deuxième tranche est prévu pour le 5 octobre avec l'arrivée de la Compagnie financière de Suez. Dans cette optique, la cotation des certificats d'investissements privilégiés Suez a été suspendue à la fin de la semaine. Viendra ensuite Matra. Le titre était recherché à la suite des déclarations des dirigeants de Daimler Benz. Le groupe allemand souhaiterait entrer à hauteur de 5 % dans le capital. Il en va de même d'Ericson, de Fiat et également du britannique GEC. Ces participations, si elles se concrétisaient, entreraient dans le cadre des 20 % dévolus aux étrangers. De toute façon, vu le caractère stratégique de Matra, l'Etat s'est doté d'une « action spécifique » pour protéger le groupe contre toute attaque extérieure.

Les prises de contrôle inamicales étaient encore d'actualité à la Bourse, où le feuilleton Prouvost connaît de nouveaux rebondissements. Après les désengagements des familles Prouvost, c'était au tour des Lefebvre de céder leurs titres aux Chargeurs. M. Jérôme Seydoux, avec 41,4 % du capital, parvient au niveau du président du groupe lainier, M. Christian Derveloy, qui en détient 42,4 %. Cette course à la majorité pour contrôler la firme roubaisienne a fait naître une situation exceptionnelle dite de « corner ». Les titres sur le marché sont littéralement devenus introuvables vendredi *(voir encadré)* et les cours se sont envolés. Les cotations ont dû être momentanément interrompues, les demandes de titres allant jusqu'à 1 000 francs.

Le marché de l'action se décongestionnait progressivement. Le titre, qui dépassait les 600 francs pour atteindre même 625 francs, a terminé vendredi à 580 francs. Qui a remis des parts en circulation, M. Derveloy, M. Seydoux ou encore quelques derniers gros porteurs ?

Autre OPA (offre publique d'achat), mais en Grande-Bretagne, celle qu'a lancée la Compagnie du Midi sur la compagnie d'assurances britannique Equity and Law Life Assurance. Cette offre de 403 millions de livres a cependant été refusée par les administrateurs de la firme d'assurances. Ils avaient déjà repoussé celle que le groupe néo-zélandais IEP Securities avait lancée pour un montant de 367 millions de livres le 4 septembre dernier.

Les rumeurs de modifications de l'actionnariat de la Compagnie de navigation mixte continuent de circuler au palais Brongniart, d'autant que le titre fait toujours l'objet de transactions très importantes. Le ou les nouveaux partenaires, s'ils existent, devraient bientôt être connus car la Mixte devrait décider, lors d'une prochaine assemblée générale, de ramener de 5 % à 2,5 % le seuil à partir duquel tout détenteur de parts doit se faire connaître. Un moyen d'identifier tous ses alliés et surtout ses ennemis... L'entrée du groupe Agnelli-Fiat dans le capital de BSN n'a pas provoqué de réactions sensibles sur le titre. Ce jour-là, la place parisienne était d'ailleurs plus préoccupée par la naissance de MONEP. Après avoir hésité avec MONA, la Chambre syndicale des agents de change a choisi ce prénom moins poétique pour désigner son marché d'options négociables sur actions. Dès le premier jour, plus de 3 500 contrats ont été traités sur les trois valeurs support que sont Paribas, Peugeot et Lafarge. L'essentiel s'est fait sur les deux premiers titres avec principalement des achats de Call (options d'achats) qui ont un caractère très spéculatif. Vendredi, 4 000 lots ont été négociés, ce qui laisse espérer à certains intervenants que le seuil des 7 000 contrats quotidiens sera franchi la semaine prochaine. *« Nous avons fait mieux que le marché d'Amsterdam le jour de son ouverture*, constatait avec satisfaction un opérateur. *Avec quatre classes d'options, ils avaient ouvert avec 1 000 contrats. »*

Ce nouveau marché a pour but de mettre Paris au niveau des grandes places internationales anglo-saxonnes. Tout comme la réforme de la Bourse qui ouvre le capital des charges d'agents de change. Cette semaine, deux nouveaux mariages ont été annoncés : d'abord l'acquisition totale de Dufour-Koller-Lacarrière par le courtier anglais James Capel and Co. Ensuite, l'entrée du Crédit national, à 51 % dans le capital de Dupont-Denant, la charge du syndic des agents de change, M. Xavier Dupont. Son exemple devrait être suivi dans les prochaines semaines et de nouveaux bans devraient être publiés.

DOMINIQUE GALLOIS.

Bâtiment, travaux publics

	11-9-87	Diff.
Auxil. d'entrepr.	1 390	− 17
Bouygues	1 245	− 25
Ciments Français	1 160	+ 9
Dumez	1 180	− 20
GTM	697	+ 5
J. Lefebvre	838	− 32
Lafarge	1 695	− 44
Maisons Phénix	63,65	− 1,55
Poliet et Chausson	2 434	− 16
SCREG	843	+ 48
SGE-SB	67	− 1,20

Valeurs diverses

	11-9-87	Diff.
Accor	474	− 22
Agence Havas	556	− 25
Arjomari	2 665	− 50
Bic	810	+ 33
Bis	1 409	− 16
CGIP	1 371	− 16
Club Méditerranée	652	− 8
Essilor	4 050	+ 190
Europe I	645	+ 2
Hachette	2 880	+ 60
L'Air liquide	672	− 17
L'Oréal	3 980	− 42
Navigation Mixte	1 204	− 36
Nord-Est	162	− 3
Presses Cité	3 755	+ 90
Saint-Gobain	494,90	− 84,50
Sanofi	783	+ 3
Skis Rossignol	1 220	+ 10

Valeurs à revenu fixe ou indexé

	11-9-87	Diff.
4 1/2 % 1973	1 865	− 25
7 % 1973	9 025	− 50
10,30 % 1975	100,76	− 0,09
PME 10,6 % 1976	101,70	− 0,10
8,80 % 1977	126,10	+ 0,20
10 % 1978	100,15	− 0,50
9,80 % 1978	100	− 0,20
9 % 1979	98,40	− 0,20
10,80 % 1979	102,65	− 0,40
13,80 % 1980	100,55	− 0,08
16,20 % 1982	114,58	− 0,27
16 % 1982	115,90	− 1
15,75 % 1982	111,90	− 0,40
CNE 3 %	4 270	+ 0,08
CNB bq. 5 000 F	102,10	+ 0,19
CNB Paribas 5 000 F	102,20	+ 0,20
CNB Suez 5 000 F	102,10	− 0,10
CNI 5 000 F	102,10	+ 0,20

Mines, caoutchouc, outre-mer

	11-9-87	Diff.
Géophysique	595	− 45
Imétal	182,50	− 4
Michelin	345,10	− 12,40
Min. Penarroya	56,10	− 1,90
RTZ	132,20	+ 3,70
ZCI	2,61	+ 0,11

Mines d'or, diamants

	11-9-87	Diff.
Anglo-American	160,60	− 5,80
Amgold	730	− 29
Buf. Gold M.	137	− 3,30
De Beers	95,80	− 0,20
Drief. Cons.	164,50	− 2,50
Gencor	125	+ 2,50
Gold Field	146,50	+ 2
Harmony	98	− 2
Randfontein	798	+ 8
Saint-Helena	113,50	− 6,50
Western Deep (1)	387	+ 7,05

(1) Coupon de 7,45 F.

Métallurgie construction mécanique

	11-9-87	Diff.
Alspi	490	− 22
Avions Dassault-B.	1 051	inch.
Chiers-Châtillon	74,50	− 1,30
De Dietrich	2 265	− 35
FACOM	765	− 10
Fives Li	168,50	− 1,70
Marine Wendel	460,10	− 9,90
Penhoët	1 320	− 15
Peugeot SA	1 620	− 44
Poclain	15,70	− 0,10
Sagem	1 870	+ 5
Strafor	612	− 14
Valeo	689	− 11
Vallourec	72,50	+ 5

Alimentation

	11-9-87	Diff.
Béghin-Say	541	+ 34
Bongrain	2 940	− 160
BSN	5 310	− 90
Carrefour	3 460	− 196
Casino	179	− 4
Euromarché	3 965	− 15
Guyenne et Gasc.	747	− 18
Lesieur	1 950	− 30
Martell	1 901	inch.
Moët-Hennessy	2 868	− 92
Nestlé	44 900	− 680
Occidentale (Gle)	1 195	+ 41
Olida-Caby	227	+ 2,50
Pernod-Ricard	1 015	− 29
Promodès	2 251	+ 51
St-Louis-Bouchon	1 418	+ 38
C.S. Saupiquet	1 540	+ 81
Source Perrier	882	− 29

Filatures, textiles, magasins

	11-9-87	Diff.
André Roudière	225	− 3
Agache (Fin.)	2 550	− 75
BHV	525	− 9
CFAO	2 099	− 80
Damart-Serviposte	3 245	− 5
Darty	470,20	− 40,80
DMC	604	− 13
Galeries Lafayette	1 390	+ 9
La Redoute	3 375	− 5
Nouvelles Galeries	670	+ 11
Printemps	736	− 5
Prouvost	560	+ 102
SCOA	124,80	− 11,10

Matériel électrique services publics

	11-9-87	Diff.
Alcatel	2 315	− 159
Alsthom-Atlantique	381	+ 1
Crouzet	247	+ 2,50
Générale des Eaux	1 334	− 37
IBM (1)	957	− 17
Intertechnique	1 520	− 55
ITT	383	+ 1,50
Legrand	3 330	+ 230
Lyonnaise des Eaux	1 491	− 86
Matra	2 280	+ 40
Merlin-Gérin	2 550	− 11
Moteurs Leroy-Somer	834	+ 4
Moulinex	84,85	+ 1,35
PM Labinal	744	− 35
Radiotechnique	1 725	− 5
Schlumberger	274,50	− 8
SEB	962	− 22
Siemens	2 160	− 1
Signaux	561	− 19
Télémécan. Electrique	3 580	− 25
Thomson-CSF	1 345	− 23

(1) Coupon de 6 F.

Produits chimiques

	11-9-87	Diff.
Inst. Mérieux	5 230	− 110
Labo. Bell.	1 699	+ 1
Roussel UC	1 550	+ 11
BASF	1 115	− 2
Bayer	1 178	− 8
Hoechst	1 090	+ 20
Imp. Chemic.	154,70	− 4,30
Norsk Hydro	231,90	+ 9,90

Pétroles

	11-9-87	Diff.
Elf-Aquitaine	362,30	− 12,70
Esso	465	− 2
Exxon (1)	583	− 6,90
Petrofina	2 080	− 130
Pétroles B.P.	103	+ 2
Primagaz	825	− 22
Raffinage	107	− 0,10
Royal Dutch	788	− 7
Sogerap	435	− 14,90
Total	434,80	− 7,20

(1) Coupon de 5,10 F.

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

	Cours 4 sept.	Cours 11 sept.
Or fin (kilo en barre)	89 700	89 900
— (kilo en lingot)	89 800	89 650
● Pièce française (20 fr.)	523	521
Pièce française (10 fr.)		340
Pièce suisse (20 fr.)	588	597
Pièce latine (20 fr.)	521	517
● Pièce tunisienne (20 fr.)	517	517
Souverain	651	646
● Souverain Elizabeth II	646	646
● Demi-souverain	400	395
Pièce de 20 dollars	3 000	2 980
— 10 dollars	1 520	1 452
● — 5 dollars	905	877
— 50 pesos	3 360	3 365
● — 20 marks	644	630
— 10 florins	534	535
● — 5 roubles	337	349

VALEURS LE PLUS ACTIVEMENT TRAITÉES AU RM (*)

	Nbre de titres	Val. en cap. (F)
Navig. Mixte	542 302	661 152 489
Peugeot SA	301 474	494 857 959
Michelin B	949 033	333 755 257
Thomson CSF	225 679	298 407 107
Cie du Midi	152 223	207 545 974
Lafarge	119 199	204 546 159
Sté Générale	469 511	199 638 698
BSN	36 950	197 388 560
CCF	1 420 796	196 799 140
Aussedat Rey	298 687	192 581 911
Paribas	406 425	176 154 313
St-Louis B.	123 902	171 494 256
Prouvost	331 725	167 969 514

(*) Du 4 septembre au 10 septembre 1987.

LES PLUS FORTES VARIATIONS DE COURS HEBDOMADAIRES (RM)

Valeurs	Hausse %	Valeurs	Baisse %
Prouvost	+ 29,4	Darty	− 8,3
Synthélabo	+ 15,1	SGOR	− 8,2
CCMC	+ 11,6	Dév. Rég. Pas-de-Cal.	− 7,7
TRT	+ 7,6	Géophysique	− 7
Legrand	+ 7,4	Alcatel	− 6,4
Vallourec	+ 7,4	Robur	− 6,4
Béghin	+ 6,7	Gascogne	− 5,8
Majorette	+ 6,7	Cetelem	− 5,6
Screg	+ 6	Sodecco	− 5,3
Saupiquet	+ 5,6	Bongrain	− 5,2
Sogénal	+ 5,3	Jean Lefebvre	− 5,1
Essilor	+ 4,9	Via Banque	− 5,1
Bic	+ 4,1	Carrefour	− 5

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en milliers de francs)

	7 sept.	8 sept.	9 sept.	10 sept.	11 sept.
RM	1 771 903	1 429 869	1 731 367	1 644 842	1 880 113
Comptant					
R. et obl.	9 458 986	8 873 239	9 282 262	9 913 485	9 334 493
Actions	331 518	207 747	243 340	244 770	296 413
Total	11 562 407	10 510 855	11 256 969	11 803 097	11 511 019
INDICES QUOTIDIENS (INSEE base 100, 31 décembre 1986)					
Françaises	107,2	107	106,7	107,4	−
Étrangères	132,9	133,2	131,7	133,8	−
COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE (base 100, 31 décembre 1986)					
Tendance	111,6	111,6	111,3	111,8	111,6
(base 100, 31 décembre 1981)					
Indice gén.	431,7	430,7	429,1	430,9	431,9

MATIF

Notionnel 10 %. — Cotation en pourcentage du 11 septembre 1987

COURS	ÉCHÉANCES Sept. 87	Déc. 87	Mars 88	Juin 88
Premier	−	−	−	−
+ haut	98,65	98,20	98,05	−
+ bas	97,70	97,25	97,20	−
Dernier	97,70	97,30	97,20	−
Compensation	97,70	97,30	97,20	97

Nombre de contrats : non communiqué.

BONS DU TRÉSOR

Séance du 11-9-87

Échéances	Plus haut	Plus bas	Cours compensation	Variation (jour/veille) en pts
Sept. 87	92,46	92,45	92,46	+ 0,01
Déc. 87	91,86	91,82	91,83	+ 0,03
Mars 88	91,70	91,70	91,70	+ 0,05
Juin 88	−	−	91,70	−

Bataille boursière

Les excès de Prouvost

La bataille que se livrent depuis fin juillet MM. Christian Derveloy, président de Prouvost, et Jérôme Seydoux, le patron des Chargeurs, pour contrôler le groupe Prouvost a créé à la Bourse un formidable « corner ».

En effet, vendredi matin il était impossible de coter l'action Prouvost, car de nombreux opérateurs cherchaient en vain à s'en procurer. Le marché était pratiquement à sec. C'est ce qu'on appelle dans le jargon boursier un « corner » le nombre de titres demandés étant supérieur à celui des titres en circulation sur le marché.

Les vétérans du palais Brongniart estiment qu'un pareil événement ne s'est pas produit depuis la fin de la seconde guerre mondiale.

Mercredi, MM. Seydoux et Derveloy se retrouvaient presque à égalité, chacun possédant environ 42 % du capital du groupe lainier de Roubaix. Les deux protagonistes auraient acquis l'essentiel de ces titres hors marché, à la suite notamment de la cession de blocs de titres par les deux familles Prouvost et Lefebvre.

Pour s'octroyer la majorité, les deux présidents ont entamé la dernière ligne droite à la Bourse. Il faut à tout prix qu'ils trouvent 8 % chacun pour faire tomber Prouvost dans l'escarcelle soit des Chargeurs soit de Derveloy et de ses amis, avant la prochaine assemblée générale de Prouvost. Or, fait-on remarquer à la Bourse, pour faire valoir leurs droits, les actionnaires doivent présenter leurs titres à l'assemblée. En fait, ces actions Prouvost doivent être immobilisées dans les caisses d'un agent de change ou d'une banque une quinzaine de jours avant l'assemblée.

Actuellement, les investisseurs « courent après le papier ». Pour des motifs divers. Ceux qui, par exemple, à plusieurs reprises, estimaient que l'affaire était terminée avaient joué à la baisse les titres Prouvost et donc vendu à découvert au mois d'août.

Or les divers rebondissements (cession de titres de la famille Prouvost, puis Lefebvre et résistance de M. Derveloy) ont déjoué leurs plans. A présent, ils cherchent vainement à acheter ces titres, pour pouvoir les livrer notamment à la fin du mois boursier le 22 septembre prochain.

Déjà à la fin août, la position vendeur nette était de soixante-dix mille titres. Selon les décomptes rapides établis en milieu de semaine, il ne resterait en principe dans le public que 15 % environ du capital de Prouvost, soit sept cent cinquante mille titres. Mais, selon les milieux bancaires, ce pourcentage est nettement surévalué.

Pour débloquer la situation, il faut alimenter le marché. Quelqu'un doit donc vendre, soit M. Deverloy soit M. Seydoux ou quelques petits actionnaires.

Après les importants échanges de mercredi et jeudi (deux cent vingt mille titres) qui ont propulsé le cours de Prouvost à 580 (+ 30 % environ en deux jours), vendredi matin il était impossible de coter l'action sur le marché en continu. Certains agents de change proposaient jusqu'à 1 000 F pour une action !

BOURSES ÉTRANGÈRES

NEW-YORK

Hausse prudente

Un optimisme prudent est réapparu à Wall Street cette semaine, les investisseurs reléguant au second plan les inquiétudes relatives à l'économie et les craintes d'un relèvement supplémentaire des taux d'intérêt, dans un marché actif. L'indice Dow Jones des valeurs industrielles a repassé la barre des 2 600 et a terminé la semaine à 2 608,73 (contre 2 561,38 le 4 septembre). Le marché a débuté mardi la semaine. Une réaction technique s'est déclenchée à la mi-séance lorsque l'indice est brièvement tombé au-dessous de l'important seuil de 2 500. Vendredi, l'annonce que le déficit de la balance commerciale avait atteint le chiffre de 16,47 milliards de dollars, en juillet, a entraîné une chute du dollar et du marché obligataire. En revanche le New-York Stock Exchange a résisté à cette mauvaise nouvelle, car les investisseurs avaient anticipé une telle éventualité. Le marché demeurait actif. On apprenait que Newmont Mining Corp. recommandait à ses actionnaires d'ignorer la dernière offre d'achat lancée mardi par le raider T. Boone Pickens.

	Cours 4 sept.	Cours 11 sept.
Alcoa	55 3/4	61 1/4
Allegis	97 3/8	97
ATT	32 7/8	32 7/8
Boeing	50 1/4	50 5/8
Chase Man. Bank	39 5/8	38 1/8
Du Pont de Nemours	116 1/2	118 1/4
Eastman Kodak	95 1/2	101 3/4
Exxon	97	95 5/8
Ford	102	103 5/8
General Electric	59 1/2	61 1/4
General Motors	87 1/8	86 1/8
Goodyear	67 1/6	71 7/8
IBM	160 3/4	161 1/8
ITT	62	63 1/8
Mobil Oil	50	48 1/2
Pfizer	69 3/4	69 5/8
Schlumberger	45 5/8	46
Texaco	40 3/8	40 3/8
Union Carbide	27 3/4	28 1/2
USX	35	35 7/8
Westinghouse	68 5/8	69 1/2
Xerox Corp.	76 3/4	76 7/8

LONDRES

Terne

Les inquiétudes au sujet de l'économie américaine et les craintes d'un relèvement supplémentaire des taux d'intérêt outre-Atlantique se sont répercutées sur la Bourse londonienne cette semaine, affaiblissant les valeurs et les fonds d'Etat.

Une reprise partielle s'était pourtant effectuée grâce à la fermeté de la livre Sterling et grâce à la publication des prix de détail pour août montrant la stabilité de l'inflation en rythme annuel. L'annonce, vendredi, d'un déficit record du commerce extérieur américain en juillet a provoqué un bref revirement, mais la bonne résistance de Wall-Street a rassuré quelque peu les investisseurs. Equity and Law a été stimulé par la contre-OPA lancée par la Compagnie du Midi, qui a cependant été rejetée.

Indices FT du 11 septembre : 1 763,8 (contre 1 782,1) ; Mines d'or, 453 (contre 451,2) ; Fonds d'Etat, 85,43 (contre 85,72).

	Cours 4 sept.	Cours 11 sept.
Beecham	531	547
Bowater	345	515
Brit. Petroleum	371	361 1/2
Charter	453	448
Courtaulds	473	488
De Beers (*)	15 7/8	15 13/16
Free Gold	17 7/8	17
Glaxo	16 63/64	16 27/32
Gt. Univ. Stores	21 3/4	22 1/2
Imp. Chemical	15 37/64	15 17/64
Shell	13 67/64	13 19/32
Unilever	619	633
Vickers	215	213
War Loan	36 3/16	36 1/32

(*) En dollars.

FRANCFORT

Redressement

Après un démarrage lent, le marché des actions s'est redressé à Francfort. La remontée du dollar et l'espérance chaque vendredi d'une baisse du déficit commercial américain en juillet ont impressionné les investisseurs. Le volume des transactions sur les huit places boursières d'Allemagne fédérale a atteint 16,45 milliards de deutschemarks au total contre 18,62 millions la semaine précédente.

L'indice de la Commerzbank du 11 septembre : 1 974,2 (contre 1 961,20).

	Cours 4 sept.	Cours 11 sept.
AEG	333	342
BASF	335,80	333
Bayer	350	353
Commerzbank	298,50	299,50
Deutschebank	688	686,20
Hoechst	322,70	324,40
Karstadt	556	563
Mannesman	166,50	174
Siemens	647,50	645,50
Volkswagen	394,50	399,50

TOKYO

Forte baisse

La Bourse de Tokyo a baissé fortement cette semaine dans un marché sans relief, marqué par la prudence des investisseurs. L'indice Nikkéi a chuté de 915,76 yens pour terminer à 24 828,27. L'indice général a perdu 68,70 points cette semaine et clôture à 2 052,49.

	Cours 4 sept.	Cours 11 sept.
Akai	530	525
Bridgestone	1 210	1 180
Canon	1 050	1 120
Fuji Bank	3 270	3 060
Honda Motors	1 570	1 560
Matsushita Electric	2 400	2 490
Mitsubishi Heavy	618	632
Sony Corp.	4 970	4 970
Toyota Motors	1 960	1 960

Crédits, changes, grands marchés

L'EUROMARCHÉ

Quand il ne sert plus d'espérer

« Combien faut-il aujourd'hui de Japonais pour fabriquer une automobile ? Quatre : un pour dessiner la voiture, un autre pour la construire et deux pour spéculer sur la Bourse de Tokyo. » Cette plaisanterie qui, cette semaine, a fait les délices de la City londonienne relève de l'humour noir. Elle reflète la profonde inquiétude soulevée par la déconfiture de Tatcho Chemical, due à une utilisation excessive de « zaitech », c'est-à-dire de technologie financière. Cette expression, qui allie au japonais *zai* (finance) la contraction du mot anglais *technology*, est entrée dans le langage financier international depuis que les sociétés industrielles nippones, désolées de voir leurs profits s'amenuiser par suite du renchérissement du yen, ont tenté de les restaurer en jouant à la Bourse ou en spéculant sur les bons des Trésors japonais et américain.

Tout a bien marché tant que les cours sont restés à la hausse. La tendance s'étant renversée, la chute ne s'est pas fait attendre. Les cours de la multitude d'emprunts japonais qui, sous forme d'émissions dotées de warrants-actions, ont proliféré *depuis des mois sur toutes les* grandes places du monde ont fortement baissé. Certaines transactions enregistrent maintenant des décotes de l'ordre de 20 % à 30 %. Ceci, *conjugué avec la paralysie des émis*sions internationales à taux fixe par suite de la baisse du dollar et de la remontée des taux d'intérêt, a consommé la déroute du marché international.

Pour tenter de le sortir de l'ornière, la locomotive du marché euro-obligataire primaire qu'est le Crédit Suisse – First Boston tentait en fin de semaine de mettre sur pied pour le compte de l'Italie un euro-emprunt à taux fixe de 1 milliard de dollars. On anticipait, pour cette émission, dont les titres auront une durée de trois ans, des conditions suffisamment attrayantes pour attirer les banques centrales. Le rendement envisagé était, en effet, supérieur de quelque soixante points de base à celui des bons du Trésor des Etats-Unis à échéance identique, soit, si l'on préfère, d'un coupon annuel de l'ordre de 9,125 %. Encore qu'on puisse rester sceptique sur les chances de voir le dollar des Etats-Unis enrayer sa descente aux enfers, l'effort n'en est pas moins méritoire. De toute manière, il n'est pas nécessaire d'espérer pour entreprendre, comme le disait si bien ce grand Taciturne qu'était Guillaume d'Orange.

En attendant, l'euro-activité continue de se concentrer sur un nombre de plus en plus restreint d'émissions accompagnées de warrants-actions. *Celles-ci*, lorsque l'emprunteur n'est pas japonais et se situe au-dessus de tout soupçon, continuent d'attirer la clientèle privée, plus soucieuse, à l'inverse des Nippons, de placement à moyen terme que de spéculations à brève échéance. La réussite instantanée de l'opération Henkel lancée mercredi indique sans conteste où il faut viser si l'on veut s'assurer du succès. L'emprunt international du groupe allemand s'élève à 250 millions de deutschemarks, a une durée de sept *ans et comporte un taux d'intérêt de* 6,50 %. A chaque obligation de 1 000 deutschemarks sont attachés deux warrants. Ensemble, ils permettront au porteur d'acquérir jusqu'en *1994* deux actions, sans droit de vote mais privilégiées, du fabricant germanique de détergents, à un prix de 550 deutschemarks le titre. L'obligation cum-warrant sera émise à un prix de 132. Elle était, vendredi, recherchée à 140 – c'est dire la chaleur de l'accueil pour l'éclatante blancheur Persil de cette offre.

Double avantage

La transaction Henkel est intéressante à plus d'un point de vue. Premièrement, son produit, transformé en francs français par l'intermédiaire d'un « swap » arrangé par la BNP, servira à financer en partie l'acquisition, pour un prix global de 2 milliards de francs, de Lesieur-Cotelle. Le « swap » en francs français est double : sa partie à taux fixe porte sur l'équivalent de 180 millions de deutschemarks ; le solde, soit l'équivalent de 70 millions de deutschemarks, est à taux variable. L'opération a, dans son ensemble, *été arrangée* par la BNP Capital Markets à Londres. C'est, toutefois, la filiale à Francfort de la BNP qui co-dirige avec la Deutsche Bank et la Dresdner Bank l'émission Henkel. La raison en tient à la commission d'introduction en Bourse. Pour ce faire, les autorités allemandes n'auraient jamais permis à la BNP d'empocher 0,50 % en sus de la commission de 2,25 % sur l'euro-émission proprement dite, si la banque impliquée n'avait pas été la filiale allemande en bonne et due forme de la banque française.

Le second élément est plus spécifique à la Banque nationale de Paris. Les *deutschemarks à taux fixe* qu'elle va recevoir à l'issue de la souscription Henkel seront échangés contre des deutschemarks à taux variable dont le coût sera inférieur au taux du Libor en deutschemarks à sept ans. Cela n'étant pas aisé à trouver, la banque française a, néanmoins, fait d'une pierre deux coups : d'une part, elle a permis à Henkel de disposer de francs français à un coût attrayant alors que la présente conjoncture ne lui aurait pas permis d'aborder ce secteur ; d'autre part, *la BNP va disposer d'une source de* financement à taux variable en deutschemarks inférieur au Libor, termes que la Banque nationale de Paris n'aurait pu trouver par les voies traditionnelles. Le marché suisse demeure saturé. Dans ces conditions, on ne peut espérer qu'il se porte mieux ou moins mal aussi longtemps qu'il ne s'imposera pas une pause au stade primaire d'une ou deux semaines. Les décotes de 300 points de base sur les émissions récentes n'ont, toutefois, pas grande signification. Elles sont peu traitées. Il suffit de quelques achats ou ventes pour modifier la courbe secondaire. Profitant néanmoins de la relative accalmie d'une semaine au cours de laquelle cinq transactions nouvelles ont vu le jour alors qu'elles se succédaient hebdomadairement au rythme d'une quinzaine les deux mois précédents, la Compagnie Bancaire en a, mercredi, profité pour lancer une émission sur cinq ans de 120 millions de francs suisses sous la forme d'un placement privé. Proposées à un prix de 100,50 avec un coupon annuel de 4,75 %, il y a peu de chances que les obligations se placent avant un ou deux mois, compte tenu de l'actuelle saturation. De plus, il est possible sur le marché secondaire d'obtenir des rendements plus élevés à partir d'anciennes émissions de la Banque française du commerce extérieur (BFCE).

L'un des principaux reproches *qu'on a traditionnellement adressés* au marché de l'euro-franc français est son manque de liquidités. Pour pallier cet inconvénient majeur, le CCF a choisi, plutôt que de procéder à une *émission nouvelle*, d'augmenter un emprunt antérieur et de rendre fongible l'augmentation décidée avec l'émission originale. C'est ainsi que, jeudi, la Caisse nationale de télécommunications (CNT) a porté de 600 millions à 1 milliard de francs français le volume de son émission à dix ans lancée en mai 1986. L'accroissement de 400 millions de francs a été décidé après que le CCF, la banque chef de file de l'opération initiale, a décelé une demande sur le papier en euro-franc dont le taux d'intérêt renouvelable est indexé sur le « TME », c'est-à-dire le taux des obligations du Trésor français. Le CCF s'est donc porté seul garant de la souscription des 400 millions de francs français supplémentaires qui ont été immédiatement placés auprès d'un certain nombre d'investisseurs institutionnels.

Le mois d'octobre s'approchant, on va pouvoir assister à quelques offres internationales spectaculaires d'actions dans le cadre du grand mouvement de privatisation qui continue d'agiter le monde. Au cours de la deuxième quinzaine d'octobre, la plus grande opération de ce type va déferler sur le marché avec la privatisation de British Petroleum, qui ne représentera pas moins de 7,5 milliards de livres sterling, soit l'équivalent d'environ 75 milliards de francs français. Auparavant, la Compagnie financière de Suez, dont la valeur est évaluée entre 20 et 25 milliards de francs tricolores, sera rendue au public. Nous y reviendrons plus lon*guement la semaine prochaine.*

CHRISTOPHER HUGHES.

LES DEVISES ET L'OR

Une déception mitigée

Après avoir vécu toute la semaine dans l'appréhension d'une augmentation du déficit commercial des Etats-Unis en juillet, les marchés des changes ont été confirmés dans leurs craintes. Vendredi 11 septembre, à 14 h 30, heure européenne, le verdict tombait : 16,47 milliards de dollars de déficit, le plus important depuis le début de l'année, après 15,71 milliards de dollars pour le mois de juin. Dès que, dans le monde entier, la nouvelle se fut étalée sur les écrans des terminaux, dans la minute qui suivit, le dollar rechuta.

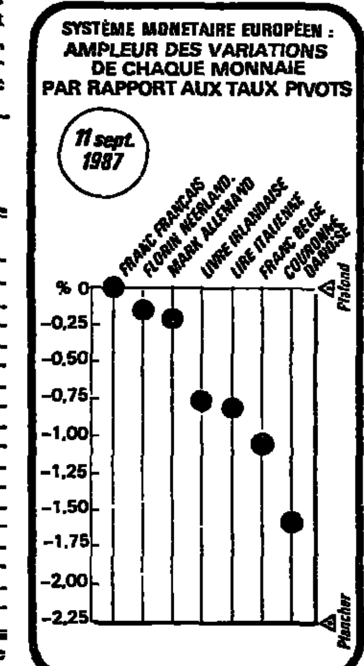
Pendant la plus grande partie de la semaine, il s'était montré plutôt faible. Tout d'abord, les milieux financiers internationaux jugeaient absolument insuffisant le relèvement d'un demi-point du taux d'escompte américain, porté le vendredi précédent de 5,5/% à 6 %. Il aurait fallu un relèvement d'un point entier, estimaient-ils, pour exercer une influence quelconque sur les cours du dollar. Ce dernier, après un timide raffermissement, retombait un quart d'heure après. Les jours suivants, les opérateurs commentaient les pronostics les plus courants sur le déficit commercial, dont le montant devait être connu le vendredi 11 : entre 14,5 et 17 milliards de dollars. Au-dessous de 14,5 milliards de dollars, « c'était bon » ; entre 15 et 16 milliards, « ce n'était pas bon » ; au-dessus de 16 milliards, « c'était vraiment très mauvais ».

Ce fut, effectivement, « *très mauvais* », et, vendredi en fin d'après-midi, sur les marchés, un lourd pessimisme régnait. Le plus ennuyeux est la rechute imprévue des exportations industrielles américaines en juillet. La hausse des importations est, elle, due aux achats de pétrole. Les analystes en viennent à se demander si, un jour, les signes d'un véritable redressement de la balance commerciale des Etats-Unis apparaîtront enfin.

Pourtant, jeudi, le dollar s'était un *peu raffermi sur l'annonce d'une* contraction de l'excédent commercial du Japon, ramené à 5,15 milliards de yens en août 1987 contre 7,48 milliards de yens un an auparavant. C'est surtout la contraction de l'excédent nippon sur les Etats-Unis, revenu de 4,41 milliards de yens à 3,73 milliards de yens, qui avait attiré l'attention. Cette évolution, favorable pour la balance commerciale américaine, devrait se traduire dans les chiffres pour le mois d'août, publiés dans la première quinzaine d'octobre. C'est pourquoi la rechute du dollar, vendredi 11 septembre, d'abord brutale, s'est ensuite sensiblement atténuée. Le billet vert, qui avait évolué aux alentours de 6 F presque toute la semaine et s'était élevé à plus de 6,04 F, remontant à 6,04 F, tandis qu'à Tokyo, il bondissait à 144 yens.

Au sein du système monétaire européen, *le franc français est tou*jours en tête, mais il continue à flirter avec son cours pivot de 3,3568 F pour un mark, la Banque de France ayant pour consigne, politique oblique, de maintenir le cours de la devise allemande au-dessous de 3,3470 F. Cela lui a coûté quelques centaines de millions de deutschemarks cette semaine. C'était assez peu de chose, il est vrai, mais les affaires sérieuses sont devant nous. Tout dépendra du ton de la campagne pour l'élection présidentielle et de la tenue du dollar.

FRANÇOIS RENARD.



COURS MOYENS DE CLOTURE DU 7 AU 11 SEPTEMBRE

(La ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente.)

PLACE	Livre	$ E.U.	Franc français	Franc suisse	D. mark	Franc belge	Florin	Lire italienne
Londres	–	–	–	–	–	–	–	–
	–	–	–	–	–	–	–	–
New-York ...	1,6575	–	16,6639	67,4082	55,7724	2,6810	49,5295	0,0769
	1,6545	–	16,6309	67,2947	55,7103	2,6824	49,4926	0,0768
Paris	9,9467	6,0010	–	404,52	334,69	16,0085	297,23	4,6162
	9,9435	6,0100	–	404,44	334,80	16,1212	297,45	4,6195
Zurich	2,4589	1,4835	24,7209	–	82,6462	3,9772	73,4770	1,1411
	2,4585	1,4860	24,7255	–	82,7855	3,9860	73,5461	1,1421
Francfort ...	2,9719	1,7930	29,8784	120,86	–	4,8070	88,8863	1,3792
	2,9698	1,7950	29,8685	120,79	–	4,8149	88,8393	1,3797
Bruxelles ...	61,8247	37,30	6,2156	25,1432	208,03	–	18,4745	2,8692
	61,6797	37,28	6,2030	25,0874	207,69	–	18,4536	2,8654
Amsterdam ..	3,3465	2,0190	33,6444	136,10	112,60	5,4129	–	1,5531
	3,3429	2,0285	33,6190	135,96	112,56	5,4197	–	1,5530
Milan	2154,75	1300	216,43	876,31	725,04	34,8525	643,90	–
	2152,50	1301	216,47	875,50	724,79	34,8980	643,99	–
Tokyo	236,37	142	23,6627	95,7196	79,1969	3,8070	70,3318	0,1092
	234,11	141,50	23,5443	95,2220	78,8300	3,7956	70,0321	0,1087

A Paris, 100 yens étaient cotés, le vendredi 11 septembre, 4,2261 F contre 4,2473 F le vendredi 4 septembre.

LE MARCHÉ MONÉTAIRE ET OBLIGATAIRE

Le MATIF au tapis

Rechute sur rechute, les cours sur le MATIF ont établi de nouveaux records de baisse cette semaine, celui de l'échéance de décembre ayant frôlé 97 (base 100 en février 1986), dans un pessimisme qui s'alimente à toutes les sources possibles. Il y eut d'abord, au début de la semaine, l'effet négatif du relèvement du taux d'escompte américain, peu encourageant pour le reste du monde, et, lundi après-midi, les répercussions fâcheuses d'une nouvelle hausse des rendements des bons du Trésor, lors de leur adjudication, qui reprend son rythme hebdomadaire. Sur l'échéance à cinq ans, les rendements *sont passés* de 9,26 %, quinze jours auparavant, à 9,53 %, et de 8,81 % à 9,03 % sur deux ans.

Conséquence : la chute des cours dépassa *1 % sur le MATIF* ce jour-là. Mercredi, ces cours tombèrent à 97,35 sur décembre, ce qui correspond à un rendement supérieur à 10,50 % sur l'emprunt « notionnel » *de 10 %* à dix ans. *Le plus inquiétant* fut la rechute du vendredi 11 septembre, après une remontée, la veille, au-dessus de 98. L'annonce d'un important déficit commercial américain pour juillet *(voir ci-dessus)* fit tomber les cours à 97,35 derechef, avec un timide redressement par la suite aux environs de 98.

Aux Etats-Unis, point de mire des opérateurs du monde entier, cela ne va guère mieux. Le rendement de l'emprunt-phare du Trésor, le trente ans (2017), émis en août à 8 7/8 %, est monté jusqu'à 9,75 %, le cours de Bourse glissant à 91,50 par rapport au niveau 100 à l'émission. Près de 9 % de perte sur le capital d'un emprunt d'Etat américain en quelques semaines est de nature à secouer les marchés et les opérateurs, et particulièrement si ces derniers n'ont pas les reins solides, comme on a pu le constater au Japon.

L'annonce du déficit commercial américain n'a rien arrangé en fin de semaine, le rendement du trente ans remontant à 9,65 % après une des*cente temporaire aux environs* de 9,50 %. Le gourou américain Albert Wojnilower, chef économiste de la First Boston, n'est guère optimiste : il prédit une poursuite de la hausse des taux et des rendements de 10 1/2 % d'ici la fin de l'année !

A Paris, non plus, ce n'est pas l'optimisme. Désormais, l'écart entre le loyer de l'argent à court terme et celui de l'argent à long terme avoisine trois points, ce qui est considérable historiquement et, pour beaucoup, constitue un excès, tout comme l'était la très faible différence constatée il y a un ans, réduite à pratiquement zéro. A cette époque, et pendant les mois précédents, la spéculation à la baisse des taux avait eu pour effet que, dans leur descente, les taux à long terme étaient venus buter sur ceux à court terme.

Dans tous ces cas « excessifs », une correction s'impose tôt ou tard, et elle peut se faire par le haut ou par le bas. *Il* y a un an, ce fut par le haut, les taux longs s'orientant à la hausse pour rétablir l'écart. Cette fois, un tel rétablissement pourrait s'effectuer par le bas, le court terme, actuellement aux alentours de 7 % - 7,5 %, se renchérissant graduellement. Un tel phénomène se produirait si la Banque de France était amenée à défendre le franc dans les mois qui viennent, comme elle l'a fait à la fin de 1986 et au début de 1987.

Sans doute vient-elle d'alimenter *assez largement le marché jeudi*, en lui fournissant, au taux inchangé de 7 1/2 %, 46 milliards de francs au 22 septembre et au 5 octobre. Mais le marché devait faire face à des remboursements (« tombées ») de 36 milliards de francs, sans compter l'échéance de 17 milliards de francs au 1er septembre, date à laquelle l'institut d'émission avait renoncé à son adjudication, estimant qu'il y avait assez de liquidités. Ce phénomène de hausse du loyer de l'argent à long terme hante bien des gens en ce moment, principalement les directeurs financiers des établissements spécialisés structurellement emprunteurs comme le Crédit foncier, le Comptoir des entrepreneurs, le Crédit national, le CFPME, le groupe de la Compagnie bancaire, la banque La Hénin, la SOVAC. A l'heure actuelle, les coûts de refinancement à long terme sont d'ores et déjà supérieurs aux taux de certains prêts, et un relèvement s'imposerait... si la concurrence des banques de dépôts le permettait !

Le problème d'un tel relèvement *reste toutefois posé. A la Compagnie* bancaire, depuis quelques mois, on a donné quelques discrets coups de pouce aux tarifs ; ailleurs, on hésite et on s'interroge. Depuis cinq ans, à *la faveur de la décrue du loyer* de l'argent, les établissements spécialisés ont prospéré aux dépens des banques de dépôts. Maintenant, ces derniers, riches de leurs ressources moins coûteuses, dépôts non rémunérés notamment, entreprennent sinon de les évincer du marché, du moins d'en conquérir une large part. Il le faut bien, puisque les entreprises, dont la situation financière s'améliore, ont moins recours au crédit bancaire. On peut voir les guichets des grands réseaux solliciter le client. Une véritable révolution, mais aussi une véritable guerre !

F. R.

LES MATIÈRES PREMIÈRES

Café : la fin du bras de fer

Les cours du café, qui étaient tombés en juillet à 1 200 livres par tonne sur le marché de Londres, ont amorcé depuis lors une sensible remontée, à mesure que se précisait la volonté des grands producteurs mondiaux de remettre en vigueur l'accord international suspendu en février 1986. Le 11 septembre, une tonne de robusta valait 1 321 livres la tonne. Les professionnels *n'excluent pas la possibilité* d'un raffermissement du prix de la tonne de robusta d'ici au 19 septembre, date de la réunion à Londres de l'ICO (organisation internationale du café), qui doit se prononcer sur un rétablissement des quotas d'exportation. Leur suspension, il y a dix-huit mois, avait suivi la spectaculaire flambée des prix (au-dessus de 3 000 livres la tonne) due à la sécheresse brésilienne de novembre-décembre 1985.

PRODUITS	COURS DU 10-10
Cuivre h. g. (Londres) Trois mois	1 292 (– 11) Livres/tonne
Aluminium (Londres) Trois mois	976 (+ 19,5) Livres/tonne
Nickel (Londres) Trois mois	3 205 (+ 2) Livres/tonne
Sucre (Paris) Octobre	1 092 (+ 7) Francs/tonne
Café (Londres) Novembre	1 321 (– 19) Livres/tonne
Cacao (New-York) Décembre	1 879 (– 65) Dollars/tonne
Blé (Chicago) Décembre	295 (+ 7,5) Cents/boisseau
Maïs (Chicago) Décembre	174,2 (+ 6,45) Cents/boisseau
Soja (Chicago) Décembre	167,9 (+ 5,1) Dollars/t. courte

Le chiffre entre parenthèses indique la variation d'une semaine sur l'autre.

Soustraits à l'obligation de limiter leurs exportations, les producteurs concurrents de Sao-Paulo avaient accru leurs ventes aux pays tiers, espérant ravir ainsi une part de marché significative au Brésil. Tous les cafés du monde étaient *subitement* sortis, repoussant très vite les craintes de pénurie qui avaient un moment saisi les torréfacteurs d'Europe et des Etats-Unis.

Au début de 1987, les cours du café calculés par l'ICO (il s'agit d'un prix exprimé en cents par livre, établi sur une moyenne des quinze derniers jours de Bourse) étaient retombés sous la barre des 134,55 cents la livre. Le passage au-dessous de ce seuil aurait dû automatiquement s'accompagner du rétablissement des quotas, de la même façon qu'en février 1986 l'ascension du prix ICO au-dessus de 145 cents avait entraîné leur levée. *C'était compter sans* les revendications de l'Indonésie et des producteurs d'Amérique centrale, qui refusèrent de revenir à l'état « *ante* » de la répartition des quotas. Ces derniers souhaitaient qu'une partie du contingent d'exportation accordée auparavant au Brésil leur revienne.

« Nous avons montré que nous pouvons vendre des quantités supérieures à notre quota, au moment où le Brésil ne pouvait pas tenir ses engagements, il faut en tirer les conclusions », entendait-on dans le camp de ces producteurs. De son côté, Sao-Paulo (qui a retrouvé en 1986 un niveau normal de production) a défendu bec et ongles sa part de 30 % du marché. Il n'est pas question pour le premier producteur mondial de revenir sur un quota qui lui rapporte chaque année un minimum de 2,3 milliards de dollars.

Après un *bras de fer qui a duré* tout un semestre, pendant lequel les cours du café ont lourdement chuté, les principaux acteurs du marché sont revenus à de meilleurs sentiments, comprenant enfin qu'il valait mieux rétablir au plus vite un quota global d'exportation pour enrayer la chute libre des prix. Réunis le 9 sep*tembre à Mexico, les dix principaux* producteurs de cafés dits « autres doux » (Costa-Rica, Equateur, Salvador, Honduras, Guatemala, Inde, Mexique, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Nicaragua et République dominicaine) se sont entendus avec le Brésil et la Colombie pour réclamer un rétablissement des quotas. Selon des sources proches de l'ICO, cette remise en vigueur pourrait intervenir dès le début du mois prochain, sur une base globale de 58 millions de sacs de 60 kilos.

Quant à la fourchette de prix garantis par l'accord international, actuellement comprise entre 120 et 140 cents par livre, elle pourrait être *abaissée à 100-120 cents, pour* mieux refléter la tendance actuelle du marché (le prix ICO s'établit actuellement autour de 102,4 cents). Chacun prend conscience, y compris dans les rangs des producteurs, que défendre des cours trop élevés risquerait de décourager la consommation et d'encourager l'apparition d'une offre pléthorique.

ERIC FOTTORINO.

Le Monde

La mission de M. Perez de Cuellar dans le Golfe

Téhéran et Bagdad rappellent fermement leurs positions

Un répit a été observé le vendredi 11 septembre dans le Golfe, à l'occasion de l'arrivée à Téhéran du secrétaire général de l'ONU, M. Perez de Cuellar, pour une mission dont les ambiguïtés n'ont fait que croître à mesure qu'approchaient ses entretiens avec les dirigeants iraniens, puis, lundi et mardi, avec les autorités irakiennes.

L'Irak a toutefois accusé l'Iran d'avoir repris, samedi 12 septembre, ses bombardements contre des « objectifs civils » irakiens.

Téhéran et Bagdad n'ont montré aucune intention d'assouplir leurs positions. Le président du Parlement iranien, M. Hachemi Rafsandjani, a ainsi souligné, à quelques heures de l'arrivée de M. Perez de Cuellar, qu'un cessez-le-feu ne serait acceptable pour son pays qu'après que l'« *agresseur* » aurait été « *identifié* ». Cette fermeté a également été affichée, le même jour, par le président Ali Khamenei, qui a indiqué que l'Iran était prêt à écouter ce que le secrétaire général de l'ONU aurait à offrir. « *Mais que l'on n'attende pas de notre part d'écouter des mots injustes* », a-t-il ajouté.

De son côté, M. Perez de Cuellar, dont le président Khamenei a déclaré ignorer quelles seraient les « *propositions* » pour mettre fin à la guerre Iran-Irak, a expliqué à son départ pour Téhéran qu'il voulait « *entendre les deux parties concernant la mise en application des différents points* » de la résolution 598 du Conseil de sécurité appelant à un cessez-le-feu.

Accueilli à Téhéran par le ministre iranien des affaires étrangères, M. Ali Velayati, M. Perez de Cuellar a eu avec lui un premier entretien vendredi soir pour, selon un porte-parole de l'ONU, préparer les rencontres de samedi.

A Bagdad, la visite de M. Perez de Cuellar est attendue sans illusion, les Irakiens comptant avant tout sur la force pour amener les dirigeants iraniens à accepter un cessez-le-feu. Bagdad, qui ne s'était pas engagé publiquement à respecter un arrêt des combats, n'a toutefois pas annoncé de nouveaux raids depuis jeudi soir.

Mines libyennes pour Téhéran ?

De l'autre côté du Golfe, Oman a été vendredi le théâtre d'une intense activité diplomatique avec les visites du président égyptien Hosni Moubarak, du chef de la diplomatie saoudienne, le prince Saoud Al-Fayçal, et du vice-ministre iranien des affaires étrangères, M. Hossein Cheikholeslam.

A Pékin, le premier ministre, M. Zhao Zang, a profité de la présence simultanée de délégations iranienne et irakienne pour appeler les deux belligérants au cessez-le-feu, conformément à la résolution 598.

Par ailleurs, la Libye, dont le rapprochement avec l'Irak avait été scellé jeudi dernier (*le Monde* du 12 septembre), a rejeté vendredi comme « *sans fondement* » des accusations américaines selon lesquelles Tripoli aurait fourni récemment à Téhéran des mines perfectionnées en échange d'armes chimiques utilisables au Tchad. Cet échange a fait l'objet d'une mise en garde de Washington, dont le chef de la diplomatie libyenne, M. Jadallah Azzouz Talhi, a dit qu'elle s'apparentait à une menace d'« *agression* » contre la Libye. Un responsable américain a, pour sa part, indiqué que, avertie par les Etats-Unis, l'Union soviétique s'était inquiétée de l'échange irano-libyen et avait protesté auprès de Tripoli. – (*AFP, AP, Reuter.*)

Nouveau geste de Washington en direction de Damas

Le gouvernement américain a fait un nouveau geste, le vendredi 11 septembre, en direction de Damas en informant les compagnies pétrolières américaines qu'il ne s'opposait plus à leur présence en Syrie.

Le porte-parole du département d'Etat, M. Charles Redman, a indiqué que cette décision – qui intervient après le retour, la semaine dernière à Damas, de l'ambassadeur des Etats-Unis en Syrie, M. William Eagleton – faisait partie de la « *réponse mesurée* » de Washington aux « *mesures positives* » prises par le gouvernement syrien en matière de terrorisme.

Il a toutefois ajouté que « *de nombreux problèmes demeurent* » dans les relations entre Washington et Damas et que les autres sanctions adoptées en novembre 1986 contre la Syrie à cause du soutien apporté par ce pays au terrorisme restaient en place. La Syrie figure toujours également sur la liste américaine des pays soutenant le terrorisme international.

Le *New York Times*, qui avait annoncé à l'avance la décision américaine, avait précisé vendredi que Washington envisagerait de lever d'autres sanctions imposées en novembre dernier. A ce propos, M. Redman s'est contenté de déclarer que les autorités américaines poursuivaient l'examen de ces mesures.

Les sanctions, ainsi que le rappel de M. Eagleton, en octobre 1986, avaient été décidées à la suite du procès de Nizar Hindawi – l'auteur d'une tentative d'attentat contre un avion israélien à Londres en avril 1986 – qui avait mis en lumière une participation syrienne à cet acte.

Depuis, Washington estime que la Syrie a évité d'apporter son soutien direct à des opérations terroristes et, selon le *New York Times*, elle a également fourni aux autorités françaises des informations sur des terroristes opérant en France.

Washington a décidé de réviser son attitude à l'égard de Damas à la suite de la décision syrienne de fermer les bureaux dans la capitale syrienne du groupe terroriste d'Abou Nidal et d'expulser ses membres. – (*AFP.*)

LIBAN

Les Palestiniens et Amal mettent fin à leur conflit

Les Palestiniens et le mouvement chiite libanais Amal ont annoncé, le vendredi 11 septembre, leur décision de mettre un terme à la guerre qui les oppose depuis vingt-huit mois et qui a fait près de deux mille morts.

Les organisations palestiniennes, y compris la principale d'entre elles, le Fath de M. Yasser Arafat, ont scellé leur réconciliation avec Amal lors d'une réunion à Saïda, chef-lieu du Liban-Sud, en présence des deux personnalités les plus influentes de la ville, MM. Moustapha Saad et Nazih Bizri.

Dans un communiqué commun, les participants ont annoncé qu'ils régleraient désormais leurs divergences « *sans recourir aux armes* ». Les Palestiniens se sont engagés à se retirer des localités qu'ils occupent depuis 1986 à la lisière du camp de réfugiés d'Aïn-Héloué, à l'est de Saïda. Les deux parties ont également décidé de mettre fin « *aux mesures exceptionnelles ayant entraîné des restrictions à la liberté de mouvement des habitants des camps et de leur voisinage* » chiite.

Les camps palestiniens de Beyrouth (25 000 habitants) et celui de Rachidiyeh (17 000 habitants) au Liban-Sud sont assiégés depuis près d'un an par le mouvement chiite Amal, et pour desserrer cet étau, les Palestiniens de Saïda s'étaient lancés l'automne dernier à l'assaut des localités tenues par Amal, en surplomb du camp d'Aïn-Héloué.

Les organisations palestiniennes devraient adresser dimanche une lettre au chef du mouvement chiite Amal, M. Nabih Berri, s'engageant à se retirer de l'est de Saïda à partir du 5 octobre.

Les habitants des camps jouiront aussitôt de la liberté de mouvement, et l'UNRWA (Office des Nations unies pour le secours aux réfugiés de Palestine) pourra rentrer dans les camps afin d'accomplir ses tâches humanitaires. En outre, les prisonniers seront libérés et les personnes déplacées regagneront leurs foyers. – (*AFP.*)

A Marseille

Saisie d'un arsenal d'armes et d'explosifs provenant du Liban et acheminé vers la Guyane

Les services des douanes ont saisi, vendredi matin 11 septembre, à Marseille, un important arsenal d'armes et d'explosifs provenant du Liban et devant être acheminé à Cayenne, en Guyane. Cette saisie, annoncée par un communiqué commun des ministères de l'intérieur et du budget, a été opérée par les fonctionnaires des douanes à partir d'informations fournies par les services de police. Selon le communiqué, cette saisie, effectuée en un lieu non précisé, mais très vraisemblablement à bord d'un bateau en provenance du Liban sur le port de Marseille, a permis de découvrir un important arsenal : soixante fusils d'assaut AK 47 (Kalachnikov), quatre lance-roquettes RPG 7, un fusil d'assaut américain M 16 équipé d'un lance-grenades, vingt pistolets automatiques 9 mm tchèques ainsi que des munitions, notamment cent soixante mille cartouches, soixante roquettes et de nombreux chargeurs. Un carton d'explosifs a également été saisi.

La destination de ce chargement d'armes, la Guyane selon le communiqué officiel, ne permet pas de tirer de conclusion sur les destinataires de ce trafic d'armes. En effet, Cayennne, par sa position géographique, pourrait n'être qu'une étape de transit vers un grand nombre de pays, plus ou moins voisins. De plus, aux frontières mêmes de la Guyane française, séparée du Suriname par le fleuve Maroni, un groupe rebelle surinamien dirigé par Ronnie Brunswijk effectue des opérations de guérilla contre les troupes gouvernementales du lieutenant-colonel Desi Bouterse et pourrait donc chercher à s'approvisionner en armes.

Fin de la visite de M. Erich Honecker

« Chapeau, le professionnel ! »

Le chef de l'Etat est-allemand, M. Erich Honecker, a regagné Berlin-Est, le vendredi 11 septembre en fin d'après-midi, à l'issue d'une visite de cinq jours en RFA. A Munich, dernière étape de son voyage, il avait été reçu avec tous les honneurs par M. Franz Josef Strauss, ministre-président de Bavière, avant d'aller se recueillir devant le mémorial des victimes des camps de concentration à Dachau.

BONN
de notre correspondant

« Hony est venu. » Tel était le titre d'une émission spéciale de la télévision ouest-allemande faisant le bilan de la visite de M. Erich Honecker en RFA. En quittant l'aéroport de Munich, en se retournant une dernière fois pour saluer, le numéro un de la RDA mettait fin à la semaine politique la plus dense que l'Allemagne ait connue depuis longtemps.

Pour la plupart des Allemands de l'Ouest, l'homme qui a regagné vendredi Berlin-Est est devenu familier : il est maintenant « Hony », une sorte de grand-père bizarre qui ne parle pas tout à fait le même langage que les hommes politiques qu'ils voient à longueur de journée sur le petit écran, qui sait sourire, parfois plaisanter, et qui semble à l'aise aussi bien en compagnie des capitaines d'industrie qu'avec les chanteurs de rock.

Le périple ouest-allemand du numéro un de la RDA, mesuré à l'aune des instituts de relations publiques, est un succès sur toute la ligne. « *Chapeau, le professionnel !* », disent les commentateurs politiques patentés, qui ont particulièrement admiré la manière dont M. Honecker a su « *improviser* » en annonçant, par exemple, qu'il envisageait d'adoucir les conditions existant à la frontière interallemande.

Tout le monde a remarqué, en outre, l'empressement des hommes politiques ouest-allemands à recevoir de leur mieux le maître de l'« autre Allemagne ». C'était à qui mettrait le plus grand nombre de motards devant la Mercedes 600 blindée qui le transportait. Le protocole du gouvernement fédéral lui en ayant concédé sept, M. Strauss décida qu'il en aurait quinze. M. Oskar Lafontaine, le ministre-président de Sarre, décida immédiatement d'en faire autant. Vice-président du Parti social-démocrate, M. Lafontaine fut de loin l'homme politique qui parut le plus à l'aise avec M. Honecker. Celui-ci, de son côté, montra son visage le plus détendu, en état de presque constante hilarité, lors de la réception que lui offrit M. Berthold Beitz, le PDG de Krupp, dans la célèbre villa Hugel, la demeure art nouveau de la dynastie industrielle de la Ruhr.

« Le manuel du maçon »

La patronne du café Le Brin de Paille, mitoyen de la maison natale de M. Honecker à Neunkirchen, fit des affaires d'or en vendant le cocktail « spécial Hony », composé de vodka Gorbatchev – cette marque de vodka existait en RFA bien avant l'arrivée au pouvoir du numéro un soviétique, – de jus de framboise et de jus de banane. Le tout pour 18 F le verre.

Le plus attentif durant tout ce voyage fut M. Hans Otto Bräutigam, le représentant permanent de la RFA à Berlin-Est, qui veilla attentivement à ce que tous les détails protocolaires exigés par M. Honecker durant son voyage soient respectés. Il avait l'œil à tout : de la mise en place du fanion de la RDA sur les voitures officielles jusqu'à la taille du drapeau flottant dans le ciel de Bonn.

Les libraires ne furent pas en reste. Les vitrines étaient pleines d'ouvrages consacrés à la RDA et à son chef. Dans l'une d'entre elles, à Bonn, un libraire malicieux avait glissé, à côté des biographies officielles et des récits de voyage dans l'« autre Allemagne », un petit livre modeste intitulé – allusion évidente au rôle que joua M. Honecker dans la construction du mur de Berlin – *le Manuel du maçon*.

LUC ROSENZWEIG.

EN BREF

● **Mort d'un élève-officier au cours d'une marche.** – Un élève-officier de l'Ecole de l'air de Salon-de-Provence, M. Pascal Vienot, est décédé, mercredi 2 septembre, au cours d'une marche nocturne (avec équipement complet) de quatre kilomètres. Cette marche faisait partie d'une période d'une semaine destinée à préparer la condition physique, en début d'année, des jeunes candidats admis dans l'armée de l'air. La veille, le futur officier avait subi un test d'aptitude à l'effort physique qui n'avait rien révélé, selon le commandement.

● **Nouvelle saisie d'une radio « pirate » à Paris.** – L'émetteur de la radio Voix des Arabes (ex-Radio tiers-monde), qui émettait sans autorisation de la CNCL sur la fréquence 106, a été saisi vendredi 11 septembre. L'opération s'est déroulée le matin, sans incident, à Clamart, où la station avait installé deux émetteurs.

● **Jean-Edern Hallier, directeur littéraire à *l'Eventail*.** – Pour son numéro 13, la luxueuse revue destinée aux « grandes familles », *l'Eventail*, se dote d'un directeur littéraire de renom : l'écrivain et polémiste breton Jean-Edern Hallier. *L'Eventail*, bimestriel existant depuis cent ans en Belgique et depuis deux ans en France, se propose dans sa nouvelle formule – plus de 30 000 exemplaires – d'offrir « *ce qu'il y a de plus beau et de plus raffiné en France et ailleurs* ». Dans ce numéro (septembre-octobre), l'auteur de *Fin de siècle* livre plus de vingt pages de journal intime où se côtoient états d'âme, potins et portraits au vitriol d'hommes politiques et de personnalités du Tout-Paris.

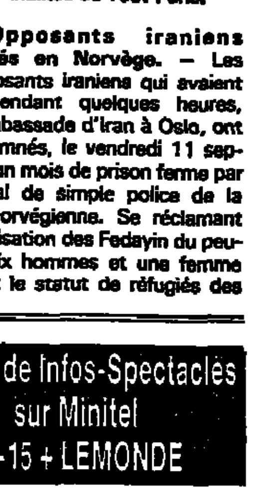
● **Opposants iraniens condamnés en Norvège.** – Les onze opposants iraniens qui avaient occupé pendant quelques heures, jeudi, l'ambassade d'Iran à Oslo, ont été condamnés, le vendredi 11 septembre à un mois de prison ferme par un tribunal de simple police de la capitale norvégienne. Se réclamant de l'organisation des Fedayin du peuple, les dix hommes et une femme possèdent le statut de réfugiés des Nations unies. Trois d'entre eux résident habituellement en France, sept en Suède et un en RFA. – (*AFP.*)

● **Le roi Hussein s'entretient avec Mme Thatcher à Londres.** – Le roi Hussein de Jordanie, actuellement en visite privée en Grande-Bretagne, s'est entretenu de la situation dans le Golfe et du conflit du Proche-Orient, le vendredi 11 septembre, avec le premier ministre, Mme Margaret Thatcher, a indiqué un porte-parole du 10 Downing Street. Aucune précision n'a été fournie sur le contenu des discussions sinon pour indiquer qu'avait été évoquée la mission en Iran et en Irak du secrétaire général des Nations unies, M. Perez de Cuellar. (*AFP.*)

● **SRI-LANKA : mouvement de protestation des Tamouls.** – Les Tigres de l'Eelam, le plus important groupe rebelle tamoul, a indiqué, le vendredi 11 septembre, qu'il était opposé à toute intervention de la police sri-lankaise dans la péninsule de Jaffna, fief traditionnel des Tamouls au nord de l'île. Les Tigres tamouls ont également invité la population tamoule locale à refuser de payer les taxes et redevances. Cette action s'inscrit dans le cadre d'un mouvement de protestation contre le maintien en détention par Colombo de trois mille Tamouls et contre celui de l'état d'urgence dans le nord et l'est de l'île, où vivent la plupart des Tamouls. – (*AP.*)

● **Appel pour des dissidents roumains.** – Un Français d'origine roumaine, M. Georges Savu, manifeste depuis le vendredi 11 septembre devant l'ambassade de Roumanie pour attirer l'attention sur le sort des membres de sa famille demeurés dans ce pays. Son père et sa mère se voient depuis huit ans refuser une autorisation de sortie. L'un de ses frères a déjà passé douze années en prison. Le second, Nicolas, vient d'être arrêté et doit être jugé le 17 septembre pour « activités anticommunistes ». M. Georges Savu, lui-même, se sent menacé par la police politique.

Le numéro du « Monde » daté 12 septembre 1987 a été tiré à 503 598 exemplaires



A B C E F G H

